

**Studia Romanica  
de Debrecen**  
Directeur : Sándor Kiss  
Series Linguistica  
Fasc. VIII.

---

**ANDREA CSÚRY**

**LES PRONOMS INDÉFINIS  
DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN**

**une approche sémiotique textuelle**



Debrecen, 2003

*Maquette : József Varga*  
*Mise en page : István Csűry*

ISBN 963 472 792 1  
HU ISSN 1588-6492

© Csűry Andrea

Felelős kiadó : Dr. Bartha Elek  
Készült a Debreceni Egyetem Könyvtárának  
sokszorosító üzemében 250 példányban  
Terjedelme : 15,19 A/5 ív

## AVANT-PROPOS

La quantification et les formes linguistiques qu'elle revêt sont, nous en avons bien eu l'expérience, un sujet passionnant. Il s'agit de phénomènes permettant (et nécessitant même) plus d'une approche. La nôtre se réclame des cadres théoriques de la textologie sémiotique telle que l'a conçue János S. PETŐFI — et non pas de la grammaire générative et transformationnelle qui, certes, pourrait être également évoquée en raison de son très vif intérêt pour ces problèmes. Il convient d'y insister dès les premières lignes pour que nul ne se méprenne sur le sens des termes en lesquels ces problèmes seront traités, ni sur les visées du présent travail. N'entamons tout de même pas encore une discussion plus poussée sur ce point : le lecteur trouvera, dans les chapitres qui suivent, l'exposé détaillé de faits dont la prise en considération est indispensable pour pouvoir pertinemment discuter des options théoriques. Ces dernières seront donc reprises dans nos *Conclusions*.

Nous nous permettons d'appeler un pronom indéfini un *pronom* indéfini. Les développements qui suivent sont censés l'expliquer. Ajoutons-y cependant encore un élément. Dans l'*Avant-propos* de la *Grammaire méthodique du français*, ouvrage de référence d'une réputation des meilleures, on peut lire ce qui suit :

**On a toutefois suivi la terminologie grammaticale officielle telle qu'elle a été fixée par la *Nomenclature grammaticale pour l'enseignement du français dans le second degré* et les indications complémentaires fournies par les programmes d'enseignement du français dans le second cycle de l'enseignement secondaire. Cette nomenclature constitue le seul métalangage effectivement commun au grand public, aux enseignants et aux chercheurs. (p. XVII)**

Or, dans cette terminologie grammaticale, les pronoms indéfinis sont bien appelés des pronoms indéfinis.

L'auteur exprime sa profonde gratitude à Sándor KISS qui a été le premier, il y a nombre d'années, à attirer son attention aux incertitudes et inconséquences en grammaire française concernant les pronoms indéfinis, et qui l'a accompagnée de son attention bienveillante dans son travail. Elle est également redevable à la regrettée Jolán KELEMEN de la relecture de l'ouvrage ainsi que de ses remarques et conseils, plus que précieux. Elle remercie aussi Giampaolo SALVI dont les critiques lui ont permis de mieux préciser ses affirmations et de rendre ses développements plus explicites. Finalement, ses remerciements vont à István CSÜRY pour son travail éditorial.

# I. INTRODUCTION

## I.1

La présente étude vise un double objectif.

Le premier est de décrire, au niveau du texte, le fonctionnement des pronoms dits indéfinis du français qui expriment l'idée de la quantité. Le foisonnement des travaux récents sur ces éléments prouve que cette classe soulève beaucoup de questions auxquelles les linguistes tentent de répondre dans différents cadres théoriques. En français, les pronoms dits indéfinis forment une classe hétérogène, il s'y trouve des éléments exprimant la quantité et la non-quantité, des éléments n'ayant qu'une seule forme et d'autres possédant un paradigme morphologique complet, des éléments d'origines adverbiale et nominale, des nominaux ou des représentants. C'est ce fait qui est à l'origine des diverses approches et analyses.

**On sait que celle-ci [la classe des indéfinis] est une classe « fourre-tout ». Les grammairiens traditionnels sont les premiers à le reconnaître. L'assainissement de la classe a commencé depuis longtemps (cf. la distinction entre « quantitatifs » et « qualitatifs » (*autre* et *même*) de Wagner et Pinchon). Il a été mené de façon particulièrement drastique et conséquente par les auteurs de**

**grammaires plus récentes. (FLAUX et DE MULDER 1997 : 3)**

Cependant, dans la plupart des cas, les indéfinis sont examinés du point de vue morpho-syntaxique et/ou logico-sémantique, de sorte que leur analyse ne concerne que le niveau de la phrase. Le niveau du texte paraît encore assez intact.

**Les pronoms sont des expressions référentielles dont l'interprétation aboutit nécessairement à l'attribution d'un référent discursif ou d'un référent objectal**

— disons-nous avec et d'après REBOUL (1994 : 34). Or, l'attribution d'un référent n'est pas un processus uniquement syntaxique, mais également sémantique et pragmatique, elle dépasse donc les cadres de la phrase.

(RIEGEL et alii 1994) décrit la sémantique des pronoms dans cet esprit, même le classement se fait selon leurs processus spécifiques de référenciation :

**Sémantiquement, un pronom se caractérise par la manière dont il réfère à ce qu'il désigne dans le discours. A cet égard, les pronoms sont des symboles incomplets (ou des formes ouvertes) dont le sens codé comporte, outre des traits relativement généraux (personne, chose, etc.), des instructions qui permettent à l'interprétant, moyennant diverses procédures inférentielles, d'identifier ce à quoi ils réfèrent. (RIEGEL et alii 1994 : 194)**

Le deuxième objectif du présent travail est de mettre dans une perspective textuelle la problématique des indéfinis qui marquent une quantité.

Les problèmes de l'interprétation des indéfinis sont traités dans les cadres de la quantification. Tout en reconnaissant que ces approches peuvent apporter un certain nombre de résultats, on est confronté, dans les ouvrages de grammaire comme dans les dictionnaires, à des différences, voire à des incertitudes concernant les rapports sémantiques des indéfinis. Les questions les

plus épineuses sont posées par la classe des indéfinis exprimant une quantité indéterminée.

Selon nous, les difficultés viennent de deux côtés : d'une part les pronoms indéfinis sont souvent présentés comme s'ils avaient un sémantisme plein, ce qui ne se justifie pas, puisque la valeur énonciative et/ou sémantique des pronoms — et non seulement celle des indéfinis — ne se définit pas en dehors du co(n)texte, d'autre part — et cela découle de la première remarque — les dimensions de la grammaire du texte et de la pragmatique ne sont pas prises en considération dans les essais d'analyse.

Cependant, ces éléments, soit quantifiants, soit identifiants, ont un trait commun : ils ne sont en réalité que des cadres vides, dont le contenu ne se concrétise que dans le texte donné. Ces pronoms, tout comme les autres, reçoivent leur sens concret dans le texte, en revanche, leur valeur énonciative et/ou sémantique de base ne semble pas se définir en dehors du contexte (par exemple *je* est l'énonciateur, mais que dire de *certains* ?), et, de même, leur distribution n'est pas déterminée d'une manière aussi stricte que celle d'autres pronoms (par exemple *celui* est employé devant une subordonnée relative ou un complément de nom, mais que dire de *plusieurs* ?). Les dictionnaires non plus ne peuvent donner que des définitions vagues ou ils se contentent parfois même de les définir les uns par les autres.

Évidemment, cela ne revient pas à dire que le sens d'un mot se réduise uniquement à ce qui en est déterminé par son co(n)texte. Par contre, nous affirmons que c'est bien dans tel contexte donné que l'on peut déterminer laquelle des acceptions d'un mot s'active. Même dans le cas des mots ayant un sens entièrement descriptif — substantifs, adjectifs, verbes — la description lexicographique doit rendre compte des significations co(n)textuelles les plus caractéristiques du mot donné. C'est d'autant plus valable dans le cas des mots dont le sens est

moins descriptif qu'instructionnel, comme les conjonctions ou les pronoms. Cela ne veut pas dire, bien entendu, qu'il n'y ait rien à la place de leur sens ; ce qu'il y a, ce n'est pourtant qu'un cadre. Toutefois, ce cadre existe, et puisque ces cadres peuvent même se ressembler (comme c'est le cas des pronoms indéfinis français exprimant une pluralité) au lieu de ne présenter que des différences, le sémantisme des éléments à sens non (entièrement) descriptif ne devient complet que si l'on y ajoute des composantes de sens calculables à partir du cotexte et/ou contexte. C'est ce qui est confirmé par (RIEGEL et alii 1994 : 194) :

**les pronoms sont des symboles incomplets (ou des formes ouvertes) dont le sens codé comporte, outre des traits relativement généraux (personne, chose, etc.), des instructions qui permettent à l'interprétant, moyennant diverses procédures inférentielles, d'identifier ce à quoi ils réfèrent.**

C'est pour cette raison que *beaucoup* peut signifier, selon le contexte ou la situation, 'peu', et *peu*, à son tour, 'beaucoup'.

Pour mieux saisir et les indications sémantiques et le fonctionnement de ces indéfinis quantifiants, il nous semble donc nécessaire de dépasser les limites de la phrase et de mener une analyse au niveau textuel. Étant donné que

**l'étude des indéfinis — même partielle — indique plusieurs directions dans lesquelles s'engager, (FLAUX et DE MULDER 1997 : 3)**

nous sommes convaincue que la direction que nous avons prise peut également contribuer à la description plus complète des pronoms indéfinis.

Il convient de préciser le rapport entre la textologie sémiotique, servant de cadre théorique à nos recherches, et les sciences du langage. Dans la définition du texte, la textologie sémiotique tient compte non seulement des énoncés verbaux mais aussi des produits de communication non-verbaux, en les considérant

comme complexes de signes dont les structures syntaxique, sémantique et pragmatique demandent également à être analysées. PETŐFI écrit :

**Nous soulignons que chacune des sciences du langage est en soi une science autonome et de pleine droit, toutefois, si elle doit coopérer avec une textologie, le rôle décisif revient nécessairement à la textologie. (PETŐFI, BENKES 1998 : 145, *c'est moi qui traduis* — A. Cs.)**

Il est donc utile de distinguer *l'étude du système linguistique* et *la linguistique textuelle*. Celle-là a pour tâche de dire à partir de quelles structures de base et à l'issue de quelles transformations sont créées les « phrases du système » qui servent de base aux « phrases du texte ». La linguistique textuelle, par contre, tout en coopérant avec la textologie sémiotique, analyse la structure formelle et sémantique des énoncés (des « phrases du texte ») en mettant l'accent sur les relations de coréférence et sur l'organisation linéaire.

**Il faut souligner la coopération avec la textologie sémiotique parce que l'organisation formelle et sémantique des phrases du texte<sup>1</sup> ne s'analyse que très rarement à l'aide des seuls moyens linguistiques ; pour ce faire, on a besoin de connaissances relatives au monde (du texte donné au moins), or, ces connaissances relèvent du domaine de la textologie. (PETŐFI, BENKES 1998 : 145, *c'est moi qui traduis* — A. Cs.)**

---

<sup>1</sup> *Phrase du texte* (ou *phrase textuelle*) est la traduction littérale du terme *szövegmondat* de PETŐFI qu'il utilise en opposition avec *rendszermondat* (*phrase du système*). Il s'agit à peu près d'une dichotomie du type *phrase* : *énoncé* ; une *phrase du texte* est la réalisation concrète dans tel texte donné de l'un des nombreux arrangements linéaires possibles des termes d'une *phrase du système*, syntaxiquement et sémantiquement équivalents.

## I.2

Une brève revue des principaux ouvrages de grammaire nous montrera la diversité des approches du paradigme des pronoms indéfinis et nous permettra en même temps de définir les lexèmes qui sont unanimement considérés comme exprimant l'idée de la quantité et qui doivent par conséquent être retenus comme objets d'analyse de la présente étude.

SANDFELD (1928) met au premier plan l'analyse syntaxique des indéfinis qui est très riche, détaillée. Le premier des six chapitres, dans lesquels ils sont répartis, est consacré à *on*. L'une des particularités de la description des indéfinis est que *d'aucuns*, *certain*, *tel*, *je ne sais qui*, *n'importe qui* sont réunis dans un même chapitre comme « équivalents et synonymes de *quelqu'un* et de *quelque chose* ». Une autre particularité consiste dans le fait que *n'importe qui*, avec une autre définition, fait partie aussi du chapitre consacré aux pronoms marquant la totalité. Le dernier chapitre qui comprend *même* et *autre* est détaché des autres parce que

**il n'est sans doute guère raisonnable de regarder par exemple un mot comme *même* comme « indéfinis ».**  
(SANDFELD 1928 : XII)

GOUGENHEIM (1938), inspiré de la phonologie pragoise, opère avec des oppositions également dans la description des pronoms indéfinis. Il les range dans la catégorie des « pronoms de quantité » dont il distingue deux classes : celle des « pronoms de quantité numérique » et celle des « pronoms de quantité non numérique ». Cette dernière, qui regroupe les indéfinis, se subdivise en onze sous-classes. À part quelques termes inhabituels, comme *pronoms d'indifférence* ou *pronoms d'ignorance*, la plupart des lexèmes et des sous-classes sont ceux qui se retrouvent dans beaucoup de grammaires. L'élément

*on*, pris pour un pronom personnel de la 3<sup>e</sup> personne à valeur générale, est traité parmi les pronoms personnels.

Guidés par la volonté d'éviter « la distinction scolaire des „parties du discours” », WARTBURG et ZUMTHOR (1958) présentent les pronoms indéfinis sous le titre « pronoms et adjectifs déterminatifs », avec la classe des démonstratifs, des possessifs et des numéraux.

**Ces mots sont susceptibles d'un double emploi : nominal ou adjectival. Les démonstratifs, les possessifs, et partiellement les indéfinis, possèdent des séries morphologiques différentes pour chacun de ces emplois. (WARTBURG et ZUMTHOR 1958 : 296)**

C'est ce double emploi des indéfinis qui devient le principe organisateur de l'analyse. En ce qui concerne l'inventaire des pronoms indéfinis, il ne comprend pas les éléments *personne*, *aucun*, *nul*, *rien*, *pas un* qui sont étudiés au chapitre des négations sous le titre « auxiliaires de négation ». En revanche, *on* se trouve parmi les pronoms indéfinis. Selon les auteurs, *on* apparaît souvent comme le substitut d'un pronom personnel. Les indéfinis d'origine adverbiale prennent place dans l'inventaire, ce qui n'était pas encore le cas chez SANDFELD (1928) et GOUGENHEIM (1938).

Dans (WAGNER et PINCHON 1962), les pronoms indéfinis sont traités séparément de leurs adjectifs correspondants.

**Les pronoms indéfinis ont pour caractère commun d'être des nominaux. Ils peuvent assumer dans la phrase les fonctions du substantif. Comme les adjectifs correspondants, les pronoms indéfinis fournissent une information d'ordre quantitatif ou d'ordre qualificatif.. (WAGNER et PINCHON 1962 : 193)**

Les indéfinis sont classés d'après leur sens, même si, selon les auteurs, « une grammaire ne doit être fondée sur le sens des éléments ». Ils se répartissent entre deux groupes selon qu'ils ont un sens négatif ou positif. Les indéfinis à sens négatif sont

les lexèmes qui s'emploient en général avec l'adverbe de négation *ne* : *aucun, nul, pas un, personne, rien*. Les indéfinis à sens positif s'organisent dans trois sous-groupes, et ils expriment l'unité, la pluralité, la totalité. L'élément *on* appartient aussi à l'inventaire des indéfinis.

La grammaire de DUBOIS (1965) parle de *substituts* pour marquer les éléments nommés généralement *pronoms*. Son système est basé sur la théorie du phénomène linguistique de la substitution. Ce qui est important de notre point de vue, c'est qu'il exclut les pronoms indéfinis de la classe des substituts, tout en les renvoyant soit dans la classe des substantifs, soit dans celle des adjectifs.

**Les substituts, tels qu'ils fonctionnent dans la langue, ne peuvent être confondus totalement avec les pronoms des grammaires traditionnelles ; car celles-ci y font entrer les indéfinis, dont la plupart des termes appartiennent soit aux substantifs, soit aux adjectifs proprement dits ;... (DUBOIS 1965 : 180)**

(LE BIDOIS 1968), par contre, garde la classe des pronoms indéfinis, tout en les appelant *nominaux*. Les *nominaux* sont étudiés avec leurs adjectifs correspondants. Les indéfinis sont répartis en quatre groupes, mais le classement nous semble un peu fortuit, car par exemple *les indéfinis de la totalité et de la pluralité* sont énumérés dans le même chapitre, les éléments les uns après les autres sans aucun principe organisateur manifeste.

Dans le manuel pratique de GREVISSE et GOOSSE (1980), selon la définition, les indéfinis indiquent « soit une quantité non chiffrée, soit une identification imprécise, ou même un refus d'identification. »

Les indéfinis exprimant la quantité sont répartis en cinq groupes : a/ quantité nulle, b/ pluralité, c/ grande quantité, d/ totalité, e/ cas divers. Les indéfinis n'exprimant pas la quantité

sont classés en trois groupes : a/ identification non précisée, b/ *autre* et ses équivalents, c/ *le même*.

L'inventaire des pronoms indéfinis est très complet, il comprend même des éléments comme *tutti quanti*, *et cetera*, *X*, *N* et *on*.

TOGEBY (1982) en revanche, n'hésite pas à rompre avec la théorie traditionnelle.

**Les « adjectifs indéfinis » et les pronoms : les mots « un, autre, quelque, chaque, tout, même, tel, aucun, nul », que SANDFELD conçoit comme des pronoms indéfinis, et qui pour les grammairiens français et belges sont tantôt des adjectifs indéfinis, tantôt des pronoms indéfinis, nous les enregistrons ici comme des adjectifs indéfinis au sens large. (TOGEBY 1982)**

« Les adjectifs indéfinis au sens large » se subdivisent en trois catégories sémantiques, mais c'est pour des raisons purement pratiques.

La première catégorie est celle des adjectifs indéfinis. Ici, ce terme a un sens plus restreint, pourtant cela peut donner des ambiguïtés. Dans ce groupe, nous trouvons les éléments suivants : *un, un et autre, autre, quelque, certain, plusieurs, divers, différents, maint*. Dans la deuxième catégorie, se trouvent les adjectifs de totalité et d'identité : *chaque, chacun, tout, même, pareil, tel, seul*. La troisième catégorie comprend les adjectifs négatifs : *nul, aucun*. Pour TOGEBY (1982), il n'y a que ces deux adjectifs qui sont négatifs. Les lexèmes *personne, rien* sont classés dans une catégorie particulière des substantifs, nommée substantifs « indéfinis ». Les autres éléments appartenant à ce groupe sont les suivants : *chose (quelque chose, autre chose), qui que ce soit*.

TOGEBY (1982) a dispersé les pronoms indéfinis, qui, ainsi, ne constituent pas une classe séparée et opposée aux adjectifs indéfinis. L'inventaire des pronoms indéfinis comprend quel-

ques lexèmes qui ne sont pas mentionnés dans d'autres grammaires, par exemple : *pareil, seul*.

L'ouvrage contrastif français-hongrois de KELEMEN et alii (1985) insiste sur la difficulté du classement des pronoms indéfinis.

**Il serait très difficile, sinon impossible, de présenter les pronoms dans un cadre homogène et exempt de toute contradiction.[...] quant aux pronoms dits indéfinis, ce ne sont peut-être même pas des pronoms au sens propre : d'une part ce sont plutôt des éléments « postiches » de la grammaire générative (élément de substitution lexicale), d'autre part, ils se séparent difficilement des adjectifs indéfinis et sont plutôt des adjectifs à emploi absolu. (KELEMEN et alii 1985 : 298)**

Les indéfinis sont classés d'après leurs sens en deux groupes : a) indéfinis identifiants, b) indéfinis non identifiants, mais à l'intérieur de ces groupes, il n'y a « qu'une énumération lexicale plutôt que taxonomique des pronoms dits indéfinis ».

(RIEGEL et alii 1994) s'est engagé dans une nouvelle direction dans la description de la grammaire française. Comme « les auteurs se sont résolument inspirés des acquis de la linguistique contemporaine », ils présentent les pronoms du point de vue de leur fonctionnement référentiel. (RIEGEL et alii 1994) distingue trois modes de référence : la référence *déictique*, la référence *anaphorique*, et la référence *par défaut*, ce qui ne veut pas dire qu'un pronom ne serait caractérisé que par un seul type de référence. En fait, ce sont les emplois qui sont anaphoriques ou déictiques.

**Si l'on excepte les pronoms personnels *je* et *tu*, qui sont des déictiques purs dont le référent est toujours accessible selon le même processus inférentiel, les autres pronoms se prêtent aux trois types de référenciation distingués ci-dessus. (RIEGEL et alii 1994 : 195)**

Les pronoms indéfinis, qui, selon les auteurs, se caractérisent principalement par le mode de référencement par défaut, sont regroupés en deux catégories « selon qu'ils véhiculent essentiellement des indications de quantification ou qu'ils renvoient à leur référent en termes d'identité ou de différence ».

### I.3

Pour établir l'inventaire des pronoms indéfinis, nous avons puisé dans plusieurs ouvrages de grammaire. Après les avoir comparés, nous avons fait une liste où figurent les indéfinis qui sont présents dans chacun de ces travaux. En revanche, nous avons exclu certains éléments dont le caractère est ambigu ou qui ne font apparition que chez un seul auteur.

En premier ligne, nous avons exclu le pronom *on*.

**Ce nominal, dont notre langue fait un si grand usage, offre ce caractère singulier d'être en même temps un indéfini et un personnel. (LE BIDOIS 1968 : 212)**

***On* mérite d'être traité à part, parce qu'il est assez proche des pronoms personnels. (GREVISSE et GOOSSE 1980 : 218)**

D'autre part, les éléments *et cetera*, *tutti quanti*, *qui de droit* qui ne figurent que chez GREVISSE et GOOSSE (1980) ne sont pas pris en considération dans cette étude.

Dans notre conception, les indéfinis sont répartis en trois catégories : il y a ceux qui expriment une quantité chiffrée, ceux qui expriment une quantité non-chiffrée et ceux qui expriment une identité indéterminée. Ces deux derniers, qui s'organisent en des sous-classes, sont présentés dans une classification possible par le tableau suivant.

LES PRONOMS INDÉFINIS	
QUANTIFICATEURS	IDENTIFICATEURS
<i>nullité</i>	<i>restrictifs</i>
personne rien nul aucun pas un	le même la même chose tel un tel
<i>pluralité</i>	<i>exclusifs</i>
plusieurs, plusieurs ... d'autres certains, certains ... d'autres quelques-uns, quelques-uns ... d'autres d'aucuns plus d'un beaucoup peu bon nombre la plupart	un autre, d'autres, l'autre, les autres autrui autre chose
<i>totalité</i>	<i>neutres</i>
tout, tous, toutes chacun l'un... l'autre, les uns ... les autres	quelqu'un quelque chose quiconque qui que ce soit n'importe qui/quoi/lequel

### Classement des pronoms indéfinis

Parmi les **quantificateurs**, nous avons rangé les pronoms exprimant la *nullité*, la *pluralité* et la *totalité*.

Les pronoms exprimant la *nullité* sont en opposition avec les autres quantificateurs : ceux-là expriment l'absence, ceux-ci la présence d'une quantité quelconque. Les indéfinis exprimant la

nullité exigent ordinairement la présence du morphème négatif *ne* devant le verbe.

Les pronoms regroupés sous le terme *pluralité* expriment des quantités indéterminées qui sont, en général, prélevées sur un ensemble de référence, d'où leur valeur désignatrice. Comme compléments d'objet, ils sont accompagnés d'un déterminatif ou d'un complément partitif qui renvoient à l'ensemble. Nous n'avons pas énuméré, bien entendu, tous les pronoms indéfinis d'origine adverbiale, mais il va sans dire qu'ils appartiennent à cette sous-classe. Étant donné les objectifs du présent travail, l'étude des éléments de base, *beaucoup* — *peu*, sera représentative des autres adverbes employés pronominalement (moins fréquents et ayant les mêmes propriétés fondamentales).

Le troisième groupe réunit les éléments qui expriment la *totalité*, et d'une façon globalisante et sur le mode distributif.

En ce qui concerne les lexèmes **non-quantificateurs**, nous partons du principe qu'ils sont en rapport avec l'expression de l'identité. Les éléments comme *le même*, *tel*, *d'autres*, *quelque chose*, *quiconque*, etc. éclairent les différents aspects de l'identité. Par cette raison, nous utiliserons le terme *identificateurs* pour marquer cet ensemble des pronoms indéfinis.

La première sous-classe de cet ensemble est celle des identificateurs restrictifs : *le même*, *la même chose*, *tel*. Ce groupe, qui exprime l'identité par excellence, se trouve décrit dans beaucoup d'ouvrages de grammaire. Dans notre conception, ce groupe est le pôle positif de l'expression de l'identité.

Le pôle négatif, la deuxième sous-classe est celle des identificateurs exclusifs : *un/une autre*, *autrui*, *autre chose*. Ils expriment essentiellement la différence, la distinction, l'opposition, l'exclusion.

Les lexèmes *quelqu'un*, *quelque chose*, *quiconque*, *n'importe qui*, etc. appartiennent à l'ensemble de base. Vu que la signification essentielle de ces pronoms indéfinis est

l'indétermination portant sur l'identité d'une personne ou d'un objet, nous les considérons comme des identificateurs neutres, à la différence de (RIEGEL et alii 1994 : 212) pour qui

**les pronoms *quelqu'un*, *quelque chose* (toujours au masculin : *Quelque chose s'est produit*) ainsi que *n'importe qui / quoi* (opposant l'humain au non animé) et *n'importe lequel* fonctionnent, avec des nuances diverses, comme des indicateurs de singularité indéterminée.**

## I.4

Guidée par le souci de travailler sur des textes authentiques, et non pas sur des phrases, encore moins sur des phrases inventées dans un certain but, nous nous sommes servie d'un corpus d'une taille de 1 600 000 mots environ, composé de textes authentiques de français moderne, variés autant que possible. Ayant choisi les cadres et les moyens de la textologie sémiotique, nous estimons que la description et l'interprétation des relations de coréférence des constituants textuels de toute première importance, comme les pronoms, ne peut se faire qu'à la base d'un corpus de textes.

**Les questions concernant à la fois la représentation des phrases du texte et celle des index de coréférence ne peuvent être résolues que d'après les résultats d'analyses menées sur un corpus de textes de taille considérable (et varié). (PETÓFI 1998 : 31, *c'est moi qui traduis* — A. Cs.)**

À part quelques textes sous forme imprimée, la grande partie de nos recherches a été menée sur des textes sous forme électronique, dans un premier temps à l'École Supérieure de Szombathely (partiellement en collaboration avec le Département de Linguistique Appliquée et l'Université de Nancy 2), dans un deuxième temps à l'Université de Debrecen. Afin d'arriver à un résultat fiable, nous avons choisi les textes de façon qu'il y en

ait une grande variété quant à l'auteur, aux genres, au code (oral de même qu'écrit) et à l'époque (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles) : le *Canadian Hansard* et les *Débats du Sénat* du Canada, ainsi que des documents de l'Union Européenne (l'*Agenda 2000*), accessibles sur Internet, *Dix heures et demie du soir en été*, *L'amante anglaise* et *La vie tranquille* de Marguerite Duras, *Les Mots* de Jean-Paul Sartre, *Une vie* et *Bel ami* de Guy de Maupassant, *Madame Bovary* et *Bouvard et Pécuchet* de Gustave Flaubert, *L'Argent* et *La Curée* de Zola, *Du côté de chez Swann* de Proust, les *Onze extraits de corpus* de BLANCHE-BENVENISTE (1990), des articles du magazine *Le Nouvel Observateur* et du journal *Le Monde* disponibles sur Internet. Les romans de Flaubert, de Maupassant et de Zola ont été obtenus sous forme électronique de l'Association de Bibliophiles Universels.

## II. RELATIONS DE CORÉFÉRENCE : ASPECTS GÉNÉRAUX ET CAS PARTICULIERS DES PRONOMS INDÉFINIS EXPRIMANT LA QUANTITÉ

### II.1 Problèmes de référence pronominale

***PRONOM* : Dans toutes les langues, il existe des mots qui s'emploient pour renvoyer et se substituer à un autre terme déjà utilisé dans le discours (emploi anaphorique) ou pour représenter un participant à la communication, un être ou un objet présents au moment de l'énoncé (emploi déictique). (DUBOIS et alii 1991 : 395)**

Quoique le terme *pronom* soit ambigu et controversé (si bien que dans la grammaire générative, par exemple, l'objet de notre étude ne se rapporte même pas aux pronoms), nous avons opté pour le maintenir pour deux raisons. D'une part, comme il importe d'utiliser une terminologie connue et comprise par le plus grand nombre des lecteurs. Or, ces éléments sont appelés *pronoms* par la tradition grammaticale française ; il nous a donc semblé utile de garder ce terme. La grammaire de RIEGEL et alii (1994), qui emploie aussi le terme *pronom*, nous confirme dans

notre choix (nous renvoyons le lecteur au passage cité *supra*, p. 4).

D'autre part, la conception traditionnelle du pronom est d'une logique inhérente difficilement attaquable. Dans la phrase *Beaucoup sont venus*, la fonction du sujet est bien remplie selon les règles de la syntaxe du français ; s'il n'en était pas ainsi, la phrase serait grammaticalement incorrecte :

**Le sujet est le premier des deux éléments nécessaires à la constitution d'une phrase. Il n'est donc pas effaçable et précède normalement le groupe verbal. (RIEGEL et alii 1994 : 129)**

Or, la fonction du sujet ne peut être remplie que par un groupe nominal ou par ses substituts pronominaux, ou encore par une proposition subordonnée. Étant donné que *beaucoup* n'est ni groupe nominal ni proposition subordonnée, par contre, il a des caractéristiques typiquement pronominales, on est obligé de le considérer comme pronom.

Il est communément admis que les pronoms ont un fonctionnement essentiellement référentiel. Comme les quantificateurs – en vertu de la logique inhérente de l'approche traditionnelle – sont des pronoms, et les pronoms sont des éléments référentiels, on doit bien attribuer une référence aux indéfinis comme *beaucoup*, *peu*, *personne*, etc. Il ne serait pas heureux de céder à la tentation de prétendre que *personne*, par exemple, ne peut avoir de référence. Il est évident que les mécanismes de la signification linguistique ne sont pas des phénomènes qui illustrent ou suivent les règles de la logique formelle. Dans ce qui suit, plusieurs analyses montreront que l'interprétation de *personne* passe par l'identification de l'ensemble des référents présents dans le co(n)texte accompagnée par la négation d'une proposition (au sens logique du terme) relative à eux. Contentons-nous d'un petit exemple pour illustrer la différence entre les approches de la logique formelle et de l'interprétation (ordinaire) des

textes : dans le roman bien connu de A. A. Milne, Winnie l'Ourson va voir son ami, Coco Lapin qui, en pensant qu'il y a quelque étranger devant sa porte, ne le laisse pas d'abord entrer et garde un profond silence. Mais lorsque l'ourson pose la question : « Personne n'est là ? », il finit tout de même par lui répondre : « Personne. ».

Si l'ourson s'en allait au lieu de continuer la conversation, on devrait trouver sa réaction tout à fait 'logique'. Mais ce qui est bizarre, c'est aussi le caractère 'logique' de ce qu'il fait : la scène devient d'autant plus amusante que l'ours commence à raisonner logiquement (au lieu de s'en aller, par exemple). À l'issue d'une démonstration « formelle » du caractère logiquement faux de l'emploi autoréférentiel de *personne*, il aboutit à une conclusion dont on comprend que l'interprétation de l'énoncé *Personne*. dans le discours ordinaire n'obéit pas forcément à la logique vériconditionnelle.

La référence pronominale a été considérée pendant longtemps comme un phénomène qui ne présente pas beaucoup de difficultés : l'assignation du référent d'un pronom anaphorique se fait *via* un antécédent dans le cotexte même (en cas d'anaphore, il faut chercher l'antécédent dans l'environnement linguistique antérieur, en cas de cataphore, dans l'environnement linguistique postérieur).

**La situation est aujourd'hui beaucoup moins sereine. On ne tient plus pour totalement satisfaisante, quelque vertu qu'elle pût avoir, la conception localisante classique en matière d'anaphore et de pronoms. (KLEIBER 1994 : 8)**

**Par la diversité de leurs formes, de leurs conditions d'emplois et des processus d'interprétation qu'elles sollicitent, les expressions référentielles débordent largement le cadre des approches grammaticales traditionnelles. (RIEGEL et alii 1994 : 571)**

En effet, la conception classique ne dit rien sur la manière de retrouver l'antécédent, ni sur la méthode à suivre pour choisir le bon antécédent parmi les antécédents potentiels concurrents. À cette approche localisante des expressions, en particulier des pronoms, anaphoriques s'oppose l'approche beaucoup plus récente selon laquelle, dans le processus d'interprétation référentielle, il faut recourir à des calculs inférentiels, c'est-à-dire que la « trouvaille »<sup>2</sup> du référent met en jeu non seulement des règles de grammaire conventionnelles, quasi-mécaniques, mais aussi tout le contexte d'énonciation, le savoir partagé des sujets interprétants.

C'est cette prise en considération des facteurs hors-textuels qui donne lieu également à la distinction des termes *texte* / *discours*.

ADAM (1990) définit le terme *texte* en opposition avec le terme *discours* de la façon suivante :

**DISCOURS = Texte + Conditions de production**

**TEXTE = Discours – Conditions de production (ADAM 1990 : 23)**

D'après ce schéma, le *texte* est une structure linguistique abstraite, considérée en soi, sans les facteurs extralinguistiques de sa production. Le *discours*, en revanche, est un objet concret, considéré dans sa situation d'énonciation (lieu, temps, participants, etc.), ce qui rend en son cas les approches purement linguistiques impossibles. Dans ce sens, la référence est à comprendre comme un phénomène discursif. En ce qui concerne la localisation du référent, on distingue généralement deux cas suivant que l'antécédent est localisé dans le cotexte même, à travers d'autres segments du texte, ou qu'il n'est ac-

---

<sup>2</sup> C'est un terme de KLEIBER (1994) que nous nous sommes permis d'utiliser pour la raison qu'il exprime le mieux le côté créatif de la recherche qui permet de trouver le référent adéquat.

cessible que dans la situation de communication. Dans le premier cas, on parle de référence *anaphorique* (*anaphore* est à comprendre ici dans son sens englobant les procédés anaphoriques proprement dits et cataphoriques aussi), dans le deuxième, de référence *situationnelle* ou *déictique*. (RIEGEL et alii 1994), en présentant la classe des pronoms, complète ce tableau par un troisième mode de référence, nommé *par défaut*, lorsque

**en général, c'est l'interprétation générique qui s'impose, réduisant la valeur référentielle du pronom à ses seuls traits définitoires stables, sans autre limitation situationnelle ni textuelle. (RIEGEL et alii 1994 : 195)**

De notre point de vue, ce mode de référence a une importance particulière, étant donné que

**ce type d'emploi se rencontre fréquemment dans la catégorie des pronoms indéfinis et des pronoms négatifs. (ibid.)**

À notre sens, il n'est pas heureux de confondre la *référence générique* et la *référence par défaut*. Considérons les deux phrases suivantes :

*Personne* n'est parfait.

Si un enfant s'attache à une personne, mais que celle-ci est remplacée par une autre, puis par une autre, il préférera bientôt ne plus s'attacher à *personne*.

Dans la première phrase, *personne* réfère à tout être humain, sans exception. C'est donc l'interprétation générique qui s'impose. Dans la deuxième phrase, par contre, *personne* réfère seulement au groupe de ceux qui seront éventuellement en contact avec l'enfant (filles au pair, gardiennes). Le cercle des référents est donc plus restreint que dans le cas d'une référence générique qui fait que « l'on envisage la contrepartie référentielle de l'expression dans son extension maximale » (RIEGEL et alii 1994 : 571). En cas de référence par défaut, on renvoie au référent le plus immédiatement accessible, d'une part, à partir

des informations fournies par le cotexte, d'autre part, à partir de nos connaissances relatives au monde. La référence générique se rencontre principalement dans les proverbes, dictons et sentences, comme *Chacun pour soi, Dieu pour tous - Nul n'est prophète en son pays - Rien ne se perd, rien ne se crée*, c'est-à-dire dans des phrases toutes faites dont l'interprétation ne dépend pas de la situation d'énonciation. Étant donné que la référence par défaut affecte un groupe, une classe de référents non-identifiés, mais identifiables à partir du contexte et/ou de nos savoirs extra-linguistiques, elle doit être considérée comme englobant la référence générique, une sorte de référence par défaut menée jusqu'à l'extrémité, où il s'agit de référents non-identifiés et non-identifiables. On pourrait ainsi dire que ***toute référence générique est référence par défaut, mais toute référence par défaut n'est pas référence générique***. C'est une distinction dont la nécessité sera confirmée à l'issue de l'analyse de plus d'un exemple. Les pronoms indéfinis à référence générique sont, en fait, extrêmement rares dans notre corpus, aussi considérons-nous ce type de référence comme marginal.

Cependant, les différents pronoms ne sont pas pour autant anaphoriques ou déictiques ; en principe, n'importe quel pronom peut participer à n'importe lequel de ces modes de référence. Tout comme, en considérant l'anaphore d'un autre côté, nous devons dire qu'il n'y a pas une classe unique d'éléments destinés à être uniquement anaphoriques. Les pronoms, les SN définis, les SN démonstratifs, possessifs, les temps grammaticaux, les adverbes, etc., ne sont pas *a priori* anaphoriques, mais ils le deviennent. Ce qu'une étude textuelle des pronoms indéfinis doit se fixer pour tâche est donc avant tout leur aptitude de fonctionner selon les différents modes de référence.

Or, ceci implique avant tout que certains aspects de la référence anaphorique soient précisés. Plus particulièrement, il convient de définir avec précision ses cadres de fonctionnement : le

texte, ainsi que les constituants de celui-ci que l'on espère pouvoir identifier en tant qu'antécédents.

Dans les cadres de la *textologie sémiotique* de PETÓFI, le terme *texte* se trouve considérablement modifié et enrichi par rapport au sens qu'on lui attribue habituellement. Dans sa conception, le *texte* doit être considéré comme un signe complexe, indépendamment de sa grandeur ou complexité ; qui a un signifiant multi-médiatique à composantes partiellement ou uniquement verbales ; qui peut être considéré, quant à l'essentiel, comme clos, même s'il est en relation de dépendance d'avec d'autres signes complexes ; et qui satisfait aux attentes des sujets interprétants relatives à des situations de communication. (Cf. PETÓFI, BENKES 1998 : 34)

Par rapport à la pluralité des textes que recouvre cette définition, nous ne nous penchons que sur un sous-ensemble restreint ; en effet, le corpus exposé dans le présent travail n'est constitué que de textes verbaux, écrits et oraux.

Les *constituants du texte linguistique* (i. e. du texte à signifiant exclusivement ou principalement verbal), qui s'organisent en unités de plus en plus complexes pour former l'unité la plus complexe, le texte lui-même, ne sont pas faciles à déterminer, ne serait-ce qu'en raison de l'hétérogénéité embarrassante des textes. À première vue, c'est la phrase qui paraît être l'unité minimale. Mais d'une part, la définition de la phrase elle-même n'est pas résolue définitivement et pour toujours :

**La grammaire moderne, plutôt que de définir la phrase, préfère dire ce que c'est que « faire des phrases » ou donner la liste des traits qu'on retrouve dans tout ce qu'on appelle « phrase ». (DUBOIS et alii 1991 : 378)**

d'autre part, les propositions, tout en étant les constituants majeurs de la phrase, c'est-à-dire d'un autre niveau d'analyse

linguistique, peuvent entrer dans la constitution sémantique du texte comme des unités autonomes.

Toute phrase (et peu importe ce que l'on entend exactement par là) **est subordonnée à chacune des autres dans la mesure où elle n'est pas simplement déchiffrée en elle-même mais participe à la compréhension de l'ensemble des autres.** (WEINRICH 1973 : 174)

Au lieu d'essayer de marquer des frontières rigides entre les constituants du texte, il s'avère plus utile d'adopter un point de vue global et de définir d'abord les niveaux de l'analyse textuelle pour pouvoir ensuite dire quels sont les éléments et les structures linguistiques qui peuvent les construire. C'est dans cet esprit que (PETŐFI, BENKES 1998 : 58) distingue les niveaux architectoniques de l'organisation compositionnelle du texte, et non seulement du texte linguistique : les niveaux de la sub-architectonie, de la micro-architectonie, de la méso-architectonie et de la macro-architectonie dont chacun se compose d'unités élémentaires de premier, de deuxième, de n-ième degré. La macro-unité de premier degré du niveau de la macro-architectonie est, dans le cas du texte écrit / imprimé, la « proposition textuelle » délimitée par un signe de ponctuation considéré par l'auteur comme marquant la fin de la phrase. La question qui se pose à ce point est de savoir quels sont les signes de ponctuation qui sont à comprendre comme des signes de clôture ? Cela peut varier d'une interprétation à l'autre, ce qui signifie que cela reste à définir toujours au cours de l'interprétation donnée.

Selon la conception d'(ADAM : 1990), qui ne veut rendre compte que du texte linguistique, tout texte est composé d'un certain nombre de séquences qui sont constituées de macro-propositions, elles-mêmes constituées de micro-propositions. Ce modèle, décrivant un texte idéal, n'est cependant pas adapté tel quel à traiter un texte d'une certaine complexité. Ce qui est le plus problématique, c'est le niveau de la macroproposition. Les

« propositions textuelles », ou les macro-unités de premier degré de PETŐFI, peuvent former des paquets de propositions à plus d'un niveau hiérarchique. Il semble donc plus adéquat de parler dans certains cas de macro-unités de deuxième, de troisième, de quatrième, etc. degrés qui s'emboîtent hiérarchiquement pour créer des macro-unités de niveaux supérieurs, comme le propose PETŐFI. Cette terminologie permet de décrire même une séquence d'extrême complexité. Cependant, dans les cas où la complexité structurale du texte ne nécessite pas l'utilisation des termes de macro-unités de premier, de deuxième, etc. degré, un peu lourds à manier, nous allons recourir à la terminologie plus simple d'ADAM.

Finalement, une fois le mode de référence et la nature des référents précisés, nous devons répondre à la question de savoir en quelle mesure les pronoms indéfinis sont des garants de la texticité et en quoi consiste leur contribution à l'assurer.

La texticité est assurée par un ensemble complexe de procédés dont l'étude linguistique, traditionnellement, n'est que partielle et relève tantôt du domaine de la morphosyntaxe, tantôt du domaine de la sémantique. C'est aussi de ces procédés linguistiques garantissant le caractère bien formé du texte que rendent compte les notions de *connexité* et de *cohésion*, complétées de celle de *cohérence* dans la définition d'ADAM.

**Le texte est un produit connexe, cohésif, cohérent (et non pas une juxtaposition aléatoire de mots, phrases, propositions ou actes d'énonciation). (ADAM 1994 : 109)**

En effet, la cohérence n'est pas une propriété linguistique des énoncés, mais une propriété de nature pragmatique. En jugeant de la cohérence d'un texte, le sujet interprétant met en jeu non seulement ses connaissances relatives à l'objet verbal donné et à l'usage de celui-ci, mais également celles relatives à la réalité extralinguistique.

**Le jugement de cohérence est rendu possible par la découverte d’(au moins) une orientation argumentative globale de la séquence qui rend possible l’établissement de liens entre des énoncés manquant éventuellement de connexité et/ou de cohésion et/ou de progression et/ou de pertinence situationnelle (contextuelle). (ADAM 1994 : 111)**

Même si, chez ADAM, ce mode de voir le critère de la cohérence d’un énoncé en son orientation argumentative est nourri de la théorie de l’argumentation, cela correspond *grosso modo* aux conditions d’interprétation décrites ci-haut d’après PETŐFI. Les différentes orientations argumentatives<sup>3</sup> déclenchées par

---

<sup>3</sup> Dans la théorie de l’argumentation, « l’orientation argumentative est la direction donnée à l’énoncé dans le but d’atteindre telle ou telle classe de conclusions » (MOESCHLER, REBOUL 1994 : 315). Comme le disent ANSCOMBRE et DUCROT, « c’est [...] un trait **constitutif** de nombreux énoncés, qu’on ne puisse pas les employer sans prétendre orienter l’interlocuteur vers un certain type de conclusion (par le fait qu’on exclut un autre type de conclusion) : il faut donc dire, quand on décrit un énoncé de cette classe, quelle orientation il porte en lui — ou encore [...] en faveur de quoi il peut être argument » (ANSCOMBRE, DUCROT 1983 : 30).

L’orientation argumentative dépend à la fois de facteurs discursifs et linguistiques ; par ces derniers, « il faut comprendre la présence de marqueurs linguistiques spécialisés dans l’indication de l’orientation argumentative. Ces marqueurs sont appelés **opérateurs argumentatifs**. Un **opérateur argumentatif** est un marqueur linguistique qui, opérant sur une phrase, restreint son potentiel argumentatif en lui assignant une orientation argumentative. » (MOESCHLER, REBOUL 1994 : 315)

Certains pronoms indéfinis pourraient ainsi être appelés, on le verra plus loin, des opérateurs argumentatifs. Toutefois, nous nous en abstenons car nous ne nous réclamons pas de la théorie de l’argumentation en tant que cadre théorique général du présent travail. En revanche, le terme d’orientation (argumentative ou pragmatique) nous paraît tout à fait utilisable même en dehors de ladite théorie, à condition d’en offrir une définition plus nuancée. Par orientation (pragmatique ou argumentative), il conviendra donc d’entendre, dans tout ce qui suit, la propriété d’une expression ou d’un énoncé qui consiste à délimiter, sur les plans sémantique et/ou pragmatique, ses possibilités

certains pronoms indéfinis qui présentent une synonymie apparente seront étudiées dans le **chapitre III**.

**Si la cohérence est une dimension interprétative du discours, sa cohésion en est la dimension linguistique et sémantique. (MÆSCHLER, REBOUL 1994 : 464)**

La cohésion est assurée d'une part, par les éléments verbaux identiques, d'autre part, par les éléments coréférentiels, et finalement, par les éléments qui appartiennent au même champ sémantique. Ces phénomènes, désignés par la notion de l'isotopie, sont les garants de la continuité-répétition. Mais un discours n'est cohésif que s'il progresse en même temps.

**Chaque énoncé est censé apporter une information nouvelle, sinon il y a rabâchage. (DUCROT 1972 : 87)**

Tout texte bien formé présente donc un équilibre entre la continuité-répétition, d'une part, et la progression de l'information, de l'autre. Les pronoms, étant des éléments référentiels, ont leur rôle dans l'assurance de la continuité. La reprise pronominale des unités verbales est appelée traditionnellement *pronominalisation* et elle est considérée comme une procédure purement grammaticale. Tout en n'ignorant pas la propriété connexive des pronoms, c'est-à-dire leur rôle joué dans les phénomènes locaux de liage (de nature morphosyntaxique surtout), nous insistons sur leur capacité de maintenir des relations isotopiques dans l'architecture sémantique du texte. C'est ce qu'observe PETŐFI (1993 : 16) quand il dit que l'analyse des pronoms comme éléments anaphoriques se fait en même temps à deux niveaux : d'une part, au niveau de la constitution linguistique du texte où on parle d'éléments ou expressions anaphoriques et de leurs antécédents, d'autre part, au niveau du modèle mental auquel nous appliquons les termes de

---

d'insertion co(n)textuelle et/ou l'ensemble des inférences qu'il serait possible de tirer à la seule base de son sens descriptif.

*coréférence totale et coréférence partielle / thématique.* La coréférence totale désigne en général la substitution pronominale des noms propres, des noms ou des expressions nominales, tandis que par coréférence partielle, il faut entendre les relations thématiques, comme par exemple celle entre hyponyme-hyperonyme ou entre partie-tout. Cependant, il ne faut pas voir en la substitution pronominale un simple procédé de reprise-répétition. En effet, une coréférence n'est jamais totale (sauf peut-être dans le cas des pronoms personnels), le référent contient toujours une information supplémentaire ou modifiée par rapport à son antécédent, ce qui fait avancer le texte dans une nouvelle direction. La substitution pronominale n'est pas seulement un procédé de reprise, mais aussi un moyen de progression thématique du texte.

**La référence est donc un phénomène qui a sa syntaxe et sa sémantique, mais qui est régi par la pragmatique, parce que c'est dans la situation de communication qu'elle devient valable ; par conséquent, elle ne peut être décrite que dans un cadre pragmatique ou textuel. (TOLCSVAI NAGY 2000 : 16, *c'est moi qui traduis* — A. Cs.)**

Une étude textuelle des pronoms indéfinis doit donc viser une description dynamique des items, un à un, pour définir les particularités de leur contribution à garantir la connexité, la cohésion et la cohérence même du texte.

**Si les tentatives de définir la notion d'anaphore connaissent des difficultés plus ou moins sérieuses, si les essais de mettre à jour les facteurs permettant de trouver le bon antécédent n'ont pas abouti à des résultats sûrs et stables, c'est parce que les différents marqueurs anaphoriques ne donnent pas lieu à un fonctionnement référentiel identique. Pour y voir un peu plus clair, il est nécessaire de décrire chaque type d'expression anaphorique à part, de dire quelle est la spécificité de l'anaphore définie, de l'anaphore démonstrative sous ses différentes**

formes, de l'anaphore pronominale, etc. Beaucoup de progrès ont déjà été accomplis en ce sens. Outre qu'elle permettra de mieux comprendre comment se fait la résolution des anaphores, une telle approche rendra également compte de la distribution des expressions anaphoriques dans les chaînes de référence : pourquoi tel marqueur est-il employé et non tel autre ? (KLEIBER 1994 : 40)

## II.2 Un modèle d'analyse

L'analyse de toute relation référentielle peut prendre deux directions : l'une consiste à aborder la question de la référence du côté de la production, tandis que l'autre cherche à résoudre une relation de référence déjà établie. Dans le premier cas, on pose la question de savoir comment se construit par exemple une anaphore adéquate à son co(n)texte ; dans le deuxième cas, on cherche la réponse à la question « Qu'est-ce qui oriente l'interprétant dans sa recherche du bon antécédent ? ». Notre analyse s'engagera dans cette deuxième direction.

Les différentes opérations effectuées lors de l'analyse seront illustrées sur le texte suivant. Notre méthode d'analyse reprend celle de (PETŐFI 1998 : 15-31), avec quelques modifications de seconde importance.

[C01] On voit arriver **une<sup>^</sup>colonne<sup>^</sup>de<sup>^</sup>femmes<sup>[i]</sup><sup>^</sup>et<sup>^</sup>d'enfants<sup>[j]</sup>**. [C02] **Tout<sup>^</sup>le<sup>^</sup>monde** (les femmes et les enfants) <sup>[i+j]</sup> s'assied sous un arbre et les palabres commencent avec le caravanier. [C03] **Les<sup>^</sup>esclaves** (les femmes et les enfants) <sup>[i+j]</sup> parlent. [C04] Les récits sont plus horribles les uns que les autres. [C05] Sévices, viols à répétition, lavage de cerveau pour convertir **les<sup>^</sup>enfants<sup>[j]</sup>** à l'islam, séjours dans les camps de concentration, enrôlement dans la milice. [C06] **Certaines<sup>^</sup>femmes<sup>[i01]</sup>** n'arrivent même pas à raconter **leur** <sup>[i01']</sup> /? <sup>[i]</sup> terrible histoire. [C07]

**D'autres**(<sup>^</sup>femmes) [i02'] parlent de *se*[i02'] suicider. [C08]  
**D'autres**(<sup>^</sup>femmes)**encore**[i03'] ne savent pas si *elles*[i03']  
 /? [i] pourront profiter de *leur*[i03'] /? [i] /? [i+j] liberté  
 retrouvée. (LE NOUVEL OBSERVATEUR)

Le premier pas dans l'analyse des textes est la délimitation du segment qui sert de cadre à l'identification des relations de coréférence du pronom indéfini donné. Il s'agit donc d'un segment qui contient le(s) référé(s) cotextuels ou qui permet l'accès au(x) référé(s) contextuels. (Par conséquent, les segments ainsi délimités satisfont au critère de la complétude évoqué *supra*, ce qui nous a amené à appeler nos exemples simplement des *textes*.) Déjà, cette première opération n'est pas de toute évidence puisque d'une part, de nombreux indéfinis manquent de marque morphologique du genre et/ou du nombre (*personne, rien, beaucoup, plusieurs, etc.*), d'autre part, leur portée référentielle peut être parfois d'une grandeur étonnante. Il faut donc reconnaître que, même si les organisateurs linguistiques et/ou l'arrangement typographique du texte nous viennent en aide, l'intuition a souvent sa part dans la délimitation d'une séquence. Cependant, quant aux quantificateurs, comme il s'agit dans la grande majorité des cas de séquence énumérative, nous pouvons chercher « le point de départ », c'est-à-dire la première dénomination du tout donné sans difficulté, ici *une colonne de femmes et d'enfants*. Généralement, la fin de la séquence est déjà explicitement marquée : *d'autres encore*.

L'opération suivante consiste à marquer les propositions par des codes comme [C01] où la lettre C est à comprendre comme unité macro-Compositionnelle de premier degré, et le chiffre comme le numéro d'ordre de la proposition textuelle donnée.

Ensuite, les propositions sont complétées par les implicites concernant les indéfinis, déduites du cotexte verbal et/ou de nos connaissances relatives à la réalité, de façon que les relations coréférentielles inter- et intraphrastiques apparaissent explicitement :

[C01] On voit arriver **une<sup>^</sup>colonne<sup>^</sup>de<sup>^</sup>femmes<sup>^</sup>et<sup>^</sup>d'enfants**. [C02] *Tout<sup>^</sup>le<sup>^</sup>monde* (les femmes et les enfants) s'assied sous un arbre et (...).

Les implicites explicitées verbalement sont mises entre parenthèses (); les éléments considérés comme formant un seul constituant sont reliés par le signe de concaténation <sup>^</sup>.

Quatrièmement, nous déterminons quelles sont les expressions verbales qui sont en relation de coréférence avec le(s) pronom(s) indéfini(s) donné(s) pour pouvoir les marquer par des index de coréférence : **une<sup>^</sup>colonne<sup>^</sup>de<sup>^</sup>femmes<sup>[i]</sup><sup>^</sup>et<sup>^</sup>d'enfants<sup>[j]</sup>** et **Certaines<sup>^</sup>femmes<sup>[i01]</sup><sup>^</sup>**. La première apparition de la dénomination du tout et les pronoms indéfinis seront typographiquement marqués par des **caractères gras**; les divers éléments cotextuels qui forment une anaphore lexicale, totale ou partielle, avec les indéfinis seront mis *en italiques gras*, ceux qui présentent d'autres rapports référentiels quelconques avec les indéfinis seront simplement *en italiques*.

Dans les cas où le système de rapports coréférentiels de l'indéfini donné est d'une certaine complexité, pour le voir globalement, nous le présenterons sous forme de tableau.

	C01	C02	C03	C04	C05	C06	C07	C08
<b>i</b>	<b>une colonne de femmes</b>	<i>tout le monde</i>	<i>les esclaves</i>			<b>certains femmes leur</b>		
							<b>d'autres se</b>	
								<b>d'autres encore elles leur</b>
<b>j</b>	<b>et d'enfants</b>				<i>les enfants</i>			

Finalement, sous le titre de « Commentaires », nous faisons l'analyse coréférentielle des indéfinis dans les textes choisis comme exemples de notre corpus.

## II.3 Analyse coréférentielle des quantificateurs

L'analyse des quantificateurs suivra l'ordre de la présentation du **tableau** de la page 16.

### II.3.1 Quantificateurs exprimant la nullité

<i>personne, rien, aucun, nul, pas un</i>
---

#### II.3.1.1 Personne

##### II.3.1.1.1 RÉFÉRENCE COTEXTUELLE

###### Texte 1/a

*Le président suppléant* : [C01] Les avantages que vous offrez ont-ils été acceptés par **tous^les^employés** [i] ? [C02] N'y a-t-il eu aucun ressentiment de la part de **certains** (employés)[i'], parce que leurs collègues pouvaient rester chez eux pour s'occuper de leurs enfants malades, par exemple ? [C03] En d'autres mots, pensez-vous que **tous vos employés**[i] soient sensibles aux besoins particuliers des parents d'enfants en bas âge ? *Mme White* : [C04] Je n'ai jamais entendu **personne** (aucun employé)[i] se plaindre parce que **quelqu'un** (n'importe quel employé) [i<sub>01</sub>/i<sub>02</sub>/i<sub>03</sub>/i<sub>n</sub>] avait utilisé des jours de congé de maladie pour s'occuper de ses enfants. [C05] Je crois qu'il s'agit là d'avantages approuvés par **la plupart des employés** [i']. (Procès-verbaux)

###### COMMENTAIRES — référence cotextuelle stricte

Le **Texte 1/a**, étant composé d'une question et d'une réponse, constitue un échange minimal où les relations de (co)références de première importance se manifestent entre le propos de la question et celui de la réponse. Vu que le pronom *personne* n'est pas muni de marques de genre et/ou de nombre

et tout ce qui est codé dans son sens, c'est qu'il réfère à des humains, ce ne sont pas les phénomènes locaux de liage qui viennent en aide dans l'assignation du référent, mais les règles de cohésion et de cohérence.

Les expressions récurrentes constituent un fil conducteur entre question et réponse en garantissant la cohésion de la séquence : (Q) *ressentiment* - (R) *se plaindre* ; (Q) *avantages acceptés* - (R) *avantages approuvés* ; (Q) *s'occuper de leurs enfants* - (R) *s'occuper de ses enfants*.

La relation de coréférence entre *personne* et *tous les employés* est garantie par le fait que question et réponse présupposent la même chose (*les avantages sont acceptés*), et l'enchaînement porte sur le contenu posé (*par tous les employés*), c'est-à-dire sur le propos discursif.

#### Loi d'enchaînement

**Lorsqu'un énoncé A est enchaîné à un autre énoncé B, le lien entre A et B ne concerne jamais ce qui est pré-supposé, mais seulement ce qui est posé par A et par B. (MÆSCHLER, REBOUL 1994 : 243)**

Le pronom *personne*, qui apparaît dans la phrase [C04] de la réponse, renvoie en effet par anaphore au GN-propos *tous les employés* de la phrase [C01].

#### Texte 1/b

*Mme Campbell* : [C01] Puisque je suis présidente du comité *municipal* des subventions aux garderies, je devrais être la première à entendre parler de plaintes à ce sujet, s'il y en avait. [C02] Or, **personne** (aucun habitant de la municipalité), absolument **personne** ne m'a jamais téléphoné pour me dire que ces dépenses ne seraient pas justifiées. (Procès-verbaux)

**COMMENTAIRES** — référence cotextuelle associative

Dans ce texte, le pronom *personne* n'entretient pas de relation de coréférence stricte avec un GN qui lui serve d'antécédent. Il y a pourtant un *GNI* cotextuel, plus précisément un constituant d'un *GNI*, par l'intermédiaire duquel *personne* renvoie à un *GN2* associé par une relation stéréotypique au *GNI*. C'est ainsi que le constituant *municipal* du GN *présidente du comité municipal* permet d'associer à la *municipalité* comme étant *l'ensemble de ses habitants*. Le pronom *personne* réfère donc par anaphore associative aux habitants de la municipalité. Étant donné qu'il n'y a aucun lien morphosyntaxique qui vienne en aide dans l'assignation du référent adéquat au pronom *personne*, l'interprétation de la relation anaphorique entre *personne* et son référent se fait sur le plan sémantique et pragmatique.

## II.3.1.1.2 RÉFÉRENCE PAR DÉFAUT

**Texte 2**

[C01] Si *un enfant* s'attache à *une personne* mais que celle-ci est remplacée par *une autre*, puis par *une autre*, il préférera bientôt ne plus s'attacher à **personne**. (Procès-verbaux)

**COMMENTAIRES**

Ce texte est composé d'une seule phrase complexe introduite par la conjonction *si* qui a simplement la fonction de « poser le cadre situationnel, sans l'asserter comme fait particulier » (RIEGEL et alii 1994 : 508). Les formes verbales (*si* + présent / futur), les déterminants indéfinis et le contenu propositionnel nous forcent à interpréter cette phrase comme exprimant une hypothèse envisagée dans sa probabilité. En effet, l'article indéfini du GN *un enfant* a la valeur de désigner la classe des enfants à travers un exemplaire représentatif, il est donc d'emploi

générique. Les GN indéfinis *une personne, une autre* renvoient à des référents non-identifiés, pourtant identifiables à partir du contexte et de nos connaissances relatives au monde. Sachant que c'est une représentante d'une garderie qui parle des effets psychologiques indésirables de la fluctuation du personnel des garderies, on identifie les expressions *une personne, une autre* à une gardienne, à une éducatrice, c'est-à-dire à ceux ou celles qui auront l'occasion de s'occuper de l'enfant.

Étant donné qu'il s'agit ici de deux prédications parallèles dont la deuxième est la négation du premier, avec le même verbe et le même agent, on est amené à substituer le référent virtuel du premier prédicat, *gardienne* ou *éducatrice*, à *personne* :

$\exists x$  [s'attache (un enfant, à x) & personne (x)] / personne = une éducatrice

$\forall x$  [–s'attache (un enfant, à x) & personne (x)] / personne = aucune éducatrice

(ce qui illustre, du reste, le caractère étymologiquement — et logiquement — unique du mot *personne*).

Le pronom indéfini *personne* réfère donc, **dans le cotexte actuel du Texte 2**, selon le mode de référence par défaut, c'est-à-dire à un groupe de référents cotextuellement et situationnellement non-identifiés, mais identifiables à partir des calculs inférentiels.

#### II.3.1.1.3 RÉFÉRENCE DÉICTIQUE

##### Texte 3

*M. Heap* : [C01] Merci, madame la présidente. [C02] Tout comme M. Belsher, *je* voudrais féliciter Mme Verkuyl d'avoir privilégié la famille dans son témoignage. (...) [C03] Étant père de sept enfants et grand-père de douze, *je* suis tout à fait sur la même longueur d'ondes que *vous*. [C04] Il y

a cependant certaines parties de votre mémoire qui *me* paraissent contestables, notamment en ce qui concerne votre utilisation des statistiques. [C05] Ainsi, lorsque *vous* parlez du cas des enfants élevés durant la Deuxième Guerre mondiale, *vous* dites qu'il y avait une infirmière pour 8 ou 12 bébés. [C06] Certes, **nous** ne savons pas pourquoi les choses se sont passées comme cela, [C07] mais *je* dois dire que **personne** *ici* ne recommande que l'on mette des bébés de trois mois dans les garderies où il n'y aurait qu'une gardienne pour 8 ou 12 d'entre eux. (Procès-verbaux)

#### COMMENTAIRES

Dans ce texte, les éléments cotextuels significatifs du point de vue de la référence du pronom *personne*, (mis en italique), sont des déictiques dont l'interprétation nécessite un renvoi à la situation d'énonciation immédiate. Les cadres situationnels sont établis par les premières phrases : le pronom personnel *je* identifie le locuteur : M. Heap, *vous* désigne l'allocutaire : Mme Verkuyl, tandis que les mots *présidente*, *témoignage*, *mémoire* nous font savoir qu'il s'agit d'un débat parlementaire où la présence d'autres personnes, députés, témoins, personnel administratif, est également supposée. Dans la proposition [C06], le pronom personnel *nous* renvoie donc aux témoins et aux députés, le locuteur y compris, présents au moment de l'énonciation. Dans la proposition [C07], le pronom indéfini *personne* est suivi de l'adverbe déictique *ici* qui désigne le lieu où le locuteur parle, aussi *personne* réfère-t-il déictiquement à tous ceux qui sont présents au même lieu et au même moment que le locuteur.



### II.3.1.2 Rien

#### II.3.1.2.1 RÉFÉRENCE COTEXTUELLE

##### Texte 1

[C01] Le lendemain, à son réveil, Bouvard fut surpris. [C02] Les deux premiers ifs de la grande allée (qui la veille encore, étaient sphériques) avaient la forme de paons — et un cornet avec deux boutons de porcelaine figuraient le bec et les yeux. [C03] Pécuchet s'était levé dès l'aube ; [C04] et tremblant d'être découvert, il avait taillé les deux arbres à la mesure des appendices expédiés par Dumouchel. [C05] Depuis six mois, les autres derrière ceux-là imitaient, plus ou moins, **des^pyramides**<sup>[i01']</sup>, **des^cubes**<sup>[i02']</sup>, **des^cylindres**<sup>[i03']</sup>, **des^cerfs**<sup>[i04']</sup> ou **des^fauteuils**<sup>[i05']</sup>. [C06] Mais **rien** (les pyramides, les cubes, les cylindres, les cerfs, les fauteuils) <sup>[i=i01'+i02'+i03'+i04'+i05']</sup> n'égalait les paons, Bouvard le reconnut, avec de grands éloges. (Bouvard et Pécuchet)

##### COMMENTAIRES — référence cotextuelle stricte

Étant donné que le pronom indéfini *rien* ne connaît pas de variations morphologiques, l'interprétation de sa référence n'est possible que sur le plan sémantique du texte. Les principales chaînes isotopiques de la séquence dessinent une opposition entre deux groupes d'arbres : *les deux premiers ifs - forme de paons / les autres - pyramides, cubes, cylindres, cerfs, fauteuils*. Ce sont ces dernières formes, énumérées dans la phrase [C05], auxquelles renvoie le pronom *rien* de la phrase [C06]. En effet, *rien* anaphorique a la fonction de résumer les différentes formes des arbres pour les mettre ensuite en opposition avec la forme de paons. Cette opposition est soulignée par le connecteur *mais* aussi.

## Texte 2

[C01] Rodolphe, le dos appuyé contre le calicot de la tente, pensait si fort à Emma, qu'il n'entendait **rien** [*i=i01'+i02'+i03'+i04'*]. [C02] Derrière lui, sur le gazon, **des domestiques empilaient des assiettes sales** [*i01'*]; [C03] **ses voisins parlaient**[*i02'*], il ne leur répondait pas; [C04] **on lui emplissait son verre**[*i03'*], et un silence s'établissait dans sa pensée, malgré **les accroissements de la rumeur**[*i04'*]. (Madame Bovary)

## COMMENTAIRES — référence cotextuelle conceptuelle

Dans ce texte, le pronom *rien* se trouve en relation inverse par rapport au **Texte 1**, c'est-à-dire qu'il réfère par cataphore à des éléments cotextuels qu'il semble résumer à l'avance. Nous nommons ce phénomène cataphore conceptuelle ou résumante, à l'analogie du terme d'anaphore conceptuelle, lorsque l'expression cataphorique ne réfère pas à un GN ou à un segment particulier du texte, mais « elle condense et résume le contenu d'une phrase, d'un paragraphe ou de tout un fragment du texte » (RIEGEL et alii 1994 : 614).

Dans la phrase [C01], *rien* est le complément d'objet direct du verbe *entendre*. Les propositions suivantes contiennent la description des actions qui présentent une compatibilité sémique avec le verbe *entendre*. Il s'agit, en effet, de la récurrence du même sème « percevoir par le sens de l'ouïe » : dans la proposition [C02], *empiler des assiettes* évoque le cliquetis des assiettes ; dans la proposition [C03], le verbe *parler* évoque la voix humaine et *emplir un verre*, dans la proposition [C04], le bruit du liquide coulant dans le verre. Cette chaîne isotopique se termine par le GN *les accroissements de la rumeur* qui peut être considéré comme une expression hyperonymique des expressions évoquant des bruits particuliers. Le pronom *rien* résume donc à l'avance et globalement les contenus véhiculés par les propositions qui le suivent.

II.3.1.2.2 RÉFÉRENCE PAR DÉFAUT

**Texte 3/a**

[C01] Si on réfléchit un peu à l'histoire, on peut se demander ce que les gens pensaient quand ils sont arrivés ici il y a 100 ans ... et les malheurs qu'ils ont connus. [C02] Ils avaient vraiment des problèmes. [C03] Ils n'avaient ni *électricité* [*i01*'], ni *pénicilline* [*i02*'], ni *routes* [*i03*']. [C04] Ils n'avaient **rien** (électricité, pénicilline, routes et d'autres choses encore que nous avons et qui sont nécessaires pour une vie confortable) [*i=i01*' + *i02*' + *i03*' ... + *i<sub>n</sub>*']. (Procès-verbaux)

**Texte 3/b**

*M. Grayson Taylor* : [C01] Au début, j'avais un problème à la garderie. [C02] Je ne voulais pas *manger*, parce que je n'aimais **rien** (aucun plat servi à la garderie). (Procès-verbaux)

**COMMENTAIRES Textes 3/a-b**

Le point commun que présentent ces deux textes quant à l'emploi référentiel du pronom *rien*, est dans le fait que *rien* réfère à un domaine de référents donné, mais dont le contenu concret n'est pas précisé. Les informations fournies par le contexte et nos connaissances sur le monde ne nous permettent de définir qu'un ensemble de référents plus ou moins vague. Comme cet ensemble ne peut pourtant pas être étendu dans l'absolu, le mode de référence du pronom *rien* dans les **Textes 3/a-b** est par défaut et non générique.

Dans le **Texte 3/a**, *rien* semble renvoyer, en les résumant, à des choses énumérées dans la proposition précédente. On dirait alors qu'il est seulement anaphorique. Cependant, nos connaissances extra-linguistiques contredisent cette interprétation. En effet, en disant le contraire de cet énoncé selon l'interprétation anaphorique de *rien*, on arrive à une prédication qui n'est évidemment pas valable dans notre réalité : « si l'on a l'électricité,

la pénicilline et les routes, on a tout ». À la lumière de la fausseté de cette affirmation, on voit clairement que l'ensemble des référents du pronom *rien* est étendu même au-delà de ces trois éléments. La restriction du cercle des référents se fait par association : l'isotopie créée par *l'électricité, la pénicilline et les routes* évoque par association des choses sans lesquelles nous ne pourrions plus vivre et qui n'existaient pas encore il y a cent ans. Aussi est-on amené à dire que *rien*, dans le **Texte 3/a**, est d'une double référence : il réfère, d'une part, par anaphore aux trois GN cotextuels coindexés avec lui ; d'autre part, selon le mode de référence par défaut, aux choses nécessaires pour une vie confortable, suggérées par le cotexte et par nos connaissances extra-linguistiques et marquées par l'index  $i_n$ .

Dans le **Texte 3/b** non plus, l'ensemble des référents potentiels du pronom *rien* n'est pas étendu à l'absolu, mais restreint par le verbe *manger* : *rien* réfère seulement à ce qu'on a donné à manger, c'est-à-dire à un ensemble identifiable de référents individuellement non-identifiables.

\*\*\*

L'interprétation des pronoms *personne* et *rien* s'effectue sur le plan sémantique du texte, l'interprétant devant en même temps recourir à des calculs inférentiels et à ses connaissances extra-linguistiques. En effet, la seule information codée dans le sens de ces pronoms est qu'ils restreignent la portée de la négation, dans le cas de *personne*, à des humains, dans le cas de *rien*, à des choses ou à des notions. Mais même cette règle a une validité limitée puisque le pronom *rien* peut exceptionnellement référer à des humains, tandis que *personne* ne peut référer qu'à des humains :

Le toit à deux versants, en face d'elle, reçoit la pluie. C'est à son faite, autour d'une cheminée carrée, sur l'arête qui sépare les deux versants, que se trouve *cette chose* dont la

forme reste identique à elle-même depuis dix heures et demie, lorsque Maria l'a vue à la faveur d'un éclair. **Cette chose** est enveloppée de noir. Il pleut sur elle comme sur le toit. Puis cela cesse. Et la forme est là. Elle épouse si parfaitement la forme de la cheminée que *l'on doute parfois, à la regarder longtemps, qu'elle soit humaine*. C'est peut-être du ciment, se dit-on, un étayage de la cheminée, noirci par le temps, lorsqu'un éclair illumine le toit, c'est **une forme d'homme**. [...]

Maria cette fois appelle.

— Rodrigo Pæstra.

La seule supposition qu'il puisse répondre, bouger, sortir de *cette pose inhumaine* fait déborder l'imagination de joie.

— Hé, appelle Maria. Elle fait un geste dans la direction du toit.

**Rien** n'a bougé. (*Dix heures et demie du soir en été*)

Dans ce texte, la dernière phrase veut dire que *l'homme n'a pas bougé*, mais vu que cet homme se trouve dans une situation inhumaine, tant physiquement que moralement, les doutes concernant son identité humaine s'expriment par l'utilisation du pronom *rien* au lieu de *personne*. Selon une autre interprétation, *rien* exprime que la forme de cet homme s'unit aux formes du toit à tel point qu'il en devient indistinct.

Dans notre corpus, nous avons trouvé des emplois par défaut, anaphoriques et déictiques aussi des deux pronoms, même si les derniers sont en un nombre inférieur aux deux autres.

II.3.1.3 *Aucun*

## II.3.1.3.1 RÉFÉRENCE COTEXTUELLE

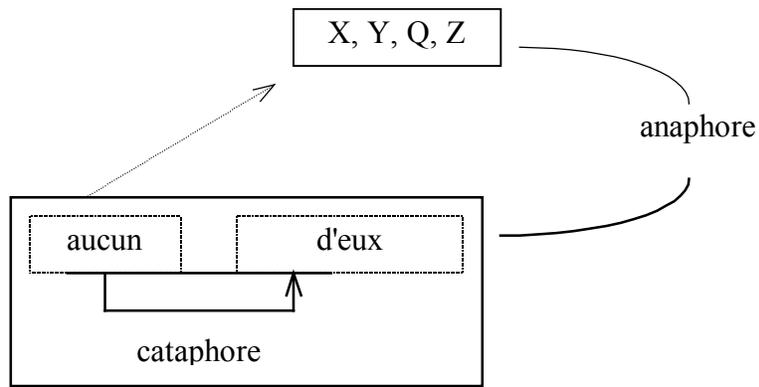
**Texte 1**

(...)[C01] un matin d'octobre, après une nuit sans sommeil, **les<sup>^</sup>deux<sup>^</sup>femmes**[*i, j*] et **le<sup>^</sup>baron**[*k*] montèrent avec **lui**[*l*] dans la calèche qui partit au trot des deux chevaux. [C02] On avait déjà choisi, dans un autre voyage, sa place au dortoir et sa place en classe. [C03] **Jeanne**[*i*], aidée de **tante Lisson**[*j*], passa tout le jour à ranger les hardes dans la petite commode. [C04] Comme le meuble ne contenait pas le quart de ce qu'**on**[*i, j, k, l*] avait apporté, **elle**[*i*] alla trouver le proviseur pour en obtenir un second. [C05] L'économiste fut appelé ; [C06] il représenta que tant de linges et d'effets ne feraient que gêner sans servir jamais ; [C07] et il refusa, au nom du règlement, de céder une autre commode. [C08] **La mère**[*i*] désolée se résolut alors à louer une chambre dans un petit hôtel voisin en recommandant à l'hôtelier d'aller lui-même porter à **Poulet**[*l*] tout ce dont **il**[*l*] aurait besoin, au premier appel de **l'enfant**[*l*]. [C09] Puis **on** (les deux femmes, le baron, lui=l'enfant) [*i, j, k, l*] fit un tour sur la jetée pour regarder sortir et entrer les navires. [C10] Le triste soir tomba sur la ville qui s'illuminait peu à peu. [C11] **On** (les deux femmes, le baron, lui=l'enfant) [*i, j, k, l*] entra pour dîner dans un restaurant. [C12] **Aucun<sup>^</sup>d'eux** (les deux femmes, le baron, lui=l'enfant) [*i, j, k, l*] n'avait faim ; [C13] et **ils**[*i, j, k, l*] se regardaient d'un œil humide pendant que les plats défilaient devant **eux**[*i, j, k, l*] et s'en retournaient presque pleins. [C14] Puis **on**[*i, j, k, l*] se mit en marche lentement vers le collège. (Une Vie)

**COMMENTAIRES** — référence cotextuelle stricte

*Aucun*, comme pronom indéfini, s'emploie « au singulier, en relation avec un complément partitif » (TLF). C'est le cas dans ce texte aussi. Le complément partitif exprimé par un pronom personnel renvoie aux personnes énumérées dans la première

proposition de la séquence, et reprises ensuite dans les phrases suivantes. Les reprises apportent des informations supplémentaires à l'identification des personnages : par les reformulations, on apprend leurs prénoms et leur statut. Le complément partitif a la fonction de présenter les référents sous forme d'un ensemble aux éléments duquel *aucun* porte individuellement la négation. Le pronom *aucun* est donc en relation d'anaphore indirecte<sup>4</sup> avec ses antécédents : il est en relation cataphorique avec son complément partitif à travers lequel il réfère par anaphore aux quatre personnages nommés dans le cotexte antérieur. Il s'agit d'une référence à deux temps :



## Texte 2

[C01] Je pense à *trois exemples[i]* dans la région métropolitaine de Toronto, soit **le^nouveau^centre^munici-**

<sup>4</sup> Nous utiliserons le terme d'anaphore indirecte pour désigner une relation référentielle à deux temps : le pronom réfère d'abord par cataphore à son complément partitif, pour renvoyer ensuite anaphoriquement aux mêmes antécédents cotextuels que celui-ci.

**pal<sup>^</sup>de<sup>^</sup>North<sup>^</sup>York** [i01'], ville de 560.000 habitants, **le<sup>^</sup>centre<sup>^</sup>municipal<sup>^</sup>de<sup>^</sup>Scarborough** [i02'], dont quelques représentants ont témoigné hier devant le comité, et **un<sup>^</sup>groupe<sup>^</sup>d<sup>^</sup>hôpitaux<sup>^</sup>du<sup>^</sup>centre-ville** [i03'], avec qui nous avons beaucoup travaillé et qui, dans le cadre de travaux d'agrandissement, envisageaient l'aménagement de garderies en milieu de travail. [C02] Malheureusement, **aucun<sup>^</sup>de<sup>^</sup>ces<sup>^</sup>endroits** [i01'/i02'/i03'] n'offre encore de services de garderie. (Procès-verbaux)

**COMMENTAIRES** — référence cotextuelle lexicale

Dans ce texte aussi, le pronom *aucun* réfère à ses antécédents cotextuels par anaphore indirecte. Mais son complément partitif n'est pas un pronom personnel ; c'est un GN qui renvoie par anaphore lexicale, en vertu de leur hyperonymie, aux lieux mentionnés précédemment. En effet, dans le cas des non-animés, la désignation de l'ensemble des référents se fait généralement par un hyperonyme ; en ce qui concerne les référents humains, leur ensemble est exprimé soit par un hyperonyme, soit par un pronom personnel, dans une proportion à peu près égale.

**Texte 3**

*Un témoin* : [C01] Il y a aussi **la question <des avantages sociaux>**[i]'}[j]. [C02] Nous n'*en* (des avantages sociaux)[i]'} recevons **aucun**[i01',...i<sub>n</sub>']. [C03] À ma garderie, il n'y *en*[i]'} a pas du tout, ce qui veut dire qu'en plus de nos autres dépenses, il y a les frais de dentiste et d'hospitalisation. (Procès-verbaux)

**COMMENTAIRES** — référence cotextuelle atypique

Le pronom *aucun*, en position de complément d'objet et n'étant pas suivi de complément partitif est obligatoirement précédé du pronom *en* qui renvoie à l'ensemble de référents sur lequel opère *aucun* en attribuant la négation à chaque élément

de l'ensemble, pris un à un. Le référent du pronom *aucun*, accessible par l'intermédiaire du pronom *en*, est le GN *des avantages sociaux* de la proposition précédente. Cependant, ce GN n'est pas autonome, il n'est qu'un constituant d'un tel GN : il est l'expansion du substantif *la question*. La référence n'affecte donc que l'expansion qui occupe un niveau hiérarchique inférieur et qui n'apparaît pas en tant qu'unité référentiellement autonome, mais comme une partie d'une telle unité. Aussi est-il nécessaire d'introduire les parenthésages suivants : { }, < >. Par le premier, nous marquons le GN entier qui ne sert pas d'antécédent comme tel, mais qui contient l'antécédent ; par le deuxième, le composant du GN qui est effectivement l'antécédent du pronom en question.

Cet exemple d'anaphore syntaxiquement mal formée nous amène à dire que la référence pronominale est loin d'être un processus uniquement syntaxique, appelé traditionnellement pronominalisation, mais un processus complexe dont l'interprétation demande au sujet interprétant de recourir en même temps au sens des autres éléments cotextuels, à la situation d'énonciation et à ses connaissances extra-linguistiques. Les anaphores syntaxiquement incorrectes sont, en fait, beaucoup plus fréquentes que l'on ne le pense.



Dans les textes étudiés ci-dessus, le pronom *aucun* renvoie toujours à un élément cotextuel, c'est-à-dire qu'il est anaphorique. En effet, les occurrences de *aucun* choisies au hasard dans le corpus sont sans exception d'emploi anaphorique. Il semble que la valeur de désignateur de ce pronom soit tellement forte qu'elle nécessite l'expression explicite de l'ensemble de référents affectés. Quoiqu'il soit en principe susceptible de références déictique et par défaut, notre corpus en manque d'exemple. Dans quelques citations du TLF, *aucun*

au singulier et *aucuns* au pluriel paraissent fonctionner selon le mode de référence par défaut, mais d'abord, ce n'est qu'un plus large environnement textuel qui pourrait rendre évident le type de référence du pronom ; ensuite, toutes ces citations datent du XIX<sup>e</sup> siècle ; et finalement, cet emploi dit nominal est considéré, dans le cas de *aucun*, comme vieux ou littéraire et rare, dans le cas de *aucuns*, comme archaïque et littéraire :

... en écrivant *Les Frères Zemganno* et *La Faustin*, cherchant, moi, l'inventeur de ce naturalisme, à le dématérialiser avant qu'**aucun** y songeât. (E. et J. DE GONCOURT, *Journal*, 1891 : 97 cité par TLF)

À plus forte raison si, comme **aucuns** le prétendent, les rois sont des fonctionnaires publics, l'amour qui leur est dû se mesure sur leur amabilité personnelle ; ... (PRUDHON, *Qu'est-ce que la propriété ?* 1840 : 315 cité par TLF)

Étant donné que, dans cette dernière citation, *aucuns* n'a pas de valeur négative et qu'il est suivi d'un verbe de type déclaratif, il est l'équivalent du pronom *d'aucuns* de référence essentiellement par défaut.

D'après notre corpus, *aucun* est avant tout de référence cotextuelle. Qu'il puisse établir une relation anaphorique avec un GN syntaxiquement non-autonome indiquerait que la référence cotextuelle serait un trait inhérent de ce pronom, l'interprétant devant exclure *a priori* tout référent situationnel. De ce point de vue-là, il y a une similitude frappante entre les pronoms *aucun* et *quelques-uns*.



II.3.1.4 *Nul*

## II.3.1.4.1 RÉFÉRENCE COTEXTUELLE

**Texte 1**

[C01] Sur les terrasses du Luxembourg, **des^enfants**[i] jouaient, [C02] je m'approchais d'**eux**[i], [C03] **ils**[i] me frôlaient sans me voir, [C04] je **les**[i] regardais avec des yeux de pauvre : comme **ils**[i] étaient forts et rapides ! comme **ils**[i] étaient beaux ! [C05] Devant **ces^héros^de^chair^et^d'os**[i], je perdais mon intelligence prodigieuse, mon savoir universel, ma musculature athlétique, mon adresse spadassine ; [C06] je m'accotais à un arbre, j'attendais. (...) [C12] Ma mère cachait mal son indignation : cette grande et belle femme s'arrangeait fort bien de ma courte taille, elle n'y voyait rien que de naturel : les Schweitzer sont grands et les Sartre petits, je tenais de mon père, voilà tout. [C13] Elle aimait que je fusse, à huit ans, resté portatif et d'un maniement aisé : mon format réduit passait à ses yeux pour un premier âge prolongé. [C14] Mais, voyant que **nul**[i] ne m'invitait à jouer, elle poussait l'amour jusqu'à deviner que je risquais de me prendre pour un nain - ce que je ne suis pas tout à fait - et d'en souffrir. (Les Mots)

**COMMENTAIRES**

Le pronom *nul*, dans ce texte, fait partie d'une chaîne coréférentielle qui garantit la continuité thématique de la séquence en assurant également sa progression. *Nul*, étant le sujet du verbe *jouer*, renvoie par anaphore au GN indéfini *des enfants* de la proposition [C01] qui est repris cinq fois par des pronoms personnels dans les propositions suivantes. Ces anaphores pronominales maintiennent la connexité et la continuité thématique, tandis que l'anaphore lexicale *ces héros de chair et d'os* et l'anaphore pronominale *nul* assurent la progression du texte.

Sous l'apparence d'une simple reprise lexicale, il se cache une prédication implicite : *ces enfants sont des héros de chair et d'os*, ce qui contient une information supplémentaire par rapport à l'antécédent. Finalement, le pronom *nul*, à son tour, oriente cette chaîne vers la négation, ce qui constitue, par la proposition [C14] *nul ne m'invitait à jouer*, étant en opposition avec la proposition [C01] *des enfants jouaient*, le propos discursif de la séquence.

#### II.3.1.4.2 RÉFÉRENCE GÉNÉRIQUE

##### Texte 2

(...)[C01] depuis deux mille ans les certitudes chrétiennes avaient eu le temps de faire leurs preuves, [C02] elles appartenaient à *tous*, [C03] *on* leur demandait de briller dans le regard d'un prêtre, dans le demi-jour d'une église et d'éclairer *les âmes* mais *nul* n'avait besoin de les reprendre à son compte ; [C04] c'était le patrimoine *commun*. [C05] La bonne *société* croyait en Dieu pour ne pas parler de Lui. [C06] Comme la religion semblait tolérante ! (Les Mots)

##### COMMENTAIRES

Le pronom indéfini *nul* n'est ici coindexé avec aucun élément cotextuel. Cette séquence est d'orientation générique qui se manifeste dans la chaîne isotopique suivante : *tous - on - les âmes - nul*. L'adjectif *commun* dans la proposition [C04] et le substantif *société* dans la proposition [C05], comportant le trait [+général], continuent l'isotopie L'HOMME EN GÉNÉRAL. Le mode de référence générique du pronom *nul* est mis en évidence également par la structure parallèle avec le pronom personnel indéfini *on* qui désigne « 1. Les hommes en général, l'homme. 2. Les gens » (*Nouveau Petit Robert*). La proposition [C03] est, en fait, une phrase complexe comportant deux coordonnées à valeur oppositive, reliées par le connecteur *mais* :

on — [leur (aux certitudes chrétiennes)] — *demandait de briller*  
mais

nul — *n'avait besoin de* — [les (les certitudes chrétiennes)] — *re-*  
*prendre à son compte*

Dans ce texte, le pronom *nul* doit donc être considéré comme la négation du pronom *on*, et par conséquent d'emploi générique.

#### II.3.1.4.3 RÉFÉRENCE DÉICTIQUE

##### Texte 3

*Le président* : [C01] *Quelqu'un d'autre* souhaite-t-il intervenir sur *cette* motion ? [C02] *Monsieur Caldwell*. *M. Caldwell* : [C03] *J'ai parlé à M. Brightwell hier* soir et *je* savais qu'*il nous* ferait parvenir *cette* note. [C04] *Lui* aussi s'inquiète de *cette* question et *je* pense que **nul** n'est préoccupé davantage par tout *ce* projet que M. Brightwell. [C05] *Je* trouve que sa note explique bien la situation. (Procès-verbaux)

##### COMMENTAIRES

Dans cette séquence, il y a beaucoup de formes linguistiques qui doivent être mises en relation avec la situation d'énonciation pour être pleinement interprétées : les déterminants démonstratifs des GN *cette motion*, *cette note*, *cette question*, *tout ce projet* renvoient à des référents localisés dans la situation de communication immédiate. De même, l'identification des pronoms personnels *je*, *lui*, *nous* ou de l'adverbe *hier* nécessite également le recours à des données situationnelles. Le nombre élevé des éléments déictiques montre que ce texte est fortement ancré dans sa situation d'énonciation.

Il faut par conséquent remarquer tout d'abord qu'il s'agit ici d'un débat parlementaire. D'après les actes du parlement, on

apprend que c'est M. Caldwell qui s'autodésigne par le pronom personnel *je*. Les pronoms *il* et *lui* renvoient à M. Brightwell, tandis que le pronom *nous* doit référer déictiquement aux députés présents, le locuteur y compris. Le pronom indéfini *nul* est mis en relation de comparaison avec le député M. Brightwell (*nul que M. Brightwell*), et cet énoncé est pris en charge par le locuteur, lui aussi député (*je pense que*). Cela nous oblige à interpréter le pronom *nul* dans ce texte comme déictique, c'est-à-dire comme ayant pour référents situationnels les députés présents, voire absents, au moment de l'énonciation.



Le pronom indéfini *nul*, selon le TLF, est caractéristique de la langue littéraire et juridique. Pourtant, dans notre corpus, il apparaît non seulement dans des textes littéraires, mais aussi dans des textes oraux, et même dans un article de journal.

Toutes les occurrences relevées du pronom *nul* sont au singulier, désignent sans exception des personnes et occupent la position syntaxique du sujet. Le féminin *nulle* doit être très rare ; dans notre corpus, cette forme ne s'emploie que comme déterminant. Le TLF, par contre, en donne un exemple :

Je n'ai pas de maîtresse, **Nulle** ne m'embrasse Nonne, reine ou comtesse (APOLLINAIRE, *Casanova*, 1918, I, 1, p. 968 cité par TLF)

Que le féminin *nulle* comme pronom soit particulièrement rare s'explique par le fait que *nul* est avant tout d'emploi générique, exprimé par le masculin à valeur neutre. Le forme *nulle* est toujours soit anaphorique, soit déictique ; l'antécédent cotextuel ou le référent situationnel sont du sexe féminin.

**Certains [pronoms] sont généralement à la forme neutralisée du masculin, mais prennent et transmettent ex-**

**ceptionnellement la marque du féminin si le référent visé est du sexe féminin**

remarque (RIEGEL et alii 1994 : 213) aussi, mais donne un exemple peu naturel : *Nulle n'est censée ignorer la loi*. *Nulle* qui demande un référent concret n'est pas compatible avec une prédication à orientation générique. Il nous semble douteux que l'on puisse trouver, dans le monde « normal », une situation adéquate à cet énoncé. Ce n'est pas exclu, bien sûr, mais ne fait que l'exception, pas la règle.



II.3.1.5 *Pas un*

II.3.1.5.1 RÉFÉRENCE COTEXTUELLE

**Texte 1**

[C01] C'était devenu une affaire d'habitude : on ne travaillait réellement qu'aux petites réunions du 15, et **les grandes réunions** de la fin du mois sanctionnaient simplement les résolutions, en grand appareil. [C02] L'indifférence était telle chez *les administrateurs[i01]*, que, les procès-verbaux menaçant d'être toujours les mêmes, d'une constante banalité dans l'approbation générale, il avait fallu prêter à **des^membres[i]** des scrupules, des observations, toute une discussion imaginaire, qu'**aucun[i]** ne s'étonnait d'entendre lire, à la séance suivante, et qu'**on[i]** signait, sans rire. [C03] *Daigremont[i02]* s'était précipité, avait serré les mains d'*Hamelin[i03]*, sachant les bonnes, les grandes nouvelles qu'il apportait. [C04] « Ah ! mon cher président, que je suis heureux de vous féliciter ! » [C05] **Tous[i]** l'entouraient, le fêtaient, *Saccard[i04]* lui-même, comme s'il ne l'eût encore vu ; et, lorsque la séance fut ouverte, lorsqu'il eut commencé la lecture du rapport qu'il devait présenter à l'assemblée générale, **on[i]** écouta, ce qu'**on[i]** ne

faisait jamais. [C06] Les beaux résultats acquis, les magnifiques promesses d'avenir, l'ingénieuse augmentation du capital qui libérait en même temps les anciens titres, tout fut accueilli avec des hochements de tête admiratifs. [C07] Et **pas un**[i] n'eut l'idée de provoquer des explications. [C08] C'était parfait. [C09] *Sédille*[i05'] ayant relevé une erreur dans un chiffre, **on**[i] convint même de ne pas insérer sa remarque au procès-verbal, pour ne pas déranger la belle unanimité **des**^**membres**[i], qui signèrent **tous**[i] rapidement, à la file, sous le coup de l'enthousiasme, sans observation aucune. (L'argent)

**COMMENTAIRES** — référence cotextuelle stricte à plusieurs GN

Dans cette séquence descriptive, la phrase [C01] pose l'objet de la description, appelé d'après (ADAM 1990) le thème-titre, « les grandes réunions » dont la description est développée dans les huit phrases successives. La séquence suit un ordre chronologique exprimé par les temps verbaux et le sémantisme des verbes. La description des participants ne possède donc pas de structure propre, mais est subordonnée à l'arrangement chronologique du texte. Ainsi les référents du pronom *pas un* sont dispersés dans la séquence : certains sont désignés par leur nom, *Hamelin, Saccard, etc.*, d'autres par leur fonction, *les administrateurs*, et dans la plupart des cas, ils sont repris par les pronoms indéfinis *aucun, tous* (2 fois), *pas un* et par le pronom personnel indéfini *on* (4 fois). La fréquence relativement élevée des pronoms de valeur globalisante est un moyen linguistique supplémentaire pour mieux exprimer « la belle unanimité des membres », le contenu sémantique de la séquence.

Nous avons coindexé le pronom *pas un* avec plusieurs éléments cotextuels avec lesquels il forme une chaîne isotopique coréférentielle : *des membres – aucun – on – tous – on – on – pas un – on – des membres – tous*. Cependant, *pas un* ne peut renvoyer directement qu'au GN *des membres* puisque c'est la

première désignation nominale de l'ensemble sur laquelle opèrent ensuite les anaphores pronominales : *pas un* réfère donc par anaphore à *des membres*. C'est ce même GN qui est à la source d'une autre chaîne référentielle aussi : les noms propres et le GN *les administrateurs* sont liés par anaphore lexicale au syntagme *des membres* qui leur sert d'hyperonyme.

**Texte 2/a**

[C01] Puis continuant leurs études, ils abandonnèrent les passes pour le système de Puységur, qui remplace le magnétiseur par un vieil arbre, au tronc duquel une corde s'enroule. [C02] Un poirier dans leur mesure semblait fait tout exprès. [C03] Ils le préparèrent en l'embrassant fortement à plusieurs reprises. [C04] Un banc fut établi en dessous. [C05] Leurs habitués s'y rangeaient ; et ils obtinrent des résultats si merveilleux que pour enfoncer Vaucorbeil, ils le convièrent à une séance, avec **les^notables^du^pays[i]**. [C06] **Pas un[i]** n'y manqua. (Bouvard et Pécuchet)

**Texte 2/b**

[C01] Tout aboutit à ce banc, tout devait y aboutir. [C02] Quel en est le rôle ? [C03] Je l'ignore et je ne m'en soucie pas d'abord : **de^toutes^les^impressions^qui^m^effleurent[i]**, **pas une[i]** ne sera perdue (Les Mots)

**COMMENTAIRES Textes 2/a-b** — référence cotextuelle stricte à un seul GN

L'identification du référent du pronom *pas un* s'effectue sans difficultés dans ces deux textes car le GN au pluriel lui servant d'antécédent le précède directement. En outre, dans les deux cas, *pas un* anaphorique est en coréférence totale et actuelle avec son antécédent.

Quoique, dans la grande majorité des cas, *pas un* réfère à des humains, comme dans le Texte 2/a, il est pourtant susceptible de renvoyer aussi à des choses ou à des notions, comme dans le Texte 2/b. Dans ce dernier texte, le GN servant d'antécédent est, en fait, un complément partitif qui rend explicite la valeur partitive de l'indéfini *pas un* : il effectue le prélèvement des éléments d'un ensemble un à un ; dans ce sens, il est l'équivalent négatif du pronom *chacun*.



Selon notre corpus, *pas un* est de référence principalement anaphorique. Parfois, il est suivi d'un complément partitif, généralement de type *d'entre eux/elles* ou *de + GN au pluriel* étant l'hyperonyme des éléments apparaissant dans le cotexte antérieur. Mais, le plus souvent, il est employé d'une façon absolue, c'est-à-dire sans complément partitif, ce qui est rendu possible par la distance cotextuelle minimale entre *pas un* et son référent. Le pronom *pas un* est considéré généralement comme caractéristique de la langue parlée, quotidienne. Or, la plupart de ses occurrences relevées dans notre corpus, sont dans des textes littéraires provenant de différents auteurs.



### II.3.1.6 En résumé

D'après l'étude textuelle des occurrences des quantificateurs exprimant la nullité, il se dessine des tendances assez nettes quant à leur mode de référence.

Les pronoms *aucun* et *pas un*, dans notre corpus, sont sans exception de référence cotextuelle (anaphoriques ou cataphoriques) et désignent unanimement des animés et des non-animés. *Aucun de (d'entre) nous* ou *pas un de (d'entre) nous* ne se rencontrent point dans notre corpus. En effet, c'est le pronom *personne*, suivi généralement de l'adverbe déictique *ici*, qui

s'emploie pour référer à des humains dans les cadres de la situation de discours.

*Personne* et *rien* sont, parmi ces indéfinis, ceux qui se prêtent à chacun des quatre modes de référence ; cependant, il ressort des exemples — abondants pour chaque type — une légère prépondérance de la référence par défaut.

Dans le cas de *nul*, adapté par ailleurs également à tous les emplois, c'est la référence générique qui semble prédominer.



### II.3.2 Quantificateurs exprimant la pluralité

*plusieurs, plusieurs ... d'autres, certains, certains ...  
d'autres, quelques-uns, quelques-uns ... d'autres,  
d'aucuns, plus d'un, beaucoup, peu,  
bon nombre, la plupart*

#### II.3.2.1 Plusieurs, Plusieurs ... D'autres

##### II.3.2.1.1 RÉFÉRENCE COTEXTUELLE

###### Texte 1

[C01] **Le<sup>^</sup>conseil<sup>^</sup><sub>i</sub>** se réunissait pour former son bureau ; [C02] et *il* (le conseil)<sub>i</sub> se trouva presque tout de suite au grand complet, comme sonnaient quatre heures. [C03] **Le<sup>^</sup>marquis<sup>^</sup>de<sup>^</sup>Bohain<sup>^</sup><sub>i01</sub>'**, avec sa grande taille, sa petite tête blême et aristocratique, était vraiment très vieille France ; [C04] tandis que **Daigremont<sup>^</sup><sub>i02</sub>'**, affable, représentait la haute fortune impériale, dans son succès fastueux. [C05] **Sédille<sup>^</sup><sub>i03</sub>'**, moins tourmenté que de coutume, causait avec **Kolb<sup>^</sup><sub>i04</sub>'** d'un mouvement imprévu qui venait de se produire sur le marché de Vienne ; [C06] et, autour d'eux, **les<sup>^</sup>deux<sup>^</sup>autres<sup>^</sup>administrateurs<sup>^</sup><sub>i05</sub>'**, **la<sup>^</sup>bande<sup>^</sup><sub>i05</sub>'**, écoutaient, tâchaient de saisir un renseignement, ou bien s'entretenaient aussi de leurs occupations personnelles, n'étant là que pour faire nombre et pour ramasser leur part, les jours de butin. [C07] Ce fut, comme toujours, **Huret<sup>^</sup><sub>i06</sub>'** qui arriva en retard, essoufflé, échappé à la dernière minute d'une commission de la Chambre. [C08] *Il* (Huret)<sub>i06</sub>' s'excusa, et *l'on* (le marquis de Bohain, Daigremont, Sédille, Kolb, les deux autres administrateurs, Huret, Saccard)<sub>i01'+i02'+i03'+i04'+i05'+i06'+i07'</sub> s'assit sur les fauteuils, entourant la table. [C09] **Le<sup>^</sup>doyen<sup>^</sup>d'âge** (= le marquis de Bohain)<sub>i01</sub>', **le marquis<sup>^</sup>de<sup>^</sup>Bohain<sup>^</sup><sub>i01</sub>'**, avait pris place au fauteuil présidentiel, un fauteuil plus haut et plus

doré que les autres. [C10] *Saccard*[i07'], comme directeur, s'était placé en face de *lui* (du marquis de Bohain)[i01']. [C11] Et, immédiatement, lorsque *le marquis*(<sup>de</sup>Bohain)[i01'] eut déclaré qu'*on* (le marquis de Bohain, Daigremont, Sédille, Kolb, les deux autres administrateurs, Huret, Saccard)[i01'-i07'] allait procéder à la nomination du président, *Hamelin*[i08'] se leva, pour décliner toute candidature ; [C12] *il* (Hamelin)[i08'] croyait savoir que **plusieurs**<sup>de</sup><sup>ces</sup><sup>messieurs</sup> (le marquis de Bohain et/ou Daigremont et/ou Sédille et/ou Kolb et/ou les deux autres administrateurs et/ou Huret et/ou Saccard){[i01'-i07']} avaient songé à *lui* (à Hamelin)[i08'] pour la présidence ; [C13] mais *il* (Hamelin)[i08'] *leur*[i01'-i07'] faisait remarquer qu'*il* (Hamelin)[i08'] devait partir dès le lendemain pour l'Orient, qu'*il* (Hamelin)[i08'] était en outre d'une inexpérience absolue en matière de comptabilité, de banque et de Bourse, qu'enfin il y avait là une responsabilité dont *il* (Hamelin)[i08'] ne pouvait accepter le poids. (L'argent)

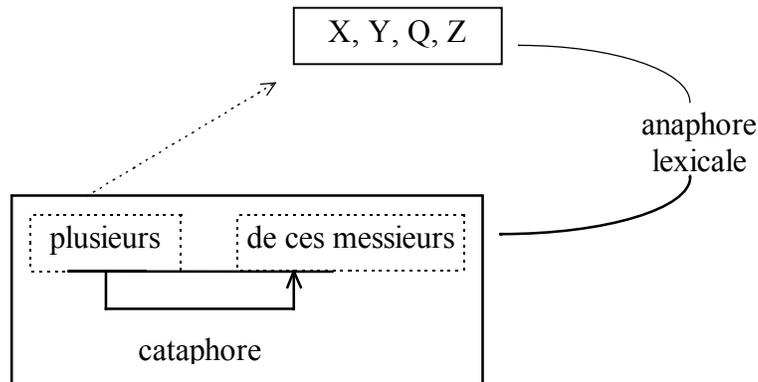
Le tableau suivant présente l'isotopie *LE CONSEIL* tel que ses éléments constitutifs se répartissent dans les phrases du texte.

	i	i01'	i02'	i03'	i04'	i05'	i06'	i07'	i08'	
C01	le conseil									
C02	il									
C03		le marquis de Bohain								
C04			Daignemont							
C05				Sédille	Kolb					
C06						les deux autres administrateurs, la bande				
C07							Huret			
C08			<i>on</i>							
C09		le doyen d'âge, le marquis de Bohain								
C10		lui						Saccard		
C11	<i>on</i>	le marquis, <i>on</i>				<i>on</i>			Hamelin	
C12			<i>plusieurs de ces messieurs</i>							il à lui
C13			<i>leur</i>							il il il il

## COMMENTAIRES — référence cotextuelle indirecte

Le sujet de la première proposition, *le conseil*, est en coréférence totale avec le sujet pronominal *il* de la deuxième proposition. Sa valeur de désignateur d'un ensemble ne lui est attribuée qu'ultérieurement, à partir de la troisième proposition où il y a un nom propre, *le marquis de Bohain*, qui désigne une personne étant là comme membre de ce conseil. *Le marquis de Bohain* n'est alors que dans une coréférence partielle avec *le conseil* car il s'agit d'une relation analogue à celle entre hyponyme et hyperonyme. Ce premier nom propre, qui est compris comme l'ouverture de la séquence énumérative, éveille une attente orientée vers l'accomplissement de l'énumération. En effet, l'emploi de l'imparfait dès le début de la séquence ainsi que la proposition descriptive dont *le marquis de Bohain* est le sujet et qui, de par sa nature, ne fait avancer en rien l'intrigue, avertissent le lecteur qu'il s'agit d'une séquence descriptive. Les noms propres qui se succèdent dans les propositions suivantes ne font que correspondre à cette grille de texte prévue. L'énumération semble arriver à sa saturation dans la proposition [C10], puisque dans la proposition suivante, les membres du conseil sont déjà évoqués par le pronom personnel indéfini *on* sans distinction. Il y a alors sept items, marqués par les index [i01'] - [i07'] formant l'ensemble *le conseil*[i]. La fin de la description est renforcée également par la conjonction *et* à la tête de la proposition [C11], suivie de mots à sémantisme dynamique. Dans la même proposition, il y a un nom propre encore non mentionné, mais qui fait partie du conseil ; il est marqué alors par l'index [i08']. C'est lui qui devient le sujet de la proposition suivante, repris par le pronom personnel *il*, et dont les paroles sont rapportées dans les propositions [C12] et [C13]. Le pronom indéfini *plusieurs*, qui forme ici une seule unité avec l'expression *de ces messieurs*, est le sujet de l'énoncé rapporté de ce même personnage [i08'] qui ne peut donc être inclus dans cet ensemble. *Ces messieurs* est relié directement, par une anaphore lexi-

cale, aux antécédents indexés [i01'] - [i07']. *Plusieurs*, par contre, n'est en relation directe, cataphorique d'ailleurs, qu'avec l'expression explicitement distributive *de ces messieurs*. Sa référence anaphorique aux antécédents [i01'] - [i07'] est donc indirecte, se déroule en deux temps, *via* une relation cataphorique :



## Texte 2

*M. Heap* : [C01] Quel pourcentage des **femmes** qui sont sur le marché du travail et qui ont de jeunes enfants [i] — si elles (femmes qui sont sur le marché du travail et qui ont de jeunes enfants) [i] en avaient le choix sur le plan économique — décideraient de rester à la maison pour 18 mois, ou deux ou trois ans ? *Mme Morrison* : [C02] Je pense que si c'était financièrement possible, **plusieurs** (femmes qui sont sur le marché du travail et qui ont de jeunes enfants) [i'] continueraient de prendre un congé après les 17 semaines d'assurance-chômage qu'elles (femmes qui sont sur le marché du travail et qui ont de jeunes enfants) [i] ont à l'heure actuelle. (Procès-verbaux)

**COMMENTAIRES** — référence cotextuelle directe

Ce texte n'est constitué que d'une question et d'une réponse. Dans cet échange minimal relativement fermé, les relations coréférentielles se manifestent entre la première et la deuxième phrase. Dans la proposition [C01], nous avons marqué par l'index [*i*] un groupe nominal complexe, composé du nom *femmes* et de deux subordonnées relatives, coordonnées par la conjonction *et*. Étant donné que les relatives sont déterminatives, elles constituent avec le substantif *femmes* une unité qui telle quelle, doit être considérée comme l'antécédent de *plusieurs*. En effet, l'interrogation ne porte pas sur la totalité des femmes de la société, mais uniquement sur un ensemble restreint des femmes où la restriction est exprimée par les subordonnées relatives. *Plusieurs* ne désigne qu'une partie quantitativement indéterminée de son antécédent ; aussi est-il marqué par l'index [*i'*]. Dans ce texte, cet indéfini est d'emploi anaphorique, il renvoie directement à son antécédent. D'ailleurs, le choix de la forme pronominale de *plusieurs* a dû être motivé également par l'extrême longueur de l'antécédent.

II.3.2.1.2 RÉFÉRENCE DÉICTIQUE

**Texte 3**

*Mme Mitchell* : [C01] Merci beaucoup, monsieur *Cullen*. [C02] Le moins que l'on puisse dire, c'est que *vous* êtes logique et convaincant. [C03] Quand avez-vous l'intention de *vous* lancer en politique fédérale ? [C04] *Je* ne vois pas comment *je* pourrais ne pas être d'accord avec ce que *vous* dites. [C05] *Je* voulais me faire l'avocat du diable jusqu'à ce que *vous* abordiez un certain nombre de points que *j'*aurais soulevés à propos des hésitations de **plusieurs** à vouloir utiliser les écoles pour l'éducation préscolaire. [C06] Mais *vous* y avez fort bien répondu. (Procès-verbaux)

## COMMENTAIRES

Dans ce texte, *plusieurs* ne renvoie à aucun élément cotextuel. Étant donné que cet indéfini est l'expansion du nom *hésitations*, il ne peut référer qu'à des humains. Pourtant, il n'y a ni énumération de personnes, ni aucune autre expression qui évoquerait un ensemble d'humains dont *plusieurs* reprendrait une partie. Les éléments linguistiques qui désignent des personnes sont uniquement les pronoms personnels *je* et *vous*. Pour pouvoir reconstruire la référence de ces trois pronoms, il faut recourir à toute la situation d'énonciation. D'abord, il faut prendre en considération le fait qu'il s'agit ici de la transcription d'un débat parlementaire où celui qui prend la parole est nommé au début, ensuite ses paroles sont citées directement. Le pronom personnel *je* désigne le locuteur, (Mme Mitchell dans ce texte). Le pronom *vous* renvoie au locuteur précédent (à M. Cullen), devenu à son tour allocutaire. La présence d'autres députés est au moins présumable, et ceux-ci peuvent devenir tour à tour des locuteurs. *Plusieurs* doit renvoyer alors aux députés qui ont pris précédemment la parole et qui ont exprimé leur hésitation au sujet des écoles. Comme, dans ce texte, le référent de *plusieurs* n'est accessible qu'à partir de la situation d'énonciation, son mode de référence est *déictique*.



Le mode de référence par défaut ne doit pas être caractéristique pour l'indéfini *plusieurs* ; en effet, notre corpus en manque d'exemple. Les exemples d'emploi anaphorique et déictique, par contre, abondent. *Plusieurs* exige normalement la présence d'un ensemble soit exprimé verbalement dans le cotexte même, soit accessible dans la situation d'énonciation.

Le pronom *plusieurs*, ainsi que les autres pronoms indéfinis d'ailleurs, ne reprend pas son antécédent simplement pour garantir la continuité, mais aussi pour as-

surer la progression thématique. Certes, il a son rôle dans le liage local quand il renvoie à un nom au pluriel. Cependant, sa relation devient déjà plus abstraite avec un nom au singulier exprimant un ensemble, et on ne peut même plus parler de liage local dans le cas où l'antécédent est un nom au singulier qui ne désigne pas un ensemble mais une seule unité :

- La vitesse de la lumière est de quatre-vingt mille lieues dans une seconde. Un rayon de la Voie lactée met six siècles à nous parvenir — si bien qu'**une étoile***[i]*, quand on l'*[i]* observe, peut avoir disparu. **Plusieurs** *[i01']*, sont intermittentes, **d'autres** *[i02']*, ne reviennent jamais ; — et **elles** *[i01'+i02']* changent de position ; tout s'agite, tout passe. (Bouvard et Pécuchet)



### II.3.2.2 Certains, Certains ... D'autres

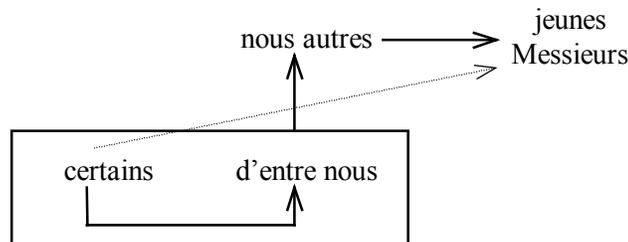
#### II.3.2.2.1 RÉFÉRENCE COTEXTUELLE

##### Texte 1/a

[C01] *Nous*<sup>^</sup>*autres* *[i]*, *jeunes*<sup>^</sup>*Messieurs* *[i]*, on l'avait mis à notre portée et *nous* *[i]* découvrons, satisfaits, que nos progrès individuels reproduisaient ceux de la Nation. [C02] Ils étaient rares, pourtant, ceux qui voulaient s'élever au-dessus de leurs pères : pour *la plupart* (des jeunes Messieurs) *[i']*, il ne s'agissait que d'atteindre l'âge d'homme ; ensuite *ils* (la plupart des jeunes Messieurs) *[i']* cesseraient de grandir et de se développer : c'était le monde, autour d'*eux* (la plupart des jeunes Messieurs) *[i']* qui deviendrait spontanément meilleur et plus confortable. [C03] *Certains*<sup>^</sup>*d'entre*<sup>^</sup>*nous* (jeunes Messieurs)*[i01']* attendaient ce moment dans l'impatience, *d'autres* (jeunes Messieurs)*[i02']* dans la peur *et*<sup>^</sup>*d'autres* (jeunes Messieurs)*[i03']* dans les regrets. [C04] Pour *moi* (le narrateur ayant été jeune Monsieur) *[i04']*, avant d'être voué, je grandissais dans l'indifférence. (Les Mots)

## COMMENTAIRES — référence cotextuelle indirecte

Dans la première phrase du texte, nous avons marqué par l'index [i] deux groupes nominaux qui sont en coréférence totale. Le premier groupe est en fait un groupe pronominal qui est suivi de son apposition nominale ayant la fonction d'apporter l'information nécessaire pour l'identification du groupe pronominal. En raison de son rôle informationnel, nous considérons comme l'antécédent de *certain* le groupe nominal : *jeunes Messieurs*. Cependant, *certain* n'est pas relié directement à cet antécédent. L'organisation de la structure référentielle semble pareille à celle de *plusieurs* dans le Texte 1 : *certain*, par cataphore, renvoie directement à l'expression *d'entre nous* avec laquelle il forme une unité, qui à son tour, se réfère anaphoriquement non pas au groupe nominal *jeunes Messieurs*, mais au groupe pronominal *nous autres*. Ce dernier enfin par sa relation cataphorique avec *jeunes Messieurs* achève l'opération référentielle ; la référence de *certain* à *jeunes Messieurs* se déroule donc à trois temps :

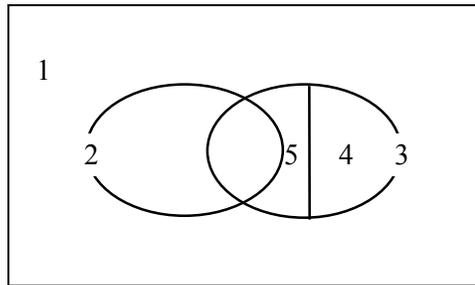


D'ailleurs, *certain* n'est pas le seul à référer à *jeunes Messieurs*. Ce même antécédent sert de référent pour les pronoms indéfinis *la plupart*, *d'autres*, et *d'autres* aussi. En effet, il s'agit ici d'une séquence énumérative où les expressions *nous autres*, *jeunes Messieurs* constituent l'ensemble, le tout dont les parties sont désignées par les pronoms indéfinis. *Certain*, de même que les indéfinis *plusieurs*, *quelques-uns* qui expriment

également une pluralité indéterminée, apparaissent souvent dans la fonction de *marqueur* dans une séquence énumérative.

### II.3.2.3 Définition du terme marqueur

*Marqueur, marque, connecteur, organisateur* : ce sont des termes qui apparaissent dans les différents travaux de linguistique textuelle souvent dans des acceptions différentes ; chaque auteur a sa terminologie si bien que cela donne lieu à des confusions. Dans le classement des éléments servant à garantir la connexité (et la cohérence) du texte, nous préférons suivre le modèle donné par István CSÚRY et qui est représenté par la figure suivante :



1 = structurants de texte

2 = moyens connexifs

3 = organisateurs

4 = marqueurs

5 = connecteurs

**Figure A**

Ayant considéré que, dans l'interprétation, les constituants du texte servant à assurer sa connexité fonctionnent comme autant d'indices d'organisation, nous avons réservé le terme connecteur pour désigner les marques d'organisation référentiellement vides dont la présence « rend la connexion non ambiguë et univoque » (MÆSCHLER, REBOUL 1994 : 465) et choisir le terme marqueur pour désigner les autres mots et expressions appartenant à l'ensemble des moyens de connexion que

**nous proposons d'appeler organisateur. (CSÚRY 2000 : 13)**

Les marqueurs ont pour rôle de segmenter une séquence en fragments (en paquets de propositions) qu'ils placent au même niveau hiérarchique. En apparaissant dans un ordre défini, ils créent un plan de texte qui sert de passage entre la structure non-linéaire du référent de l'énoncé d'une part, et les contraintes de la linéarité linguistique de l'autre.

ADAM (1990) distingue six types de structures séquentielles de base, dont la descriptive, qui est « essentiellement tabulaire, hiérarchique, réglée par la structure d'un lexique disponible ». Les éléments les plus fréquents de ce lexique, par conséquent les plus connus et reconnus sont *d'abord, puis, ensuite, enfin* qui fonctionnent également dans d'autres types de séquence, par exemple dans l'argumentative ou dans la narrative. *Certains*, avec *d'autres*, fait partie de ceux qui servent à mettre de l'ordre dans une énumération qui est le type le plus élémentaire de la description et qui « a priori, n'est régie par aucun ordre » (ADAM 1990 : 153). En fait, une énumération peut également n'être qu'une simple liste, une suite presque aléatoire de propositions. Pour ADAM (1990), c'est le degré zéro de la description. Le passage d'une telle énumération pure à une description bien structurée demande des procédures de mise en séquence, ce qui se réalise à l'aide des marqueurs.

Les indéfinis *certains, plusieurs, quelques-uns* sont plus précisément des marqueurs de relais qui assurent, dans une séquence énumérative, avec d'autres marqueurs, l'intégration linéaire en distinguant ouverture, relais et clôture, selon la terminologie d'ADAM (1990 : 157).

*Certains* est le marqueur de relais par excellence de ces trois indéfinis et comme tel, il remplit principalement une fonction de distributeur. Il s'apparente aux indéfinis *l'un...l'autre, les*

*uns... les autres* ou bien à *qui...qui*. En effet, *certain*s crée une grille avec *d'autres* : GNpl → *certain*s → *d'autres*.

La fonction de distribution est tellement forte pour *certain*s qu'il représente, d'après notre corpus, 55% des cas. Dans le **Texte 1/a.**, il se dessine un plan de séquence distributive complète, menée de la totalité, par gradation, à l'individu.

Le schéma en est le suivant :

totalité → grande partie → petite partie1 → petite partie2 → petite partie3 → unité

jeunes Messieurs → la plupart → *certain*s → *d'autres* → et *d'autres* → moi

### Texte 1/b

[C01] On voit arriver **une<sup>^</sup>colonne<sup>^</sup>de<sup>^</sup>femmes<sup>[i]</sup><sup>^</sup>et<sup>^</sup>d'<sup>^</sup>enfants<sup>[j]</sup>**. [C02] **Tout<sup>^</sup>le<sup>^</sup>monde** (les femmes et les enfants) <sup>[i+j]</sup> s'assied sous un arbre et les palabres commencent avec le caravanier. [C03] **Les<sup>^</sup>esclaves** (les femmes et les enfants) <sup>[i+j]</sup> parlent. [C04] Les récits sont plus horribles les uns que les autres. [C05] Sévices, viols à répétition, lavage de cerveau pour convertir *les<sup>^</sup>enfants<sup>[j]</sup>* à l'islam, séjours dans les camps de concentration, enrôlement dans la milice. [C06] **Certaines<sup>^</sup>femmes<sup>[i01]</sup>** n'arrivent même pas à raconter *leur<sup>[i01]</sup>* / ? <sup>[i]</sup> terrible histoire. [C07] **D'autres** (femmes) <sup>[i02]</sup> parlent de *se<sup>[i02]</sup>* suicider. [C08] **D'autres** (femmes) **encore<sup>[i03]</sup>** ne savent pas si *elles<sup>[i03]</sup>* / ? <sup>[i]</sup> pourront profiter de *leur<sup>[i03]</sup>* / ? <sup>[i]</sup> / ? <sup>[i+j]</sup> liberté retrouvée. (Le Nouvel Observateur)

### COMMENTAIRES — référence cotextuelle directe

Dans cette séquence, *certain*s (*femmes*) / *d'autres* / *d'autres encore* font partie de la chaîne de liage suivante (voir le tableau sous Un modèle d'analyse, p. 35) :

une colonne de femmes <sub>i</sub> et d'enfants <sub>j</sub> – tout le monde <sub>ij</sub> – les esclaves <sub>ij</sub> – (certaines <femmes <sub>i</sub> >) <sub>i01</sub> – d'autres <sub>i02</sub> – d'autres encore <sub>i03</sub>.

La continuité locale de la séquence est assurée par les phénomènes de reprise-répétition : *une colonne de femmes et d'enfants*, le syntagme nominal désignant un ensemble entier, est repris par une anaphore pronominale. *Tout le monde* de même que *les esclaves*, celui-ci résultat d'une anaphore lexicale, font la synthèse des deux parties de leur antécédent « femmes et enfants », ce qui est exprimé dans la coindexation. Il nous a semblé nécessaire d'introduire deux index au sein d'un même antécédent puisque dans la suite, le déterminant *certaines* et les pronoms *d'autres*, *d'autres encore* ne se réfèrent qu'au premier terme « femmes ». C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la répétition du mot « femmes » paraît inévitable en tête de la grille distributive. Il s'agit donc ici d'une anaphore partielle.

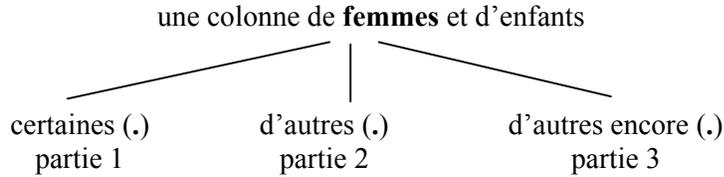
La double, voire triple indexation reflète quelque ambiguïté coréférentielle. Les éléments qui sont munis de deux ou même trois index (*leur*[i03'] / ? [i] / ? [i+j] liberté retrouvée) doivent d'une part renvoyer à leur antécédent accessible le plus directement dans le cotexte,

**Dans un paragraphe, il existe, selon J. Dubois, un groupe nominal « hiérarchiquement dominant », qui peut être le groupe le plus proche ou le sujet de l'énoncé. (RIEGEL et alii 1994 : 611)**

d'autre part, comme il y a trois parties distribuées au même niveau, on s'attend à juste titre à trois prédications attachées respectivement à *certaines (femmes)*, à *d'autres* et à *d'autres encore*. Le deuxième et le troisième index, introduits par un signe d'interrogation, restent par conséquent hypothétiques, ou du moins peu probables.

*Certaines / d'autres / d'autres encore* servent de marqueurs d'intégration linéaire : ils désignent trois parties de l'ensemble

« femmes » qu'ils situent au même niveau hiérarchique. Cette segmentation est appuyée également par la ponctuation (par les points finals) :



Cette grille distributive à saturation prévisible facilite le travail mémoriel de l'interprétant et oriente son attention dans une direction bien définie. Elle fait partie en même temps d'un enchaînement anaphorique qui assure la connexité locale et globale de la séquence.

**Texte 1/c**

*Saccard*, à son pilier, voyait grossir autour de lui **la^cohue^de^ses^flatteurs^et^de^ses^clients**[i]. Continuellement, *des mains* (des flatteurs et des clients)[i] se tendaient, et il les serrait toutes, avec la même facilité heureuse, mettant dans chaque étreinte de ses doigts une promesse de triomphe. **[N01] [Certains** (flatteurs et clients)[i01'] accouraient, échangeaient un mot, repartaient ravis. Beaucoup s'entêtaient, ne le lâchaient plus, glorieux d'être de son groupe. Souvent il se montrait aimable, sans se rappeler le nom des gens qui lui parlaient. **[M01] (AINSI**, il fallut que *le capitaine Chave* lui nommât *Maugendre*, pour qu'il reconnût celui-ci. Le capitaine, remis avec son beau-frère, le poussait à vendre ; mais la poignée de main du directeur suffit à enflammer *Maugendre* d'un espoir sans limite.) **[M02] (ENSUITE**, ce fut *Sédille*, *l'administrateur*, le grand marchand de soie, qui voulut avoir une consultation d'une minute. Sa maison de commerce périlclitait, toute sa fortune était liée à celle de l'Universelle, à ce point que la baisse possible devait être pour lui un écroulement ; et, anxieux,

dévoré de sa passion, ayant d'autres ennuis du côté de son fils Gustave qui ne réussissait guère chez Mazaud, il éprouvait le besoin d'être rassuré, encouragé. D'une tape sur l'épaule, Saccard le renvoya, plein de foi et d'ardeur.)

**[M03]** (PUIS, il y eut tout un défilé ; *Kolb*, le banquier, qui avait réalisé depuis longtemps, mais qui ménageait le hasard ; *le marquis de Bohain*, qui, avec sa condescendance hautaine de grand seigneur, affectait de fréquenter la Bourse, par curiosité et désœuvrement ; *Huret lui-même*, incapable de rester fâché, trop souple pour n'être pas l'ami des gens jusqu'au jour de l'engloutissement final, venant voir s'il n'y avait plus rien à ramasser. Mais *Daigremont* parut, tous s'écartèrent. Il était très puissant, on remarqua son amabilité, la façon dont il plaisanta, d'un air de camaraderie confiante. *Les haussiers* rayonnaient, car il avait la réputation d'un homme adroit, qui savait sortir des maisons aux premiers craquements des planchers ; et il devenait certain que l'Universelle ne craquait pas encore.)] **[N02]**  
**[D'autres** (flatteurs et clients)]i02'. **[M04]** (ENFIN) circulaient, qui échangeaient simplement un coup d'œil avec Saccard, **[M04]** (*les hommes à lui, les employés* chargés de donner les ordres, achetant aussi pour leur propre compte, dans la rage de jeu dont l'épidémie décimait le personnel de la rue de Londres, toujours aux aguets, l'oreille aux serrures, en chasse des renseignements. Ce fut ainsi que, deux fois, *Sabatani* passa, avec sa grâce molle d'Italien mâtiné d'Oriental, en affectant de ne pas même voir le patron ; tandis que *Jantrou*, immobile à quelques pas, tournant le dos, semblait tout à la lecture des dépêches des Bourses étrangères, affichées dans des cadres grillagés. *Le remisier Massias*, qui, toujours courant, bouscula le groupe, eut un petit signe de tête, pour rendre sans doute une réponse, quelque commission vivement faite.) ] ET, à mesure que l'heure de l'ouverture approchait, le piétinement sans fin, le double courant de foule, sillonnant la salle, l'emplissait des secousses profondes et du retentissement d'une marée haute.

On attendait le premier cours. (L'argent)

**COMMENTAIRES** — référence cotextuelle à grande distance

Le **Texte 1/c**, un morceau d'un roman de Zola, est d'une importance particulière pour plusieurs raisons : d'une part, il est d'une longueur considérable par rapport aux autres exemples de notre corpus, d'autre part, il est d'une complexité textuelle remarquable. Aussi avons-nous pris la décision de ne pas marquer les unités macro-compositionnelle de premier degré [C] pour éviter une surcharge qui gênerait la lecture. Ce texte nous offre également une excellente preuve du fonctionnement spécial de *certain*s et *d'autres* au niveau textuel.

Cette longue séquence descriptive, qui constitue un paragraphe, est d'une page et demie (dans l'édition que nous avons consultée). Elle décrit la foule grandissante qui attend l'ouverture de la bourse. Tout cela est récapitulé en une phrase simple qui constitue à elle seule le paragraphe suivant. Il y a donc un fort effet de contraste entre les deux. À la première vue, on constate que la séquence descriptive, ou plus précisément énumérative, forme un bloc homogène de phrases ; elle n'est pas ponctuée par l'arrangement typographique. Quels repères trouve pourtant l'interprétant pour ne pas se noyer dans cette quantité d'informations ?

La première proposition est comme un thème-titre, compris dans une acception plus large que chez (ADAM 1990) et qui est développé dans la suite. Le syntagme *la^cohue^de^ses^flatteurs^et^de^ses^clients*, formant une unité, désigne un ensemble de gens qui est mis en relation oppositionnelle avec un seul personnage nommé Saccard. Cette première proposition sert en même temps de cadre puisque l'image de la foule revient à la fin de la séquence.

La troisième proposition commence par le marqueur *certain*s qui renvoie par anaphore aux mots *ses flatteurs* et *ses clients* qui sont au pluriel et non pas au mot *cohue* au singulier qui n'a

pas d'autre fonction que de présenter les flatteurs et les clients sous forme d'une assemblée nombreuse et tumultueuse. D'ailleurs, dans la deuxième phrase aussi, il y a un élément, *des mains*, qui par métonymie se réfère également aux mots *flatteurs* et *clients*. *Certains* marqueur d'intégration linéaire désigne la première partie de l'ensemble et éveille une attente bien définie, orientée vers la deuxième partie.

*D'autres*, qui renvoie à une autre partie indéterminée du même antécédent que *certain*, suit généralement *certain* dans la phrase suivante. Dans cette description, par contre, il y a une distance textuelle considérable (13 propositions) entre ces marqueurs, ce qui montre que ces indéfinis assurent la connexité au niveau global de la séquence.

Il faut également remarquer que *d'autres* se combine ici avec *enfin*, lui aussi marqueur d'intégration linéaire, mais d'une autre série. Il a la valeur instructionnelle suivante : la deuxième partie de l'ensemble est en même temps la dernière, c'est-à-dire que le plan de texte institué par *certain/d'autres* est arrivé à sa saturation. D'ailleurs, ce n'est pas par hasard que dans cette séquence il s'agit d'une grille à deux pôles ; *certain* et *d'autres* introduisent des prédicats antinomiques :

<b>certain</b>		<b>d'autres</b>
accouraient, repartaient	↔	circulaient
échangeaient un mot (avec Saccard)	↔	échangeaient simplement un coup d'œil avec Saccard

La proposition introduite par *certain* est segmentée, elle aussi à son tour, par les marqueurs *ainsi*, *ensuite*, *puis* qui forment avec *enfin* une grille de texte dont le rôle est d'instaurer une succession linéaire spatiale et/ou temporelle.

Le schéma de cette séquence peut être alors présenté de la façon suivante :



cette grille, mais en cas d'énumération *ainsi* apparaît tout naturellement et fréquemment à sa place. « *Ainsi* qui ouvre la séquence est un illustratif ; il marque le début de l'énumération » (ADAM 1990 : 156). *Ensuite* et *puis* prennent le relais, tandis que *enfin* marque la clôture de l'énumération.

Les macro-unités de deuxième degré [M] font l'objet à leur tour d'une nouvelle segmentation à un niveau supérieur, elles sont regroupées en deux macro-unités de troisième degré [N] à l'aide des marqueurs *certain*s / *d'autres*.

Le tableau montre de toute évidence que dans cette séquence, la mise en ordre des entités se déroule à deux niveaux hiérarchiques ; il y a deux plans de texte qui se superposent et qui se croisent à un point donné de la séquence. D'ailleurs, deux marqueurs se combinent facilement pour donner par exemple *et enfin*, *enfin voilà*, *enfin bref*, *et pour terminer*, etc. Il faut déduire de ce fait que *d'autres* est un marqueur du même droit que *enfin*. *Certain*s / *d'autres* / *d'autres encore* créent un plan de texte tout comme *d'abord*, *ensuite*, *puis*, *enfin*, ou *premièrement*, *deuxièmement*, etc., *dernièrement* qui organisent l'information en fonction de listes à saturation prévisible.

Les **Textes 1/d-e** et le **Texte 2** sont censés illustrer la fonction de marqueur de *certain*s que celui-ci revêt dans la plupart de ses emplois.

#### **Texte 1/d**

[C01] **Les^gens** *fi*] nous *disent* que cela ne peut se faire qu'au détriment d'autres choses et que pour être certaines de réaliser des bénéfices, les garderies commerciales doivent couper sur autre chose. [C02] Par exemple, pour ce qui est des collations et des repas, on dit que, dans certaines provinces — et je ne vise en aucun cas la vôtre ; je sais, d'après votre mémoire, que votre budget est très serré — les exploitants de garderies essaient ou bien de s'en tirer en achetant des provisions à bon marché ou qu'ils servent aux

enfants des haricots ou autres choses de ce genre. [C03] Voilà ce que **certains** (gens) [i01'] *pensent*. [C04] **D'autres** (gens) [i02'] *prétendent* que le traitement des employés est restreint et que les centres exploitent donc leur personnel. (Procès-verbaux)

**Texte 1/e**

[C01] **À Hamilton** (les habitants) [i], **certains** (habitants) [i01'] *pensent* que le gouvernement n'a aucune intention de faire quelque chose en ce qui concerne la garde d'enfants et se préoccupe plus de l'impression qu'il fait sur les électeurs que de la manière dont il s'occupe des enfants. [C02] **D'autres** (habitants) [i02'] *soutiennent* que le gouvernement s'intéresse surtout à réfuter les constatations du rapport de ce groupe de travail, et qu'il s'efforce de mettre en vedette le petit groupe de réactionnaires existant dans chaque collectivité qui s'opposera à un système de garde d'enfants de qualité, financé nationalement et publiquement. (Procès-verbaux)

II.3.2.3.1 RÉFÉRENCE PAR DÉFAUT

**Texte 2**

*M. Boudria* : [C01] Eh bien, nous ne commencerons pas à nous demander qui est en avance sur qui, je pense. [C02] Les agriculteurs sont dans une situation aussi difficile à peu près partout, à divers degrés, je suppose, selon le genre de culture qu'ils font. [C03] Je suis intéressé par les programmes de transition dont vous avez parlé. [C04] **Il y en a**, bien sûr, **qui** [i01'] *prétendent* que le simple fait qu'on ait accordé beaucoup d'importance aux programmes de transition équivaut presque à admettre que vous allez pousser un certain nombre d'agriculteurs vers l'échec. [C05] **Certains** [i02'] *affirment* que, si vous prenez cet argent et que vous le placiez dans les programmes agricoles qu'ils proposent, un plus grand nombre pourront continuer au lieu

d'échouer. [C06] *Il y a évidemment des gens qui [i03'] disent* que ce n'est pas réaliste, que, peu importe si les choses vont bien ou mal, il y en aura toujours un certain nombre qui ne réussiront pas. [C07] *Je me demande* si vous avez des commentaires sur ce thème. (Procès-verbaux)

### COMMENTAIRES, Textes 1/d-e, 2

Les **Textes 1/d** et **e** sont de structures identiques : à l'ouverture de la séquence, il y a une expression qui désigne un ensemble auquel renvoient d'abord *certain*, ensuite *d'autres* anaphoriques. Le plan de texte à deux pôles, instauré par ces deux indéfinis, sert à mettre en relief deux prédictions complémentaires (dans d'autres textes antonymiques aussi). Dans leur fonction de marqueur, *certain* et *d'autres* sont souvent introduits par des verbes de type déclaratifs, toujours au présent, comme : *dire, penser, prétendre, affirmer, soutenir, être d'avis, etc.* Cette distribution n'est cependant valable que dans les cas où *certain* et *d'autres* ne sont pas suivis de complément partitif désignant l'ensemble de référence, comme par exemple : *certain de nos enfants, certains d'entre eux.*

Dans le **Texte 1/e**, l'antécédent n'est accessible que par une anaphore associative car l'expression *à Hamilton* établit une relation partie-tout en invoquant tout naturellement les habitants de cette ville.

**Notre approche coréférentielle se fonde sur le constat que, pour être vrai d'un référent, un prédicat n'a pas besoin de vérifier toutes les parties de ce référent, le principe de métonymie intégrée, - certaines caractéristiques de certaines parties peuvent expliquer le tout -, expliquant le passage de la partie au tout. (KLEIBER 1994 : 30)**

À en croire notre exemple, l'inverse est aussi vrai.

Le **Texte 2** est quelque peu différent des deux premiers bien que *certain* soit employé, là aussi, en fonction de marqueur. En

effet, il y a trois expressions dont *certain*s, qui, sur le mode distributif, désignent des parties ; la distribution est même menée jusqu'à sa fin puisque la séquence se termine par l'expression de l'individu : *il y en a qui, certains, il y des gens qui, je, et* pourtant, nous n'avons marqué par l'index *[i]* aucun élément cotextuel. Or, dans les propositions précédentes, il y a deux éléments, le pronom *nous* (renvoyant aux députés présents) et le substantif *agriculteurs*, qui pourraient être considérés comme des antécédents potentiels. Le problème réside, d'une part, justement dans le fait que n'importe lequel de ces deux éléments pourrait être au même titre l'antécédent. D'autre part, la troisième expression distributive comporte le mot *gens*, employé dans son sens générique, ce qui ouvre le cercle des référents potentiels en annulant l'hypothèse relative aux référents plus restreints. C'est cette troisième expression qui met en évidence le mode de référence par défaut qui caractérise les deux autres aussi, comme elles sont au même niveau hiérarchique et ont la même fonction.

#### II.3.2.3.2 RÉFÉRENCE DÉICTIQUE

##### Texte 3

*M. Benjamin* : [C01] **Monsieur le président, honorables collègues et membres du personnel**, [C02] *je* suis ici pour démontrer que mon projet de loi satisfait aux neuf critères énumérés dans le rapport de la Chambre paru dans les procès-verbaux du 23 mai. (...) [C03] *Je* ne sais pas si le Comité des affaires émanant des députés a déjà été saisi de pareils cas, mais voilà à quelle étape en est rendu le projet de loi d'après le Feuilleton. [C04] Il faudrait donc qu'il y ait un sinon deux votes, selon que l'amendement est adopté ou rejeté. [C05] Le cinquième critère prévoit que le projet de loi ne devrait pas déjà faire partie du programme législatif du gouvernement ; ce n'est évidemment pas le cas. [C06] *Nous* satisfaisons donc à ce critère. [C07] **Certains** argueront

peut-être que la Chambre aura déjà été saisie à plusieurs reprises de cette question. [C08] Là encore, monsieur le président, sauf pour quelques questions pendant la période des questions et deux ou trois déclarations au fil des ans, ce sujet n'a pas été soulevé très fréquemment même s'il a été abordé de façon indirecte à quelques reprises. [C09] Je dois dire, monsieur, que le Comité jugera peut-être que j'ai été favorisé par le sort. [C10] J'ai été chanceux l'an dernier, parce que je me trouvais parmi les 40 premiers inscrits mais si j'ai pu présenter mon projet de loi l'an dernier c'est seulement parce que les 20 députés qui me précédaient n'étaient pas disponibles pour débattre de leur projet de loi ou ont décidé de ne pas le faire. [C11] Voilà pourquoi j'ai pu passer en mars l'an dernier. [C12] Mon tour est donc venu une fois sur huit. (Procès-verbaux)

### COMMENTAIRES

La première proposition du texte, étant une apostrophe, se détache du reste du texte. L'apostrophe sert à nommer ceux à qui l'on s'adresse, c'est-à-dire que dans cette première phrase, on apprend simplement qui sont les participants de l'acte de communication donné : un locuteur et ses allocutaires : le président, ses collègues et le personnel. Les propositions suivantes abondent en expressions qui constituent l'isotopie LE SÉNAT : *projet de loi, rapport de la Chambre, Comité des affaires émanant des députés, votes, programme législatif du gouvernement, etc.* Il s'agit donc d'un débat parlementaire où le locuteur qui prend parole de même que ses allocutaires sont des députés. En effet, il semble indispensable de connaître la situation d'énonciation puisque c'est elle qui rend possible l'interprétation du pronom *certain*s. Le verbe *arguer* qui suit *certain*s, demande un sujet humain, *certain*s doit par conséquent renvoyer à des personnes. Or, il n'y a qu'un seul élément dans le cotexte précédent qui désigne des personnes, mais c'est aussi un pronom, le pronom personnel *nous*. Ce pronom n'est

pas coréférentiel avec *certain*s, il n'en est pas l'antécédent. L'anaphore et la référence par défaut étant exclues, le mode de référence de *certain*s y est donc déictique : il renvoie directement à un sous-ensemble non-identifié de personnes identifiables.



D'après le témoignage de notre corpus, *certain*s est le marqueur de relais par excellence des trois indéfinis *plusieurs*, *certain*s, *quelques-uns*, qui sont considérés comme synonymes puisqu'ils désignent tous les trois une partie indéterminée d'un tout. Cependant, c'est *certain*s qui présente le fonctionnement le plus riche et le plus varié. Cet indéfini peut se référer selon trois modes de référence ; les exemples sont nombreux et presque dans une proportion égale pour son emploi anaphorique, déictique ou de type par défaut, ce qui n'est pas le cas des deux autres indéfinis. *Plusieurs*, comme on a vu, est avant tout d'emploi anaphorique et déictique ; tandis que *quelques-uns*, on le verra, est caractérisé principalement par la seule référence cotextuelle.

L'interprétation générique de ces indéfinis semble donc beaucoup plus rare dans l'usage quotidien que l'on ne le penserait :

**Les pronoms *certain*s, *quelques-uns*, *la plupart* et *plusieurs*, [...] fonctionnent surtout comme génériques (*Certain*s *l'aiment chaud*) et comme anaphoriques (*L'ensemble des copies était satisfaisant. Certain*s *étaient mêmes remarquables*) (RIEGEL et alii 1994 : 212)**

Dans une séquence énumérative, *certain*s remplit principalement une fonction de distributeur. De nouveau, c'est à l'aide de *certain*s que la distribution est la mieux articulée, élargie sur trois parties (*certain*s / *d'autres* / *et d'autres* ou *d'autres encore*) et menée sou-

vent jusqu'à la singularité. *Plusieurs* et *quelques-uns*, dans la plupart des cas, n'instaurent qu'un plan de texte à deux pôles.



### II.3.2.4 *Quelques-uns, Quelques-uns ... D'autres*

#### II.3.2.4.1 RÉFÉRENCE COTEXTUELLE

##### Texte 1/a

[C01] C'était l'époque où les gens distingués recherchaient **les^vieux^plats^de^Rouen***/i/*. [C02] Le notaire *en* (des vieux plats de Rouen)*/i/* possédait **quelques-uns***/i'/*, et tirait de là comme une réputation d'artiste, préjudiciable à son métier, mais qu'il rachetait par des côtés sérieux. (Bouvard et Pécuchet)

##### Texte 1/b

[C01] Elle [Emma] partit pour Rouen, le lendemain dimanche, afin d'aller chez tous **les^banquiers***/i/* dont elle connaissait le nom*/i/* étaient à la campagne ou en voyage. [C03] Elle ne se rebuta pas, et *ceux* (les banquiers)*/i'/* qu'elle put rencontrer, elle *leur* (aux banquiers)*/i'/* demandait de l'argent, protestant qu'il lui en fallait, qu'elle le rendrait. [C04] **Quelques-uns** (quelques banquiers)*/i'01/* lui rirent au nez ; *tous* (les banquiers)*/i'/* refusèrent. (Madame Bovary)

##### Texte 1/c

*Mme Mary Horner (parent, North-West Communicare) :*  
[C01] Bonjour. [C02] Je suis ici en mon nom et celui de mon fils, Jesse, qui a cinq ans et qui est à la garderie, et en celui de tous les autres parents qui ne pouvaient pas se rendre ici. [C03] J'aimerais vous parler de **quelques-unes***/i'/* des **difficultés***/i/* auxquelles se butent les parents lorsqu'ils essaient de trouver des services de

*garde<sup>de</sup>qualité*. [C04] Quand nous sommes arrivés à Hamilton, (...). (Procès-verbaux)

**COMMENTAIRES, Textes 1/a–c** — référence cotextuelle stricte

*Quelques-uns*, ainsi que *plusieurs* et *certain*s, sert à désigner une partie indéterminée d'un tout, mais qui doit être, cette fois-ci, exprimé dans le cotexte même. Cet indéfini pourrait avoir aussi, en principe, les modes de référence déictique et par défaut, cependant, notre corpus n'en fournit aucun exemple. Les **Textes 1/a, b, c** constituent les trois variantes les plus fréquentes de la référence anaphorique de *quelques-uns*.

Dans le **Texte 1/a**, c'est à travers le pronom *en* que *quelques-uns* anaphorique renvoie au groupe nominal complexe de la phrase précédente. En effet, quand il remplit la fonction du complément d'objet direct, *quelques-uns* doit être obligatoirement précédé du pronom adverbial *en* qui a la fonction de présenter son GN antécédent comme un tout à diviser et de garantir en même temps la continuité du sens.

**Cette valeur partitive est marquée par l'adjonction aux formes non sujet de l'élément pronominal *en* qui correspond à un *de* implicite reliant les pronoms indéfinis au nom extrait de leur antécédent (RIEGEL et alii 1994 : 211)**

L'expression *les vieux plats de Rouen* est en coréférence partielle avec *quelques-uns* qui n'en reprend qu'une partie. D'ailleurs, ils ne sont pas en coréférence actuelle, mais seulement en coréférence virtuelle.

**si le terme *référence actuelle* renvoie simplement à l'objet dans le monde que l'expression nominale désigne, le terme *référence virtuelle* correspond au sens lexical de l'expression nominale et renvoie aux conditions qu'une classe d'objets doit satisfaire pour qu'un ou plusieurs de ses membres puissent être candidats au rôle de référence**

**actuelle de l'expression nominale en question. (REBOUL 1994 : 106)**

Dans le **Texte 1/a**, le GN antécédent ne désigne aucun objet concret, seulement leur classe. Seul son sens lexical est affecté par l'anaphorisation ; le reste de la détermination est assuré par *quelques-uns*. Cet exemple montre que la coréférence virtuelle entre le pronom anaphorique et son antécédent est suffisante pour que l'anaphore soit interprétable.

Dans le **Texte 1/b**, *quelques-uns* déjà en position de sujet, renvoie directement, sans passer par *en*, au groupe nominal *les banquiers*. Ce constituant est certes précédé du prédéterminant *tous* et suivi d'une relative déterminative, nous ne considérons pourtant pas tout le GN complexe comme l'antécédent de *quelques-uns*. En effet, la relation de référence est plus complexe que l'on ne le penserait à première vue. *Tous les banquiers dont elle connaissait le nom* constitue une unité référentielle distincte qui est reprise par le pronom personnel *ils* dans la proposition [C02] ; aussi sont-ils coindexés. Les pronoms *ceux* et *leur* de la proposition [C03], par contre, ne reprennent plus entièrement le même GN que *ils*. Comme tous les banquiers dont Emma connaissait le nom étaient absents, elle ne pouvait parler qu'à d'autres banquiers, à des banquiers dont elle devait apprendre le nom à cette occasion. Renvoie-t-il à des banquiers, *ceux qu'elle put rencontrer* n'a pourtant pas le même référent que *ils*. *Ceux, leur* ainsi que *quelques-uns* et *tous* dans la phrase [C04], ne reprennent que la substance notionnelle du nom *les banquiers*. La situation est donc pareille à celle du **Texte 1/a** : l'anaphore se réalise uniquement par coréférence virtuelle, sans pour autant qu'il y ait coréférence actuelle entre l'indéfini *quelques-uns* et son antécédent.

Dans le **Texte 1/c**, *quelques-unes* renvoie également à un élément cotextuel, mais qui lui est postérieur. Le complément partitif du pronom est ici un GN complexe composé d'un nom

et de son expansion, une subordonnée relative déterminative. *Quelques-unes* par référence cataphorique désigne une partie indéterminée de l'ensemble *des difficultés auxquelles se butent les parents lorsqu'ils essaient de trouver des services de garde de qualité*. L'énumération des difficultés ne fait que suivre dans les phrases suivantes.

**Texte 2/a**

[C01] Une fois, elle lui amena un individu replet, ayant de petits yeux à la chinoise, un nez en bec de vautour. [C02] C'était M. Goutman, { **négociant en** < **articles de piété** }*[i]*{*[j]*. — [C03] *il* (le négociant en articles de piété)*[j]* **en** (des articles de piété)*[i]* déballa **quelques-uns***[i]*'}, enfermés dans des boîtes, sous le hangar : croix, médailles et chapelets de toutes les dimensions, candélabres pour oratoires, autels portatifs, bouquets de clinquant — et des sacrés-cœurs en carton bleu, des saint Joseph à barbe rouge, des calvaires de porcelaine. (Bouvard et Pécuchet)

**Texte 2/b**

*Mme Martin* : [C01] Y a-t-il un âge limite pour le groupe dont vous vous occupez ? *Mme Bennett* : [C02] Oui. [C03] Vous voulez parler de la taille des salles ? [C04] Excusez-moi. *Mme Martin* : [C05] Je veux dire, { **l'âge** < **des enfants** }*[i]*{*[j]* qui fréquentent votre centre. *Mme Bennett* : [C06] De deux à cinq ans. [C07] Nous **en** (des enfants)*[i]* acceptons **quelques-uns***[i]*' avant deux ans. (Procès-verbaux)

**COMMENTAIRES, Textes 2/a–b** — référence cotextuelle atypique

Dans les Textes 2/a, b, on dirait que l'on a affaire à des anaphores mal formées. En effet, la situation semble paradoxale : l'indéfini ne renvoie pas à son antécédent textuel. L'antécédent, dans le premier cas, devrait être *négociant en articles de piété*, dans le deuxième cas, *l'âge des enfants*. Il s'agit de groupes

nominaux complexes, dont le noyau est respectivement *négociant* et *âge*. La référence affecte cependant leurs expansions qui occupent un niveau hiérarchique inférieur et qui n'apparaissent pas en tant qu'unités référentiellement autonomes, mais comme une partie d'une telle unité.

Dans la proposition [C03] du Texte 2/a, la référence s'établit à travers le pronom *en* qui effectue le premier renvoi anaphorique au seul composant du GN, *articles de piété*. Le pronom *il*, par contre, se réfère au GN complexe *négociant en articles de piété*. D'ailleurs, la référence entre *quelques-uns* et son antécédent est seulement virtuelle puisque *articles de piété* a une valeur générique, c'est-à-dire qu'il ne renvoie à aucun objet concret. Ce texte présente donc un cas atypique de l'anaphore : le pronom indéfini ne se réfère qu'au sens lexical d'un composant référentiellement non-autonome d'une expression nominale référentiellement autonome.

La situation est essentiellement la même dans le Texte 2/b aussi. Pourtant, l'anaphore semble moins problématique. À notre avis, il y a deux facteurs qui en sont responsables. D'une part, la coréférence n'est pas uniquement virtuelle entre *enfants* et *quelques-uns*, mais aussi actuelle, ce qui rend facile l'ajustement de l'identification du référent du pronom. D'autre part, le GN *l'âge des enfants* est suivi d'une relative qui est jointe non pas au nom *l'âge* mais à son expansion, en faisant glisser ainsi l'accent sur ce constituant hiérarchiquement inférieur du GN.

Ces exemples nous amènent à constater que la référence peut opérer sur des composants aussi, et l'interprétabilité n'en souffre point. Dans la rectification de la direction de la référence, en thématissant ce constituant, les autres éléments cotextuels, et contextuels aussi viennent en aide au sujet interprétant. Il semble que le prédicat a un rôle non négligeable. Par exemple, dans

le Texte 2/a, le rôle argumental de l'objet du verbe *déballer* est rempli plus naturellement par des objets que par des humains).

**Le sémantisme du verbe, ou, plus généralement, du prédicat, induit des attentes, des hypothèses projectives de nature pragmatique. (REBOUL 1994 : 168)**

**Texte 3/a**

[C01] Elle rencontra, sur la place, Lestiboudois, qui s'en revenait ; car, pour ne pas rogner la journée, il préférerait interrompre sa besogne puis la reprendre, si bien qu'il tintait l'Angélus selon sa commodité. [C02] D'ailleurs, la sonnerie, faite plus tôt, avertissait **les^gamins***/i/* de l'heure du catéchisme. [C03] Déjà **quelques-uns** (quelques gamins)*/i01'/*, qui se trouvaient arrivés, jouaient aux billes sur les dalles du cimetière. [C04] **D'autres** (gamins)*/i02'/*, à califourchon sur le mur, agitaient leurs jambes, en fauchant avec leurs sabots les grandes orties poussées entre la petite enceinte et les dernières tombes. (Madame Bovary)

**Texte 3/b**

[C01] les marches étaient également envahies de monde ; [C02] mais le cabinet des agents de change, dont on voyait les teintures rouges par les hautes fenêtres, isolait du varcarme de la grande salle la colonnade, où {**des spéculateurs***/i/*, **les délicats, les riches**,} s'étaient assis commodément à l'ombre, **quelques-uns** (quelques spéculateurs)*/i01'/* seuls, **d'autres** (d'autres spéculateurs)*/i02'/* par petits groupes, transformant en une sorte de club ce vaste péristyle ouvert au plein ciel. (L'argent)

**COMMENTAIRES, Textes 3/a–b** — référence cotextuelle en fonction de marqueur

Les **Textes 3/a, b** sont des exemples du fonctionnement de *quelques-uns* comme marqueur d'intégration linéaire dans une séquence énumérative. En construisant un plan de texte à deux

pôles avec *d'autres*, il s'apparente à *plusieurs* et à *certains*. L'antécédent dans le **Texte 3/a** est simplement un nom au pluriel, dans **3/b**, un nom au pluriel suivi de deux appositions qui forment un antécédent uni marqué par les signes }|. Le prélèvement des parties effectué par les indéfinis concerne le nom *des spéculateurs*. Le référent de *quelques-uns* anaphorique est facilement récupérable, étant donné, d'une part, la distance référentielle minimale qu'il y a entre l'expression nominale servant d'antécédent et l'indéfini, et de l'autre, la référence actuelle qui les relie. Le sémantisme du verbe a également son rôle dans l'assignation du bon antécédent. Dans le **Texte 3/a**, le verbe *jouer* établit une tendance en faveur de la coréférence avec un sujet désignant un enfant ce qui seconde le choix du mot *gamins*. Dans le **Texte 3/b**, par contre, *quelques-uns* n'est pas suivi de verbe. Ce qui permet l'ellipse du verbe, c'est justement le fait que *quelques-uns* et *d'autres* sont affectés par le même prédicat que le GN auquel ils renvoient.



D'après les exemples de notre corpus, *quelques-uns* est l'indéfini qui est le plus attaché au cotexte par rapport à *plusieurs* ou à *certains*. Quoiqu'il soit en principe susceptible d'emploi déictique (p.ex. *quelques-uns* d'entre nous) ou générique (« Il ne faut plus réserver ton enseignement à *quelques-uns* », Brieux, cité par le *Nouveau Petit Robert* 1994), dans la grande majorité des cas, *quelques-uns* est employé en mode de référence cotextuelle. Le nombre élevé des anaphores atypiques, de même que des anaphores établies sans coréférence actuelle, uniquement à la base d'une coréférence virtuelle, indiquerait que la référence cotextuelle est un trait inhérent de *quelques-uns*, ce qui forcerait l'interprétation même dans les cas où le constituant devant servir d'antécédent n'a pas les caractéristiques

grammaticales requises ; la recherche de référents extra-textuels (situationnels) serait donc *a priori* exclue.



### II.3.2.5 *D'aucuns*

#### II.3.2.5.1 RÉFÉRENCE PAR DÉFAUT

##### Texte 1

*M. Nicholson* : [C01] Alors, j'aurais un autre commentaire à formuler à propos de votre proposition voulant que des personnes puissent déduire la totalité des frais réels de garde d'enfants. [C02] **D'aucuns** prétendent que ce type de déduction est régressif, en ce sens qu'il profite aux riches plutôt qu'aux pauvres. [C03] Avez-vous songé à cet aspect, ou alors pensez-vous que ... (Procès-verbaux)

##### COMMENTAIRES

*D'aucuns* désigne également une partie d'un ensemble comme les indéfinis étudiés jusqu'ici, mais il ne peut renvoyer qu'à des humains. L'interprétation du pronom *d'aucuns*, dans ce texte, n'est pas univoque. Étant donné qu'il s'agit d'un débat parlementaire, on peut penser qu'il y ait des participants du débat qui avancent une proposition et qu'il y en ait d'autres qui sont contre. Pourtant, à notre avis, c'est l'interprétation par défaut qui s'impose plus naturellement, pour deux raisons. D'une part, c'est ce qui demande le travail interprétatif le moins coûteux, d'autre part, le verbe rattaché au pronom *d'aucuns* est de type déclaratif, au présent, ce qui donne la priorité à l'interprétation par défaut, comme le prouve plus d'un exemple dans le cas de *certain*s.

## II.3.2.5.2 RÉFÉRENCE DÉICTIQUE

**Texte 2**

*M. Heap* : [C01] Merci , madame la présidente. [C02] Je vous remercie de l'exposé *des représentants* de Hydro Day Care. (...) [C03] Nous sommes également d'accord sur le fait que ni le grand public ni les gouvernements ne sont à cent lieues d'imaginer les graves conséquences que pourrait avoir le fait de ne pas consacrer ces crédits à la garde des enfants. [C04] **On** nous a exposé certaines de ces conséquences au cours des derniers jours. [C05] Je ne puis parler que *des audiences* qui se sont déroulées à Toronto, mais j'imagine aisément qu'on a dû entendre la même chose dans tout le pays, même si, d'après ce que j'ai cru comprendre, *certaines personnes* ont été plus pondérées dans leur jugement. [C06] À mon sens, il est impossible que les femmes quittent un jour en masse le marché du travail, puisqu'elles y sont très présentes depuis deux ou trois décennies. [C07] Non, nous ne reviendrons pas à la situation antérieure, à ce que **d'aucuns** (témoins/personnes) *ont appelé* le bon vieux temps, à l'époque où les femmes restaient à la maison. [C08] Cela ne se produira pas, car les femmes ne le supporteront pas, pas plus, comme on l'a dit, que notre économie. (Procès-verbaux)

**COMMENTAIRES**

Le mode de référence de l'indéfini *d'aucuns* est différent de celui du **Texte 1**, même s'il présente des similitudes avec lui. En effet, il s'agit d'une interpellation parlementaire où le pronom *d'aucuns* n'est coindexé avec aucun élément cotextuel. Le sujet interprétant peut ici recourir à la situation d'énonciation et à des éléments cotextuels aussi qui sont à son aide dans l'assignation du bon référent, sans pour autant qu'il y ait un antécédent verbalement exprimé dans le cotexte même. Les expressions comme *l'exposé des représentants, exposer, des audiences, on a dû entendre, certaines personnes* constituent

l'isotopie TÉMOIGNAGE ou TÉMOIN. En effet, il s'agit des témoins qui sont invités à comparaître devant un comité parlementaire, qui sont souvent des représentants des organisations et qui exposent leur opinion concernant le sujet donné. L'interprétation déictique selon laquelle *d'aucuns* renvoie aux témoins/représentants présents ou qui ont été présents lors des audiences, est renforcée par le prédicat aussi. Le verbe *appeler* est au passé composé qui, à l'opposé du présent, n'est pas un temps dit permanent ; il préconise donc le choix de la référence déictique.



Les exemples pour *d'aucuns* ne sont pas nombreux ; notre corpus n'en fournit que les deux étudiés ci-haut. En comparant nos exemples à ceux des dictionnaires, on constate que *d'aucuns* est effectivement d'emploi rare, considéré comme vieilli ou littéraire. Dans les phrases servant d'exemple, *d'aucuns* remplit le rôle du sujet et il est suivi généralement d'un verbe de type déclaratif : « *D'aucuns pourront critiquer cette attitude. D'aucuns disent, prétendent.* » (*Le Nouveau Petit Robert*), « *Celle-là, disait-il, c'est l'effraie. D'aucuns disent la chouette religieuse. Mais c'est l'effraie,...* » (GENEVOIX, Raboliot, 1925, p. 123, cité par le TLF). Cela signifie que *d'aucuns* effectue une référence par défaut dans la quasi-totalité des cas. Aussi nous permettons-nous de reformuler la remarque de (RIEGEL et alii 1994 : 212) selon laquelle « *D'aucuns* est la variante littéraire et archaïsante de *certain* » en disant que « *D'aucuns* est la variante littéraire et archaïsante de *certain* **dans l'emploi référentiel par défaut** ».



II.3.2.6 *Plus d'un*

## II.3.2.6.1 RÉFÉRENCE COTEXTUELLE

**Texte 1**

[C01] Deux jours après, dans Le Fanal de Rouen, il y avait un grand article sur les Comices. [C02] Homais l'avait composé, de verve, dès le lendemain : [C03] « Pourquoi ces festons, ces fleurs, ces guirlandes ? » [C04] « Où courait cette foule, comme les flots d'une mer en furie, sous les torrents d'un soleil tropical qui répandait sa chaleur sur nos guérets ? » [C05] Ensuite, il parlait de la condition des paysans. [C06] Certes le gouvernement faisait beaucoup, mais pas assez ! [C07] « Du courage ! lui criait-il ; mille réformes sont indispensables, accomplissons-les. » [C08] Puis, abordant l'entrée du Conseiller, il n'oubliait point « l'air martial de notre milice », ni « nos plus sémillantes villageoises », ni « les vieillards à tête chauve, sorte de patriarches qui étaient là, et dont quelques-uns, débris de nos immortelles phalanges sentaient encore battre leurs cœurs au son mâle des tambours. » [C09] Il se citait des premiers parmi les membres du jury, et même il rappelait, dans une note, que M. Homais, pharmacien, avait envoyé un mémoire sur le cidre à la Société d'agriculture. [C10] Quand il arrivait à la distribution des récompenses, il dépeignait {**la joie <des lauréats>**<sub>[i]</sub>}<sub>[j]</sub> en traits dithyrambiques. [C11] « Le père embrassait son fils, le frère le frère, l'époux l'épouse. [C12] **Plus^d'un** (des lauréats)<sub>[i]</sub>'<sub>[j]</sub> montrait avec orgueil son humble médaille, et sans doute, revenu chez lui, près de sa bonne ménagère, il l'aura suspendue en pleurant aux murs discrets de sa chaumine. » (Madame Bovary)

**COMMENTAIRES**

Le pronom indéfini *plus d'un* ne peut renvoyer qu'à un ensemble composé de personnes. D'une part, sur le plan de la connexité, c'est la marque du pluriel du nom *lauréats*, d'autre part,

sur le plan de la cohésion, c'est le sémantisme du prédicat rattaché au pronom (montrer son humble médaille) qui orientent l'assignation du référent à l'indéfini *plus d'un*. Le nom *lauréats*, tout en n'étant qu'un composant référentiellement non-autonome de l'expression nominale référentiellement autonome *la joie des lauréats*, sert d'antécédent à *plus d'un* anaphorique, à plus forte raison qu'il y a une coréférence partielle actuelle entre *lauréats* et *plus d'un*. Comme on a vu dans le cas de *quelques-uns* (Textes 2/a, 2/b), le sujet interprétant fait abstraction de ce type de malformation syntaxique de l'anaphore.

#### II.3.2.6.2 RÉFÉRENCE PAR DÉFAUT

##### Texte 2

[C01] Messieurs, nous vivons dans un bon temps, dit le sieur Mignon, comme pour conclure, au milieu des sourires et des admirations que le mot du baron excitait. [C02] *J'en* (des gens) connais **plus^d'un**<sup>[i]'</sup> **qui^ont^joliment^arrondi^leur^fortune**<sup>[i]</sup>. [C03] —Voyez-vous, quand on gagne de l'argent, tout est beau. [C04] Ces dernières paroles glacèrent *les hommes graves* <sup>[i] ?</sup>. [C05] La conversation tomba net, et chacun parut éviter de regarder son voisin. [C06] La phrase du maçon atteignait *ces messieurs* <sup>[i] ?</sup>, roide comme le pavé de l'ours. (La Curée)

##### COMMENTAIRES

Les relations de référence du pronom *plus d'un* sont concentrées dans la proposition [C02]. *Plus d'un* apparaît dans la fonction du complément d'objet direct du verbe *connaître*, il est donc précédé obligatoirement du pronom *en* dont le rôle est en général de reprendre anaphoriquement l'antécédent pour le présenter sous forme d'un tout divisible. Cependant, il n'y a pas d'antécédent dans le cotexte antérieur, le référent - terme plus adéquat dans ce cas-là - ne fait que suivre *plus d'un*. Ce référent est exprimé par une subordonnée relative déterminative qui, par

sa signification, désigne des humains. Dans ce texte, bien que l'indéfini *plus d'un* se réfère par cataphore à (ceux) *qui ont joliment arrondi leur fortune*, il est précédé du pronom *en*, comme si *plus d'un* était en référence anaphorique avec un antécédent quelconque. Apparemment, le pronom *en* n'y est que, d'une part, pour des raisons syntaxiques, pour indiquer simplement que *plus d'un* occupe la position syntaxique de l'objet ; d'autre part, pour la nécessité d'indiquer l'existence d'un ensemble, soit-il virtuel.

*Plus d'un*, d'après notre corpus, est d'emploi principalement cotextuel. Renvoie-t-il ici par cataphore à son référent cotextuel, l'identification reste pourtant floue. En effet, la proposition relative en elle-même n'est pas susceptible d'identifier le référent-antécédent puisqu'elle a seulement la fonction de restreindre l'extension de celui-ci. Comme le référent de la relative est une expression non-définie, il n'est pas identifiable, du moins pour le récepteur. Il n'y a donc que le pronom anaphorique *en* qui, en reprenant un GN défini, devrait garantir l'identification de *plus d'un*. Mais ici, il ne réfère qu'à un ensemble virtuel. Par conséquent, l'identification référentielle de la proposition [C02] reste irrésolue, ce qui, en fait, correspond à la volonté communicative du locuteur de cette phrase. En effet, le locuteur devait avoir l'intention de ne faire allusion concrètement à personne pour ne pas blesser quiconque. Il s'agit d'un contenu mis en texte de manière d'être orienté vers la référence par défaut, tout en se référant en réalité aux personnes présentes. Le pronom *en* a donc la référence par défaut en renvoyant au mot *gens* pris dans son sens générique.

En général, *plus d'un* est suivi d'un verbe au singulier, mais « impliquant logiquement la pluralité, surtout lorsqu'il s'agit de choses non divisibles, [il] entraîne parfois le pluriel » (GREVISSE 1986 : § 431.C). Dans ce texte, on peut supposer également que le pronom démonstratif *ceux* soit sous-entendu ce qui devait entraîner très naturellement le choix du pluriel.

### II.3.2.7 *Beaucoup*

#### II.3.2.7.1 RÉFÉRENCE COTEXTUELLE

##### Texte 1/a

[C01] Bien sûr, je vous ai donné une image assez négative de ce que connaissent **les^enfants^porte-clés***[i]*, [C02] mais il faut dire que **beaucoup***[i]'^d'entre^eux* (d'enfants porte-clés) *[i]* s'en sortent très bien. [C03] Ce sont généralement *ceux [i]'* qui y ont été bien préparés par leur famille. [C04] En d'autres mots, il s'agit de familles qui ont attendu que l'enfant soit suffisamment âgé, c'est-à-dire qu'il ait probablement 11 ou 12 ans, et qu'il ait exprimé lui-même le désir de rester seul à la maison parce qu'il en avait assez de se faire garder. (Procès-verbaux)

##### Texte 1/b

[C01] **Les^gamins***[i]*, vêtus pareillement à *leurs**[i]* papas, semblaient incommodés par *leurs**[i]* habits neufs [C02] (**beaucoup** (de gamins)*[i]'* même étrennèrent ce jour-là la première paire de bottes de *leur**[i]'* existence), [C03] et l'on voyait à côté d'**eux***[i]*, ne soufflant mot dans la robe blanche de sa première communion rallongée pour la circonstance, quelque grande fillette de quatorze ou seize ans, leur cousine ou leur sœur aînée sans doute, rougeaude, ahurie, les cheveux gras de pommade à la rose, et ayant bien peur de salir ses gants. (Madame Bovary)

**COMMENTAIRES, Textes 1/a–b** — référence cotextuelle stricte

Dans les Textes 1/a, b, *beaucoup*, d'origine adverbiale, est employé pronominalement. Pronom indéfini, il désigne une quantité indéterminée, présentée comme grande par rapport à l'ensemble auquel il se rapporte. Dans la plupart des exemples fournis par notre corpus, il remplit la fonction du sujet, du com-

plément d'objet ou du complément prépositionnel et désigne généralement de l'animé, ce qui confirme les remarques du TLF : « Le sujet est généralement de l'animé, toutefois il peut désigner de l'inanimé. » et « *beaucoup* désigne généralement, dans ce cas [comme complément prépositionnel], de l'animé ».

Les Textes 1/a, b présentent le cas le plus typique de l'emploi de *beaucoup* pronominal : il y fonctionne comme sujet et désigne des humains. La différence qu'il y a entre ses deux emplois est due au fait que le Texte 1/a suit la norme de l'usage quotidien, tandis que le Texte 1/b est un texte écrit, littéraire.

Dans le Texte 1/a, *beaucoup* se réfère par anaphore indirecte à son antécédent *les enfants porte-clés* : il renvoie d'abord, par cataphore, à son complément partitif *d'entre eux*, lequel à son tour reprend anaphoriquement le GN défini de la proposition [C01] *les enfants porte-clés*. Le complément partitif ne sert pas uniquement à marquer explicitement la valeur partitive du pronom *beaucoup*, mais aussi à identifier le GN donné comme antécédent en lui empruntant la marque du genre (*d'entre eux* et non pas *d'entre elles*), d'autant plus que *beaucoup* n'en est pas muni. C'est d'ailleurs la raison de son usage fréquent dans le langage quotidien, surtout à l'oral, où, l'interprétant n'ayant pas la possibilité de revenir en arrière dans le texte, c'est le complément partitif qui vient en aide pour garantir la continuité thématique.

Dans le Texte 1/b, *beaucoup* de la proposition [C02] renvoie par anaphore directe, c'est-à-dire sans complément partitif, au GN *les gamins* de la proposition [C01]. Certes, dans cette même proposition, il y a un autre GN, *leurs papas*, mais qui doit être exclu des antécédents possibles, d'une part, à cause de la hiérarchie de « saillance topicale » des groupes nominaux selon laquelle il paraît que le sujet est supérieur aux autres fonctions, d'autre part — et cela s'avère beaucoup plus important à notre

avis — en raison du fait que le contenu de la phrase-hôte<sup>5</sup> du pronom doit être pertinent pour le référent choisi.

**S'il n'en va pas ainsi : le référent recruté est éliminé et c'est un autre candidat qui se trouve appelé. Comme on le voit, ce contenu ne sert en somme qu'à vérifier si le référent retenu donne lieu à une interprétation plausible. (KLEIBER 1994 : 108)**

Dans cet exemple, le GN *les gamins*, du fait de sa position sujet-agent de la proposition [C01] possède un degré de topicalité assez grand pour qu'il puisse devenir le thème de la proposition [C02] sous la forme du pronom indéfini *beaucoup*. Cependant, selon nous, la saillance topicale n'a pas le pouvoir explicatif suffisant dans beaucoup de cas (cf. les exemples de KLEIBER (1994 : 108) : *Paul enleva son manteau. Il avait trop chaud.* et *Paul enleva son manteau. Il était élimé.*), puisque

**Il convient toutefois de vérifier si le choix de l'antécédent d'un pronom aboutit à une interprétation plausible. (KLEIBER cité par RIEGEL et alii 1994 : 612)**

Ce qui signifie que l'on n'a toujours pas de réponse à la question de savoir comment se vérifie le choix de l'antécédent. Dans le **Texte 1/b**, l'assignation du bon référent ne se fait pas uniquement à la base de la saillance de la position sujet-agent du GN *les gamins*, mais le sujet interprétant est orienté, d'une part, par les éléments isotopiques : *les gamins [i] - leurs[i] papas - leurs[i] habits - beaucoup [i']*, qui garantissent la continuité thématique, et de l'autre part, par le contenu de la phrase-hôte de *beaucoup* qui doit être compatible avec ce qui est dit du référent. En effet, *l'expression la première paire de bottes de leur existence* montre une compatibilité sémantique avec le GN *habits neufs* de même qu'avec le GN *les gamins*.

---

<sup>5</sup> Pour des raisons d'économie, il nous arrivera de nous servir du terme phrase-hôte, expression de KLEIBER (1994), pour désigner la proposition contenant le pronom anaphorique.

**Texte 2**

[C01] il prononça tout haut : « *Tas d'hypocrites* [i] !  
 « [C02] et chercha de l'œil **les cavaliers** [i] *sur qui cou-  
 raient les plus grosses histoires*. [C03] Il **en** (des cavaliers sur  
 qui couraient les plus grosses histoires) [i] vit **beaucoup** [i01'] soupçon-  
 nés de tricher au jeu, pour qui les cercles, en tout cas, étaient  
 la grande ressource, la seule ressource, ressource suspecte à  
 coup sûr. [C04] *D'autres* [i02'], fort célèbres, vivaient uni-  
 quement des rentes de leurs femmes, c'était connu ; [C05]  
*d'autres* [i03'], des rentes de leurs maîtresses, on l'affirmait.  
 [C06] **Beaucoup** [i04'] avaient payé leurs dettes (acte hono-  
 rable), sans qu'on eût jamais deviné d'où leur était venu  
 l'argent nécessaire (mystère bien louche). (Bel-Ami)

**COMMENTAIRES** — référence cotextuelle en fonction de  
 marqueur

Dans le **Texte 2**, *beaucoup* apparaît comme marqueur  
 d'intégration linéaire : il établit une structure distributive avec  
 l'indéfini *d'autres*. La particularité de la structuration de cette  
 séquence distributive est que *beaucoup* se combine avec deux  
 pronoms *d'autres* successifs pour réapparaître à la fin pour mar-  
 quer la quatrième et dernière partie de l'ensemble divisé. Ces  
 pronoms-marqueurs se réfèrent anaphoriquement au GN de la  
 proposition [C02] *les cavaliers* qui est suivi d'une relative dé-  
 terminative faisant partie intégrante de l'antécédent. Dans la  
 proposition [C03], *beaucoup* est en position de complément  
 d'objet, il est donc précédé du pronom *en* à orientation partitive.  
 Les trois autres indéfinis dans les propositions suivantes sont en  
 position de sujet. Le deuxième *beaucoup* qui ferme la séquence  
 n'est pas suivi de complément partitif qui garantirait son identi-  
 fication univoque. En effet, *beaucoup*, en général, n'est pas un  
 marqueur de clôture, mais un marqueur de relais, aussi devrait-  
 il ici être interprété comme un marqueur qui effectue une redis-  
 tribution à partir de l'ensemble de départ. Cependant,

l'interprétation de *beaucoup* dans la proposition [C06] est orientée vers la grille distributive déjà établie, ce dont le responsable est, de nouveau, le contenu de sa phrase-hôte : le prédicat fait partie de la chaîne isotopique RESSOURCES FINANCIÈRES. La segmentation du tout en quatre parties, situées au même niveau hiérarchique, est appuyée également par la ponctuation (par les points finals et le point-virgule). Les relations référentielles et isotopiques sont résumées dans le tableau suivant.

	<i>[i]</i>	<i>[i01']</i>	<i>[i02']</i>	<i>[i03']</i>	<i>[i04']</i>
[C01]	<i>tas d'hypocrites</i>				
[C02]	<b>les cavaliers</b> ^ <i>sur qui couraient les plus grosses histoires</i>				
[C03]	<i>en</i>	<b>beaucoup</b> tricher au jeu			
[C04]			<i>d'autres</i> rentes de leurs femmes		
[C05]				<i>d'autres</i> rentes de leurs maîtresses	
[C06]					<b>beaucoup</b> d'où leur était venu l'argent

II.3.2.8 *Peu*

## II.3.2.8.1 RÉFÉRENCE COTEXTUELLE

**Texte 1**

[C01] Au cours des négociations, **les^employeurs/i]** affirment très souvent être disposés à assumer les grosses dépenses d'équipement nécessaires à l'aménagement de nouveaux locaux, [C02] mais **très^peu/i']^d'entre^eux** (des employeurs)/i] sont disposés à assumer les frais d'exploitation. (Procès-verbaux)

**COMMENTAIRES** — référence cotextuelle stricte, position de sujet

Ce texte représente l'emploi typique de *peu* pronominal. D'après les exemples de notre corpus, *peu* comme pronom indéfini s'emploie principalement en position de sujet, désigne des agents humains auxquels il renvoie par anaphore indirecte, en passant d'abord cataphoriquement par son expansion-complément partitif. En sa fonction pronominale, *peu* s'apparente à *beaucoup* pronominal ; ce que nous avons écrit à propos de *beaucoup* et de son complément partitif du **Texte 1/a**, est donc valable pour l'indéfini *peu* aussi. Les occurrences de *peu*, tout comme celles de *beaucoup*, ne justifient pas la remarque du TLF, selon laquelle « comme dans le cas de l'adverbe *beaucoup*, *peu* n'introduit un pronom personnel que s'il précède immédiatement les prépositions *d'entre* ou *parmi*. », étant donné que *d'entre* est d'une fréquence écrasante par rapport à la préposition *parmi*, si bien que l'expression *peu parmi eux/elles* n'existe point dans notre corpus.

Cependant, l'emploi du pronom *peu*, à l'opposé de celui de *beaucoup*, se caractérise par deux particularités. L'une consiste dans le fait que *peu*, tout en étant pronom indéfini, est souvent précédé de l'adverbe *très*, et parfois de *trop*. À notre avis, cela

devrait s'expliquer par la nécessité de combler une lacune dans les paires oppositives exprimant une gradation : *beaucoup* — *peu* ; *plus* — *moins* ; *trop* — ?.

**Quelques-uns de ces articles d'estimation** [adjectifs indéfinis exprimant une quantité indéterminée] **peuvent être nuancés par des adjectifs, ou des adverbes d'estimation :**

très peu de matières grasses, bien peu de matières grasses

**Il faut remarquer que l'article d'estimation *beaucoup* de ne peut être nuancé par des adverbes. (WEINRICH 1989 : 264)**

L'autre particularité de l'emploi de *peu* pronominal est que, selon les résultats de nos recherches, dans plus de 50% des cas, il apparaît dans une proposition exprimant l'opposition et introduite par le connecteur *mais*. Son antécédent cotextuel, qui se trouve normalement dans la proposition précédente ou à une distance d'une seule proposition, est exprimé par un GN défini au pluriel dont la restriction quantitative effectuée par le pronom *peu* est donc souvent accompagnée de l'expression de l'opposition.

## Texte 2

[C01][...] nous constatons que des données intéressantes s'accumulent de plus en plus en la matière. [C02] On pourrait probablement en contester la valeur puisque *la plupart des recherches* ont été menées aux États-Unis et qu'il ne s'*en* (des recherches) est fait que *très peu* au Canada. (Procès-verbaux)

**COMMENTAIRES** — référence cotextuelle stricte, position non-sujet

Dans ce texte, le pronom *peu* est employé dans une proposition impersonnelle où il occupe une position syntaxique non-sujet, le sujet grammatical étant exprimé par *il* impersonnel. Les exemples où le pronom *peu* n'est pas le sujet sont moins nom-

breux. Dans ces cas-là, il est employé pour se référer plutôt à des choses, et beaucoup moins à des êtres. Dans la position non-sujet, *peu* aussi est précédé obligatoirement du pronom *en* anaphorique avec lequel il forme un syntagme discontinu et ne renvoie ici qu'au constituant *recherches* du GN *la plupart des recherches*. En effet, ce n'est pas une partie d'un sous-ensemble que *peu* reprend par anaphore, mais il effectue une redistribution à partir d'un tout virtuel. C'est ainsi que se dessine l'opposition qui caractérise généralement *peu* : il s'oppose ici une quantité considérée comme grande et une quantité considérée comme petite par rapport à un tout virtuel.



*Beaucoup* et *peu* comme pronoms indéfinis sont avant tout anaphoriques, c'est-à-dire qu'ils se réfèrent presque toujours à un élément cotextuel. Ils sont en principe susceptibles des modes de référence déictique et par défaut, pourtant, selon notre corpus, cela est particulièrement rare. Notre unique exemple où *peu* se réfère déictiquement est en fait une deixis indirecte puisque *peu* renvoie d'abord par cataphore à son complément partitif *d'entre nous*, c'est-à-dire à un élément cotextuel, et ce n'est que toute l'expression pronominale qui se réfère ensuite aux participants de la situation de communication. Dans le cas de *beaucoup*, là où il apparaît comme déictique, on trouve une structure identique à celle du pronom *peu*. Dans l'expression *beaucoup d'entre vous*, c'est le pronom personnel *vous* qui est déictique, *beaucoup* le devient en s'y référant.

Le pronom *beaucoup* est d'un usage considérablement plus fréquent que le pronom *peu*. En remplissant la fonction du sujet, ils désignent en général des personnes, dans les autres fonctions, ils se réfèrent surtout à des choses. Par rapport à *peu*, *beaucoup* apparaît plus souvent dans une séquence énumérative comme mar-

queur de relais avec d'autres pronoms indéfinis ; *peu*, par contre, favorise la structure oppositive à l'aide du connecteur *mais*.



### II.3.2.9 *Bon nombre*

#### II.3.2.9.1 RÉFÉRENCE COTEXTUELLE

##### Texte 1

[C01] C'est cela que nous recommandons : rehausser l'importance de la fonction de mère plutôt que de la forcer à l'abandonner. [C02] Il ne faut pas oublier non plus les médias, et, je dois dire, **certain<sup>s</sup> group<sup>e</sup>s de<sup>s</sup> fem<sup>m</sup>es<sup>i</sup>**, qui, souvent, sans mauvaise intention, disent aux femmes qu'elles ne sont importantes que si elles gagnent un salaire. [C03] *REAL Women of Canada* n'est pas d'accord avec cela. [C04] *Nous* pensons que les femmes qui restent au foyer pour s'occuper de leurs enfants et de leur famille sont importantes. [C05] **Bon<sup>n</sup> nombre<sup>i</sup>' de<sup>s</sup> ces<sup>s</sup> grou<sup>p</sup>es<sup>s</sup> de<sup>s</sup> fem<sup>m</sup>es<sup>i</sup>** reçoivent des millions de dollars du gouvernement fédéral. [C06] À ma connaissance, il n'y a pas de groupe de femmes dont le principal intérêt porte sur la famille et la mère au foyer qui reçoive des subventions. (Procès-verbaux)

##### COMMENTAIRES — référence cotextuelle indirecte

*Bon nombre* est une locution pronominale qui est fréquemment utilisée dans le langage quotidien comme synonyme de *beaucoup*, mais qui ne se détecte pas dans les textes littéraires. En effet, *bon nombre* dans son emploi référentiel s'apparente à *beaucoup* et à *peu* : il réfère par anaphore partielle à un élément cotextuel, généralement antérieur ; dans la plupart des cas, il remplit la fonction du sujet et désigne des animés. Il est souvent accompagné d'un complément partitif soit sous forme de

*d'entre eux/elles* (parfois *d'entre nous/vous*), soit introduit par la préposition *de* suivie d'un GN défini au pluriel.

C'est le cas dans ce texte aussi. *Bon nombre* est lié d'abord par cataphore à un complément partitif exprimant l'ensemble dont l'indéfini désigne une partie quantitativement indéterminée. Ensuite, c'est toute cette expression qui réfère par anaphore à son antécédent *certaines groupes de femmes*. Le complément partitif reprend le GN-antécédent de la proposition [C02] par anaphore démonstrative, appelée parfois fidèle, c'est-à-dire avec simple changement de déterminant : le déterminant indéfini *certaines* est remplacé par le déterminant démonstratif *ces*. En effet, la reprise nominale s'avère nécessaire puisqu'il y a un changement de topique dans la séquence : le thème de la proposition [C02] est constitué par les GN *les média* et *certaines groupes de femmes* ; celui de la phrase [C03] est, par contre, *REAL Women of Canada* qui est repris par le pronom personnel *nous* dans la phrase [C04]. Ensuite, dans la proposition [C05], survient une nouvelle rupture thématique. Or, toute rupture dans la continuité thématique doit être marquée, explicitée. Le GN-antécédent est donc repris sous sa forme nominale qui garantit l'informativité à l'expression pronominale *bon nombre*. Un complément partitif pronominal comme *d'entre eux* n'aiderait pas le sujet interprétant dans la « trouvaille » du bon référent, vu la rupture référentielle et le nombre relativement élevé des GN définis au pluriel dans le cotexte antérieur à *bon nombre*.

## Texte 2

*Le président suppléant (M. Nicholson) : [C01] Lorsque vous dites que ces^personnes[i] ont une formation complète, voulez-vous dire qu'il s'agit d'infirmières ou d'éducateurs de la petite enfance ? Mme Marsh : [C02] Bon^nombre (de ces personnes) [i01'] sont des infirmières, et d'autres (personnes) [i02'] ont reçu la formation de secouriste donnée par les ambulances St-Jean, ce qui leur permet de*

s'occuper d'enfants malades, par exemple de leur donner leurs médicaments. [C03] Ce sont *des personnes*[i] qui font l'objet d'une sélection minutieuse. (Procès-verbaux)

**COMMENTAIRES** — référence cotextuelle, fonction de marqueur

*Bon nombre*, dans cette séquence, revêt la fonction de marqueur d'intégration linéaire : il forme avec le pronom *d'autres* un plan de texte à deux pôles en structurant la division du tout en deux groupes ; le tout se trouve repris à la fin de la séquence, ce qui met le texte en cadre : [i] ⇔ [i01'] + [i02'] ⇔ [i]. Les pronoms indéfinis réfèrent par anaphore partielle au GN *ces personnes* de la proposition précédente. La continuité thématique qui caractérise ce texte, se manifeste, entre autres, dans l'absence d'un complément partitif, c'est-à-dire que *bon nombre* se trouve en position référentiellement non-marquée. La reprise partielle du propos de la proposition [C01], celle du mot *infirmières*, dans la phrase [C02], contribue également à la cohésion du texte.



### II.3.2.10 La plupart

#### II.3.2.10.1 RÉFÉRENCE COTEXTUELLE

##### Texte 1

[C01] Quelques mois plus tôt, à la fin de 1913, j'avais découvert *Nick Carter*[i01], *Buffalo Bill*[i02], *Texas Jack*[i03], *Sitting Bull*[i04] : dès le début des hostilités, **ces^publications**[i] disparurent : mon grand-père prétendit que l'éditeur était allemand. [C02] Heureusement on trouvait chez les revendeurs des quais **la^plupart**[i'] **des^livraisons^parues**[i']. [C03] Je traînai ma mère sur les bords de la Seine, nous entreprîmes de fouiller les boîtes une à une de la gare d'Orsay à la gare d'Austerlitz : il nous arrivait de

rapporter quinze *fascicules* à la fois ; j'en eus bientôt cinquante. (Les Mots)

**COMMENTAIRES** — référence cotextuelle indirecte

Dans ce texte, le pronom indéfini *la plupart* réfère cataphoriquement à son complément partitif *les livraisons parues* dont il désigne une partie indéterminée. Le complément partitif, à son tour, est en relation anaphorique avec le GN *ces publications* de la proposition [C01]. Il s'agit d'une anaphore lexicale, nommée parfois infidèle, entre les mots *publications* et *livraisons*. Ce type de chaîne anaphorique n'est interprétable qu'à partir des savoirs indépendants de la structure de la langue. Ce sont nos connaissances extra-linguistiques qui nous font dire que la publication d'un ouvrage peut se faire par livraisons, mais ce n'est pas le trait inhérent de toute publication. Dans ce cas, la coréférence repose, en fait, sur une prédication implicite : «ces publications parurent par livraisons», ce qui cache une adjonction d'information.

**Substitution lexicale et établissement de chaînes de coréférences visent certes à maintenir un continuum homogène de signification (une isotopie minimale), mais en assurant en même temps la progression par spécifications nouvelles et mobilisation des références virtuelles des lexèmes convoqués. (ADAM 1990 : 57)**

Le GN *les livraisons parues*, étant en opposition sous-entendue avec *les livraisons non-parues*, ne réfère qu'à une partie de *ces publications*, aussi a-t-il reçu l'index [*i'*]. Le pronom indéfini *la plupart* opère une nouvelle quantification partitive sur le GN *les livraisons parues*, ce dont rend compte l'index [*i''*]. *La plupart* renvoie donc par anaphore indirecte, *via* un complément partitif, à son antécédent cotextuel.

**Texte 2/a**

*M. Foster* : [C01] Combien de **vos<sup>^</sup>clients***[i]* sont ainsi protégés d'une saisie ? *M. Doran* : [C02] Ce que l'on a dit c'est que nous procéderions probablement, ou alors nous serions obligés d'intenter des poursuites contre environ **600<sup>^</sup>exploitations<sup>^</sup>agricoles** *[i+j]* l'année prochaine ou cette année si cette mesure est abrogée. *M. Foster* : [C03] Je vois. [C04] Qu'est-ce qu'il arrive à **ces<sup>^</sup>clients***[i]*? [C05] Est-ce que **la<sup>^</sup>plupart** (de ces clients)*[i]* essaient de faire des paiements, ou est-ce qu'*ils**[i]* se savent libérés de toute obligation de paiement, de sorte qu'*ils**[i]* ne font aucune contribution ? [C06] Est-ce que vous avez des données à ce sujet ? *M. Anderson* : [C07] Pour le moment, je pense que **la<sup>^</sup>plupart***[i]* **d'entre eux** (de nos/ces clients)*[i]* ne feraient pas de versements. [C08] *Ils**[i]* n'ont tout simplement pas le revenu nécessaire. [C09] **Certaines<sup>^</sup>fermes***[j]* ne sont même pas exploitées. [C10] Je connais **deux ou trois cas** où l'agriculteur ne se livre à aucune exploitation, de sorte qu'il n'effectue aucun paiement. (Procès-verbaux)

**COMMENTAIRES** — référence cotextuelle en fonction de marqueur

*La plupart*, dans ce texte, est en fonction de marqueur d'intégration linéaire : il contribue à établir une grille distributive. La première dénomination du tout se trouve dans la proposition [C01] : *vos clients*. La phrase [C02] contient un GN qui est partiellement coindexé avec *vos clients*. En effet, la prédication *intenter des poursuites contre environ 600<sup>^</sup>exploitations<sup>^</sup>agricoles**[i+j]* nous force de comprendre le syntagme *exploitation agricole* comme ayant ici deux référés distincts ; il désigne, d'une part, l'entreprise agricole, la ferme, d'autre part, la personne exploitant une ferme, l'agriculteur, le fermier. Il s'agit donc d'une modification, d'une amplification thématique par rapport au mot *clients*. Cette isotopie est maintenue tout au long de la séquence avec une alternance entre les

deux acceptions de l'expression *exploitation agricole*. *La plupart* de la proposition [C05] renvoie par anaphore partielle directe au GN *ces clients* de la proposition [C04], étant donné que c'est l'antécédent le plus directement accessible. *La plupart* de la proposition [C07], qui désigne la même partie indéterminée du tout que *la plupart* de la proposition [C05] puisqu'il s'agit d'une question et d'une réponse, se réfère par anaphore indirecte tout naturellement au même antécédent que celui-ci. L'expression *certaines fermes*, dans la proposition [C09], mène la distribution dans la direction de la diminution, pour arriver enfin, dans la phrase [C10], à *deux ou trois cas*.

### Texte 2/b

[C01] Quant aux **garderies<sup>^</sup>privées<sup>[i]</sup>** qui acceptent les enfants déjà inscrits en maternelle ou en prématernelle, rares sont celles qui offrent un service de ramassage. [C02] Les parents qui souhaitent mettre leurs enfants en garderie à temps partiel, sont donc obligés de s'occuper du transport. [C03] **La<sup>^</sup>plupart<sup>[i',x]</sup><sup>^</sup>des<sup>^</sup>garderies<sup>[i]</sup>** sont ouvertes en général de 7 heures du matin à 6 heures du soir, du lundi au vendredi. [C04] **Certaines<sup>[i'',x]</sup><sup>^</sup>d'entre<sup>^</sup>elles** (des garderies privées)<sup>[i]</sup> ferment pendant l'été et pendant les vacances scolaires. [C05] Les parents qui travaillent par quarts et appelés à travailler la nuit, le soir, le samedi, le dimanche ou pendant les vacances scolaires doivent trouver une autre solution. [C06] **La<sup>^</sup>plupart<sup>[i',y,01]</sup><sup>^</sup>des<sup>^</sup>garderies<sup>[i]</sup>** prennent les enfants de 3 à 5 ans. [C07] **Quelques-unes** (quelques garderies privées)<sup>[i',y,02]</sup> prennent les enfants de 2 ans et demi. [C08] À Thunder Bay, il n'y **en** (des garderies privées)<sup>[i]</sup> a qu'**une**<sup>[i',y,03]</sup> qui prene les plus petits. [C09] Très souvent, il n'y a **rien** (aucune garderie)<sup>[i',y,04]</sup> pour les enfants dont la mère travaille. (Procès-verbaux)

**COMMENTAIRES** — référence cotextuelle en fonction de marqueur, avec deux grilles distributives

Dans ce texte, le pronom *la plupart* apparaît dans deux phrases. Il est toujours lié à un référent cotextuel par cataphore, étant suivi du complément partitif *des garderies*. Ce complément est la reprise lexicale du GN *garderies privées* de la proposition [C01] qui est la première dénomination de l'ensemble auquel *la plupart* renvoie donc par anaphore indirecte et sur lequel il effectue, une quantification partitive. Les pronoms *la plupart* sont marqués respectivement par les index  $[i'_x]$  et  $[i'_y]$ , pour la raison qu'ils instaurent deux grilles distributives parallèles à partir du même GN leur servant d'antécédent. Le GN *garderies privées* se prête à deux distributions : d'une part, selon les heures d'ouverture (grille marquée par  $x$ ), d'autre part, selon l'âge des enfants (grille marquée par  $y$ ). Dans la première série, les indéfinis *la plupart* et *certaines* introduisent deux sous-ensembles qui peuvent avoir des éléments communs, car leurs prédicats ne sont pas antonymiques. En effet, *certaines*, de même que *la plupart*, opère un prélèvement sur l'ensemble entier, c'est-à-dire contenant tous les éléments. Ils créent la chaîne coréférentielle suivante : *les garderies privées*  $\Leftrightarrow$  *la plupart*  $\Leftrightarrow$  *certaines* ;  $[i] \Leftrightarrow [i'_x] \Leftrightarrow [i''_x]$ . La deuxième série, par contre, est la distribution des parties formant ensemble le tout. Cette grille est menée jusqu'à sa fin : *les garderies privées*  $\Leftrightarrow$  *la plupart*  $\Leftrightarrow$  *quelques-unes*  $\Leftrightarrow$  *une*  $\Leftrightarrow$  *rien*, ce qui équivaut à la distribution quantitative suivante : *totalité*  $\Leftrightarrow$  *grande partie*  $\Leftrightarrow$  *petite partie*  $\Leftrightarrow$  *unité*  $\Leftrightarrow$  *zéro*, et à la chaîne coréférentielle :  $[i] \Leftrightarrow [i'_y,01] \Leftrightarrow [i'_y,02] \Leftrightarrow [i'_y,03] \Leftrightarrow [i'_y,04]$ .



Nous considérons *la plupart* comme pronom indéfini, et non pas comme substantif ayant un emploi pronominal ou absolu. En effet, il nous semble inadéquat de classer cet élément parmi les substantifs pour plu-

siieurs raisons dont voici quelques-unes. Il faut constater que l'article défini *la* a perdu son véritable rôle de déterminant, puisqu'il est impossible de lui substituer un autre déterminant de son paradigme, ce qui est pourtant le trait inhérent de tout déterminant : *la plupart* / ~~*ma plupart*~~ / ~~*cette plupart*~~ / ~~*quatre pluparts*~~. *La plupart* ne varie pas en nombre : *la plupart* / ~~*les pluparts*~~. Il ne peut pas subir la pronominalisation non plus : *La soupe est chaude.* - *Elle est chaude.* / *La plupart sont fatigués.* - ~~*Elle sont fatigués.*~~ Finalement, le prédicat ayant pour sujet *la plupart* s'accorde au pluriel (le singulier est considéré comme vieilli et littéraire) : *la plupart essaient de faire des paiements* (Texte 2/a). Par contre, en faisant abstraction de son étymologie, on constate que *la plupart* a un fonctionnement régulier de pronom indéfini. Vu qu'il a une valeur de quantificateur partitif, et qu'il est susceptible de revêtir la fonction de marqueur de relais dans une séquence distributive, *la plupart* doit être classé à juste titre parmi les indéfinis exprimant la pluralité.

*La plupart* est principalement de référence cotextuelle : il réfère à son antécédent aussi bien par anaphore directe qu'indirecte : dans ce dernier cas, il est suivi d'un complément partitif auquel il réfère cataphoriquement, pour renvoyer ensuite anaphoriquement au même GN que son complément partitif.

Le mode de référence par défaut ne paraît pas caractéristique dans le cas du pronom *la plupart*. Certes, le (*Dictionnaire de l'Académie française*) donne l'exemple suivant « *La plupart sont persuadés que le bonheur est dans la richesse.* », cet emploi n'est pourtant pas attesté par notre corpus.

L'emploi purement déictique aussi doit être extrêmement rare. Quoique la construction *la plupart d'entre nous/d'entre vous* réfère déictiquement à une personne identifiable à partir de la situation de communication, c'est le pronom personnel *nous* ou *vous* qui est, en fait, déictique. *La plupart* est lié à son complément par cataphore.



### II.3.2.11 En résumé

Quoique tous les indéfinis exprimant une pluralité indéterminée soient susceptibles de référer selon les quatre modes de référence, les textes authentiques témoignent que ces pronoms ont des différences caractéristiques.

Ils se réfèrent avant tout par référence cotextuelle : ils renvoient par anaphore ou par cataphore à un élément cotextuel. Dans leur emploi cataphorique, ils sont suivis généralement d'un complément partitif. D'après notre corpus, il nous semble que c'est le pronom *quelques-uns* qui est l'anaphorique par excellence. Le seul pronom qui ne soit pas caractérisé par ce mode de référence est *d'aucuns*.

En effet, *d'aucuns* est le pronom auquel il est assigné un référent par défaut dans les cas typiques. Il est alors suivi de verbes de type déclaratif au présent. À part *d'aucuns*, il n'y a que le pronom *certain*s qui est aussi fréquemment utilisé en mode de référence par défaut.

L'emploi purement déictique est fréquent dans le cas des pronoms *plusieurs*, *certain*s et *d'aucuns*. Les autres sont généralement déictiques seulement accompagnés d'un complément partitif contenant un pronom personnel déictique.

La plupart de ces pronoms apparaissent souvent dans une séquence énumérative où ils ont la fonction de marqueur d'intégration linéaire. Ils sont plus précisément des marqueurs

de relais dans une séquence distributive où la distribution est menée du tout, *via* des parties plus grandes, aux parties plus petites, parfois jusqu'à l'unité ou voire à zéro. Selon notre corpus, les pronoms *d'aucuns*, *plus d'un* et *peu* ne sont pas caractérisés par cette fonction.

œ

### II.3.3 Quantificateurs exprimant la totalité

*tout, tous / toutes, chacun, l'un ... l'autre / les uns ... les autres*

#### II.3.3.1 Tout

##### II.3.3.1.1 RÉFÉRENCE COTEXTUELLE

###### Texte 1

[C01] **Les plantes**<sup>[i01']</sup>, **les bêtes**<sup>[i02']</sup>, **les hommes**<sup>[i03']</sup>, **les étoiles**<sup>[i04']</sup>, **les mondes**<sup>[i05']</sup>, **tout** <sup>[i]</sup> (=i01' + i02' + i03' + i04' + i05') s'anime, puis meurt pour se transformer. (Bel-Ami)

###### COMMENTAIRES — référence cotextuelle stricte

Le pronom *tout*, dans ce texte, a une valeur récapitulative. Il réfère anaphoriquement aux GN qui le précèdent directement et qui forment une énumération ; de ce fait, il est en coréférence totale avec ses antécédents. Les termes de cette énumération se rattachent au prédicat à travers le pronom *tout* qui, étant masculin singulier à valeur neutre, a la fonction de résumer les GN-antécédents et de les présenter comme formant un ensemble. Ce type de référence d'anaphore récapitulative est très caractéristique du pronom *tout*.

###### Texte 2

[C01] Pourtant, à regarder *les faits divers* survenus en milieu scolaire au cours des mois écoulés, on frémit : ils font penser à *un catalogue* de fin de siècle. [C02] On y trouve de **tout** <sup>[i]</sup> (=i01' + i02' + i03' + i04' + i05' + i06' + i07' + i08' + i<sub>n</sub>') [C03] **Une^bataille^rangée^d'une^heure** <sup>[i01']</sup>, avec haches, couteaux, barres de fer, poings américains, pierres et bombes lacrymo, dans un lycée du Val-d'Oise. (...) [C06]

Un<sup>^</sup>entraînement<sup>^</sup>de<sup>^</sup>pitbulls [i02'] dans une cour de récré. [C07] Des<sup>^</sup>jeux<sup>^</sup>nouveaux [i03'], du type « chasse aux boches » (ou « aux intellos ») : le jeu consiste à foncer sur un élève faisant de l'allemand, à lui enfoncer un bonnet sur la tête et à le frapper. [C08] Des<sup>^</sup>incursions<sup>^</sup>de<sup>^</sup>jeunes<sup>^</sup>cagoulés [i04'], une arme à la main. [C09] Un lycée qui a vécu en trois ans trois<sup>^</sup>expéditions<sup>^</sup>punitives [i05'] avec armes à feu. [C10] Un<sup>^</sup>emploi-jeune<sup>^</sup>qui<sup>^</sup>sort<sup>^</sup>son<sup>^</sup>couteau [i06'] pour se défendre contre un élève armé lui-aussi, et le blesse. [C11] Un<sup>^</sup>prof<sup>^</sup>en<sup>^</sup>colère [i07'] qui vire un élève de la classe et lui sectionne une phalange en claquant la porte sur lui. [C12] Et même une<sup>^</sup>grève [i08'] contre le « mal-vivre » dans un des collèges les plus innovants de Marseille. [C13] *Arrêtons là.* (Le Nouvel Observateur)

#### COMMENTAIRES — référence cotextuelle étendue

Du point de vue de son mode de référence, *tout* semble fonctionner ici de la même manière que dans le Texte 1, avec la seule différence d'orientation cotextuelle : il ne reprend pas anaphoriquement les termes d'une énumération, mais, à l'inverse, par cataphore, il annonce une énumération à venir dans les propositions suivantes. On s'y attend d'autant plus que le mot *catalogue* de la phrase [C01] évoque déjà l'idée d'une liste. La proposition [C13], à son tour, marque explicitement la fin de l'énumération. En effet, les propositions [C03] — [C12] contiennent des GN, indexés de *i01'* - *i08'*, servant de référents au pronom *tout*. C'est le GN indéfini *une bataille rangée d'une heure* qui ouvre l'inventaire. Étant donné que les autres GN-référents sont également indéfinis, ils doivent être considérés comme des éléments représentatifs de l'ensemble des *faits divers*, c'est-à-dire comme s'ils étaient introduits par les mots « comme par exemple ». Le pronom *tout*, dans ce texte, réfère donc, selon le mode de référence par défaut, également aux autres faits divers, représentés seulement par ces huit exemples.

Aussi est-on amenée à dire que *tout*, dans ce cas, est d'une double référence : d'une part, il réfère par *cataphore* aux GN contextuels coindexés avec lui, d'autre part, par référence *par défaut*, à un ensemble identifiable d'éléments non-identifiés, marqués par l'index  $i_n$ '.

**Texte 3**

[C01] Drogues : le rapport qui change **tout** ([C02], [C03], [C04]).

[C02] *Alcool, tabac et médicaments seront visés par le plan gouvernemental au même titre que l'héroïne et la cocaïne.* [C03] *La mission interministérielle propose la prise en charge commune des toxicomanes et des alcooliques.* [C04] *Vers une dépénalisation de fait de l'usage de stupéfiants.* [C05] Dans un rapport remis à Lionel Jospin, dont Le Monde révèle le contenu, la présidente de la mission interministérielle de lutte contre la drogue (Mildt), Nicole Mæstracci, propose une nouvelle politique de lutte contre les toxicomanies. (Le Monde 8/01/99)

**COMMENTAIRES** — référence cotextuelle conceptuelle

Le pronom *tout* se trouve dans le titre d'un article de journal dont cette séquence constitue le début. La proposition [C01], le thème-titre, et par conséquent le pronom *tout* aussi, a un statut particulier dans l'assurance de l'unité sémantico-référentielle du texte : il résume à l'avance ce qui sera développé dans le texte. Le caractère énigmatique du pronom *tout* suscite l'attente de sa saturation référentielle, il réfère donc par *cataphore* à des éléments cotextuels qui lui sont postérieurs. Cependant, il est sémantiquement impossible de lui assigner des GN comme référents. En effet, *tout* condense et résume le contenu des propositions [C02], [C03], [C04] : il est en relation de *cataphore* conceptuelle avec tout un fragment textuel. Finalement, la proposition [C05] apparaît comme la reformulation du thème-titre, apportant les précisions nécessaires à son identification. Cette

architecture descriptive où il y a un thème-titre au début qui aboutit ensuite à une reformulation est très fréquente et

**on peut dire que cette opération garantit non seulement la cohésion de la séquence, mais sa progression (ADAM 1990 : 172)**

Par conséquent, *tout*, tout en étant pronom, ne peut être considéré comme un simple élément de connexion, mais comme un élément de cohésion aussi qui non seulement assure la continuité thématique du texte par une reprise pronominale quasi-mécanique des éléments cotextuels de nature nominale, mais a aussi un rôle non négligeable dans la progression du texte.

#### II.3.3.1.2 RÉFÉRENCE GÉNÉRIQUE

##### Texte 4

[C01] Est-ce que c'est pour te confesser que tu m'as emmené ? interrompit le jeune homme. [C02] Ce serait diablement long. [C03] Elle accueillit cette impertinence avec un faible sourire, comme une boutade d'*enfant gâté* à qui **tout** est permis. [C04] – Je te conseille de te plaindre, continua Maxime, <sup>1</sup>*(tu dépenses plus de cent mille francs par ans pour ta toilette)*, <sup>2</sup>*(tu habites un hôtel splendide)*, <sup>3</sup>*( tu as des chevaux superbes)*, <sup>4</sup>*(tes caprices font loi)*, et <sup>5</sup>*(les journaux parlent de chacune de tes robes nouvelles comme d'un événement de la dernière gravité)* ; <sup>6</sup>*(les femmes te jalouent)*, <sup>7</sup>*(les hommes donneraient dix ans de leur vie pour te baiser le bout des doigts)*... [C05] Est-ce vrai ? [C06] Elle fit, de la tête, un signe affirmatif, sans répondre. [C07] Les yeux baissés, elle s'était remise à friser les poils de la peau d'ours. [C08] – Va, ne sois pas modeste, poursuivit Maxime ; avoue carrément que tu es une des colonnes du Second Empire. [C09] Entre nous, on peut se dire ces choses-là. [C10] <sup>8</sup>*(Partout, aux Tuileries, chez les ministres, chez les simples millionnaires, en bas et en haut, tu régnes en souveraine)*. [C11] <sup>9</sup>*(Il n'y a pas de plaisir où tu n'aies mis les deux pieds)*, et si j'osais, si le respect que

je te dois ne me retenait pas, je dirais... [C12] Il s'arrêta quelques secondes, riant ; puis il acheva cavalièrement sa phrase. [C13] – Je dirais que tu as mordu à toutes les pommes. [C14] Elle ne sourcilla pas. [C15] – Et tu t'ennuies ! reprit le jeune homme avec une vivacité comique. [C16] Mais c'est un meurtre !... [C17] Que veux-tu ? [C18] Que rêves-tu donc ? [C19] Elle haussa les épaules, pour dire qu'elle ne savait pas. [C20] Bien qu'elle penchât la tête, Maxime la vit alors si sérieuse, si sombre, qu'il se tut. [C21] Il regarda la file des voitures qui, en arrivant au bout du lac, s'élargissait, emplissait le large carrefour. [C22] Les voitures, moins serrées, tournaient avec une grâce superbe ; le trot plus rapide des attelages sonnait hautement sur la terre dure. [C23] La calèche, en faisant le grand tour pour prendre la file, eut une oscillation qui pénétra Maxime d'une volupté vague. [C24] Alors, cédant à l'envie d'accabler Renée : – Tiens, dit-il, tu mériterais d'aller en fiacre ! [C25] Ce serait bien fait !... [C26] Eh ! regarde ce monde qui rentre à Paris, <sup>10</sup>(*ce monde qui est à tes genoux*). [C27] <sup>11</sup>(*On te salue comme une reine*), et <sup>12</sup>(*peu s'en faut que ton bon ami M. de Mussy ne t'envoie des baisers*). [C28] En effet, un cavalier saluait Renée. [C29] Maxime avait parlé d'un ton hypocritement moqueur. [C30] Mais Renée se tourna à peine, haussa les épaules. [C31] Cette fois, le jeune homme eut un geste désespéré. [C32] – Vrai, dit-il, nous en sommes là ?... [C33] Mais, bon Dieu ! tu as **tout** ([C04], [C10], [C11], [C26], [C27]), que veux-tu encore ? (La Curée)

#### COMMENTAIRES

Dans ce texte, les deux pronoms *tout* fonctionnent selon des modes de référence différents et ont des référents différents.

Le pronom *tout* de la proposition [C03] n'est coindexé avec aucun élément cotextuel. Lors de son interprétation, ni le contexte, ni la situation ne permettent d'isoler un ensemble de référents particuliers qui puisse être substitué à la variable contenue dans le sens du pronom *tout*. En outre, il fait partie d'un énoncé

où le sémantisme du GN *enfant gâté* implique que *tout* doit avoir une interprétation à orientation augmentative, c'est-à-dire que l'ensemble de ses référents virtuels doit s'étendre à son expansion maximale. Par conséquent, dans ce cas, c'est l'interprétation générique qui s'impose.

Par contre, *tout* de la proposition [C33] est anaphorique. Il est précédé de toute une tirade d'un personnage dans le but de convaincre l'autre. Étant donné que la dernière proposition de cette séquence *tu as tout* se comprend comme une conclusion, l'énumération des biens en est l'argument. Mais cette énumération n'est pas constituée de GN. *Tout* renvoie par anaphore conceptuelle aux douze prédications contenues dans les phrases [C04], [C10], [C11], [C26], [C27] (mises entre parenthèses et numérotées) qu'il résume et présente comme une liste exhaustive ou un ensemble clos auquel il est impossible d'ajouter quoi que ce soit.



### II.3.3.2 Tous / Toutes

#### II.3.3.2.1 RÉFÉRENCE COTEXTUELLE

##### Texte 1

[C01] Ils en vinrent à inspecter **les nourrices**<sub>[i]</sub>, et s'indignaient contre le régime de leurs poupons. [C02] **Les unes**<sub>[i<sub>x</sub>01]</sub> les abreuvent de gruau, ce qui les fait périr de faiblesse. [C03] **D'autres**<sub>[i<sub>x</sub>02]</sub> les bourrent de viande avant six mois — et ils crèvent d'indigestion. [C04] **Plusieurs**<sub>[i<sub>y</sub>]</sub> les nettoient avec leur propre salive ; [C05] **toutes**<sub>[i]</sub> les manient brutalement. (Bouvard et Pécuchet)

##### COMMENTAIRES

Le Texte 1 constitue une séquence distributive qui est d'orientation augmentative : le tout est divisé en trois parties pour aboutir de nouveau à la totalité. Les pronoms indéfinis *les*

*unes, d'autres, plusieurs, toutes* sont, dans cette séquence, en position de marqueur d'intégration linéaire, ce qui est appuyé par la ponctuation aussi. Ils renvoient par anaphore à l'ensemble, au GN *les nourrices*, posé dans la proposition [C01]. Les indéfinis segmentent l'antécédent en quatre parties, selon trois aspects : dans les propositions [C02] et [C03], selon la nourriture donnée aux bébés, dans la proposition [C04], selon leur nettoyage et finalement, dans la proposition [C05], selon le traitement des enfants. Ainsi les phrases [C02] et [C03] forment une séquence distributive à part au sein du Texte 1, lui aussi une séquence distributive, mais plus large. Nous avons marqué dans la coindexation respectivement par les lettres *x* et *y* les deux distributions distinctes. C'est par le pronom *plusieurs* que l'orientation augmentative s'introduit dans le texte, et à sa clôture, la séquence atteint son sommet par le pronom *toutes*. Cette coréférence totale établie à la fin par *toutes*, à l'opposé des autres indéfinis qui ne sont qu'en coréférence partielle avec le GN *les nourrices*, produit un fort effet stylistique en bouclant la boucle, ce qui donne l'impression d'une situation dans laquelle ces femmes sont enfermées comme dans un cercle infernal.

#### II.3.3.2.2 RÉFÉRENCE GÉNÉRIQUE

##### Texte 2

[C01] En tant qu'éducateurs[*i*], nous[*i'*] estimons qu'il nous[*i*] appartient de montrer comment dispenser des soins aux enfants. [C02] Nous[*i'*] avons donc conçu un modèle de garderie en milieu de travail. [C03] Nous[*i'*] avons résolu { *certains*^<*problèmes*[*j*]> }[*j'*], mais pas **tous** (les problèmes) [*j*] / ? (les éducateurs) [*i*]. [C04] Nous aimerions parler du concept de **garderie pour tous**, que nous appuyons pleinement. [C05] Notre modèle de **garderie pour tous** pourrait peut-être s'inspirer des écoles communautaires. (Procès-verbaux)

## COMMENTAIRES

Le Texte 2 présente *tous* dans deux modes de référence.

Le pronom *tous* de la phrase [C03] semble être problématique du point de vue de la référence. En effet, il y a deux éléments cotextuels qui, en désignant des pluralités, sont susceptibles de servir d'antécédent à *tous*. Pourtant, nous avons marqué par un point d'interrogation l'index [i], c'est-à-dire que nous ne considérons pas les deux interprétations comme pareillement possibles.

Le pronom personnel *nous* qui renvoie au nom *éducateurs*, ne comporte aucune information supplémentaire d'ordre quantitatif qui expliquerait sa mise en opposition avec le pronom *tous*. Dans le cas de *nous*, il ne s'agit que de garantir la continuité thématique par les reprises pronominales constantes : [C01] *nous* estimons qu'il *nous* appartient ; [C02] *nous* avons conçu ; [C03] *nous* avons résolu ; [C04] *nous* aimerions parler ; [C05] *notre* modèle. En même temps, [C03] n'est pas une caractérisation de *nous* qu'il s'agirait de préciser par *mais pas tous* : *nous* n'y est qu'un constituant purement grammatical, non accentué.

Par contre, la quantification partitive, indéterminée qui est codée dans le sens de l'adjectif indéfini du GN *certaines problèmes* se met beaucoup plus facilement en opposition sémantique avec l'expression de la totalité. En outre, l'expression *certaines problèmes* est le propos de la phrase [C03], et de ce fait, il est un élément plus saillant que le pronom *nous*. Pourtant, ce n'est pas le GN entier qui sert d'antécédent à *tous*. En effet, l'indéfini *tous* réfère par anaphore virtuelle au nom *problèmes*, et non pas au GN *certaines problèmes*, car celui-ci est déjà le résultat d'un prélèvement effectué sur une totalité virtuelle. Ainsi, il a fallu introduire deux index dans le cas de ce GN.

Le pronom *tous* de l'expression *garderie pour tous*, n'ayant ni référent cotextuel, ni référent situationnel, ne peut avoir que l'interprétation générique : *garderie pour tous les gens*, pour

tout le monde. La comparaison avec les écoles communautaires, évoquée dans la proposition [C05], renforce cette interprétation.

### II.3.3.2.3 RÉFÉRENCE DÉICTIQUE

#### Texte 3

*La présidente* : [C01] **Je** souhaite tout particulièrement la bienvenue à Kids for Daycare. [C02] Merci d'être venus nous rencontrer **ici**. [C03] Emily, vous avez la parole. *Mme Emily Stovel* (Kids for Daycare) : [C04] *Bonsoir*, nous[i] sommes très contents d'être **ici**. [C05] **Nous[i]** avons **toutes^et^tous[i]** fait l'expérience des garderies de jour et **nous[i]** souhaitons **vous** en faire profiter. [C06] **Nous[i]** allons à tour de rôle décliner notre identité et **vous** parler de notre expérience personnelle. (Procès-verbaux)

#### COMMENTAIRES

Déjà le nombre élevé des expressions dont le référent n'est accessible que dans la situation d'énonciation montre que ce texte est d'orientation déictique. À côté du pronom personnel *je* et de l'adverbe de lieu *ici* qui sont essentiellement déictiques (étant des « embrayeurs » dont l'interprétation passe par le biais de la situation d'énonciation immédiate puisque leur référent varie d'une situation à l'autre), il faut considérer les salutations *Je souhaite la bienvenue* et *Bonsoir* aussi bien que le sémantisme des expressions comme *Merci d'être venus* ; *vous avez la parole* ; *nous allons vous parler*, qui mettent en évidence le caractère dialogal du texte. En effet, il s'agit d'un témoignage devant un comité parlementaire, et c'est le moment où les enfants invités prennent la parole. Les référents des pronoms indéfinis *toutes* et *tous* aussi sont donc localisés dans la situation d'énonciation. Comme ils sont en apposition au pronom personnel *nous*, ils renvoient au même référent que celui-ci. (C'est ce que nous avons exprimé par la coindexation du pronom *nous* et des pronoms *toutes* et *tous*, c'est-à-dire que le pronom person-

nel *nous*, n'étant pas référentiellement autonome, ne peut évidemment servir d'antécédent à *toutes* et *tous*. Sa saturation référentielle dépend également de la situation d'énonciation.) Or, *nous* est annoncé par une enfant-locutrice qui est la première à prendre la parole, et qui parle au nom de ses camarades aussi. Les indéfinis *toutes* et *tous* réfèrent par conséquent déictiquement aux filles et aux garçons présents au moment de l'énonciation.



En ce qui concerne les propriétés référentielles, il y a des différences très marquantes entre les pronoms *tout* et *tous* / *toutes*.

Le pronom *tout*, singulier, invariable, ne réfère généralement qu'à des non-animés. Il peut arriver, cependant, qu'il réfère à des animés aussi, mais dans ces cas plutôt rares, il est suivi d'un prédicat ayant la capacité de se combiner avec un agent humain : *tout bouge dans la ville*. De ce point de vue-là, il est l'équivalent positif de *rien*. Cette ressemblance s'étend également à leurs modes de référence : *tout* fonctionne, de même que *rien*, soit selon le mode de référence générique ou par défaut, soit selon le mode de référence cotextuelle. Il est très fréquent qu'il renvoie par anaphore ou cataphore conceptuelle à un fragment textuel relativement grand. Étant donné que *tout* ne connaît pas de variations formelles, son interprétation demande au sujet interprétant de bien se représenter la constitution sémantique du texte. Le pronom *tout* est donc avant tout un élément de cohésion textuelle.

*Tous* et *toutes* désignent indifféremment des animés ou des non-animés et, en prenant la marque du genre du référent, ils contribuent à assurer également la connectivité locale de la séquence. Ils sont susceptibles

d'établir des relations de référence cotextuelle ou situationnelle, en outre, *tous*, revêtant la valeur neutre, réfère souvent génériquement ou par défaut. Ils peuvent apparaître également en fonction de marqueur dans une séquence énumérative qui est alors d'orientation augmentative, et dont les pronoms *tous*, *toutes* marquent la clôture.



### II.3.3.3 *Chacun*

#### II.3.3.3.1 RÉFÉRENCE COTEXTUELLE

##### Texte 1

[C01] L'éternel coup de vent qui entraînait dans l'appartement de la rue de Rivoli et en faisait battre les portes, souffla plus fort, à mesure que **Maxime** [*i*] grandit, que **Saccard** [*j*] élargit le cercle de ses opérations, et que **Renée** [*k*] mit plus de fièvre dans sa recherche d'une jouissance inconnue. [C02] **Ces trois êtres** [*i, j, k*] finirent par y mener une existence étonnante de liberté et de folie. [C03] Ce fut le fruit mûr et prodigieux d'une époque. [C04] La rue montait dans l'appartement, avec son roulement de voitures, son coudolement d'inconnus, sa licence de paroles. [C05] **Le père** [*j*], **la belle-mère** [*k*], **le beau-fils** [*i*] agissaient, parlaient, se mettaient à l'aise, comme si **chacun**<sup>^</sup>**d'eux** [*i / j / k*] se fût trouvé seul, vivant en garçon. [C06] Trois camarades, trois étudiants, partageant la même chambre garnie, n'auraient pas disposé de cette chambre avec plus de sans-gêne pour y installer leurs vices, leurs amours, leurs joies bruyantes de grands galopins. [C07] **Ils** [*i, j, k*] s'acceptaient avec des poignées de main, ne paraissaient pas se douter des raisons qui **les** [*i, j, k*] réunissaient sous le même toit, se traitaient cavalièrement, joyeusement, se mettant **chacun** [*i / j / k*] ainsi dans une indépendance absolue. [C08] L'idée de famille était remplacée chez **eux** [*i, j, k*] par celle d'une sorte de

commandite où les bénéfices sont partagés à parts égales ; [C09] **chacun** [i / j / k] tirait à lui sa part de plaisir, et il était entendu tacitement que **chacun** [i / j / k] mangerait cette part comme il l'entendrait. [C10] *Ils* [i, j, k] en arrivèrent à prendre leurs réjouissances les uns devant les autres, à les étaler, à les raconter, sans éveiller autre chose qu'un peu d'envie et de curiosité. (La Curée)

#### COMMENTAIRES

Le thème-titre de cette séquence pourrait être le GN souligné : une indépendance absolue. En effet, l'emploi fréquent du pronom *chacun* aussi sert à exprimer l'excessive indépendance de ces trois personnages qui forment quand même une famille.

*Chacun* apparaît quatre fois dans le texte, renvoyant toujours par anaphore aux trois personnages, désignés pour la première fois dans la proposition [C01] par leur nom, et repris ensuite par anaphore lexicale : par un hyperonyme dans la proposition [C02] et par des noms communs dans la phrase [C05]. À partir de la phrase [C06], ils ne sont désignés que par le pronom personnel *ils* et par l'indéfini *chacun*, suivant qu'ils s'agit d'un acte qui les réunit ou qui les sépare.

Dans la proposition [C05], *chacun* est suivi d'un complément partitif sous forme pronominale qui renvoie aux GN énumérés au début de la phrase. *Chacun*, effectuant le prélèvement des éléments de la totalité un à un, est en relation cataphorique avec son complément partitif, qui réfère à son tour anaphoriquement aux noms communs désignant les membres de la famille ; *chacun* réfère donc ici par anaphore indirecte à ses antécédents.

Dans la proposition [C07], *chacun* est en apposition au pronom personnel *ils*, sujet de la phrase, par conséquent il réfère, dans ce cas aussi, par anaphore indirecte, c'est-à-dire aux référents du pronom *ils*.

Dans la phrase [C09], les pronoms *chacun*, étant en position de sujet, sans complément partitif, renvoient directement à leurs antécédents cotextuels.

Les anaphores pronominales ne servent pas seulement à assurer la continuité thématique, mais ils ont pour rôle essentiel de garantir également la progression nécessaire de la séquence.

#### II.3.3.3.2 RÉFÉRENCE GÉNÉRIQUE

##### Texte 2/a

[C01] Je suis fermement convaincu qu'en déterminant, aux fins de *la loi*, que l'enfant en gestation est effectivement un être humain, nous aurons déjà fait des progrès considérables pour ce qui est du rétablissement de l'éthique occidentale traditionnelle que nous perdons de vue de plus en plus, et qui a toujours mis l'accent sur l'idée que *l'être humain* a une valeur fondamentale qui est la même pour **chacun**, quel que soit son état. (Procès-verbaux)

##### Texte 2/b

[C01] Je suis très heureux de voir que la pression du public en faveur de garderies bien financées augmente. [C02] Naturellement, l'argument majeur qu'on vous oppose est celui qu'on a entendu, que le pays ne peut pas se le permettre, ou que **chacun** doit payer pour soi. (Procès-verbaux)

##### COMMENTAIRES Textes 2/a– b

Le pronom *chacun*, dans ces textes, ne renvoie à aucun élément cotextuel, ni situationnel. Lors de l'interprétation de sa référence, le sujet interprétant a recours au sémantisme global du texte et à ses connaissances extra-linguistiques.

Dans le cas du Texte 2/a, il faut prendre en considération que toute loi, de par sa nature, se caractérise par l'orientation générique, en visant la totalité des hommes. Ainsi que les GN *l'être humain* et *l'enfant*, le pronom *chacun* ne réfère donc pas à

des référents particuliers, mais renvoie individuellement à ceux qui appartiennent à la classe des humains.

*Chacun*, dans les deux textes, fait partie des propositions qui se veulent des vérités générales : *l'être humain a une valeur fondamentale qui est la même pour chacun* ; *chacun doit payer pour soi*, où le locuteur devait avoir l'intention d'étendre le cercle des référents à son extension maximale. Comme la valeur référentielle de *chacun* n'est limitée ni par le cotexte, ni par la situation, seule l'interprétation générique reste possible.



*Chacun* est susceptible de référer selon trois modes de référence, indifféremment à des animés et à des non-animés. Dans notre corpus, il s'utilise avant tout anaphoriquement et génériquement. Ses emplois déictiques sont plus rares, dans lesquels, en désignant des humains, il est presque obligatoirement suivi d'un complément partitif du type *de / d'entre + nous / vous*. D'ailleurs, dans ses emplois anaphoriques aussi, il peut se combiner avec un complément partitif sous forme de *de + GN au pluriel* ou *de / d'entre + nous / vous / eux / elles*. Pourtant, dans la plupart des cas, *chacun* réfère directement, sans complément partitif, à des éléments cotextuels auxquels il emprunte la marque de genre. Utilisé seul, au masculin, il est souvent de référence générique ; il ne réfère alors qu'à des humains non-identifiés et non-identifiables.



### II.3.3.4 *L'un ... l'autre*

#### II.3.3.4.1 RÉFÉRENCE COTEXTUELLE

##### Texte 1

[C01] Quand je considère l'évolution de la société, je vois **deux^courants^différents** $[i_{x,y}]$  qui convergent à l'heure actuelle. [C02] **L'un^d'eux** $[i_x]$  tient à l'évolution de la place qu'occupe la femme, et **l'autre** $[i_y]$ , à la nécessité économique d'aujourd'hui. (Procès-verbaux)

##### COMMENTAIRES — intégration d'items opposés

Les pronoms *l'un(e) ... l'autre*, utilisés conjointement, sont des marqueurs d'intégration linéaire : dans une séquence distributive, ils découpent un ensemble en deux parties. Ils expriment, en général, soit une opposition, soit une complémentarité entre les deux parties de l'ensemble.

Dans le Texte 1, déjà la dénomination de l'ensemble, *deux courants différents*, met en évidence que, d'une part, il s'agit de deux choses, et, de l'autre, qu'elles sont en opposition. Le pronom *l'un*, étant suivi du complément partitif *d'eux*, renvoie au GN *deux courants différents* par anaphore indirecte, tandis que le pronom *l'autre* y réfère directement. Bien que *l'un* et *l'autre*, séparément, soient en coréférence partielle avec le GN leur servant d'antécédent, mais utilisés conjointement, ils sont déjà en coréférence totale avec lui. C'est pour rendre explicite cette relation coréférentielle que nous avons introduit les deux symboles *x* et *y* dans la coindexation.

##### Texte 2

[C01] il aurait fallu des enfants, pour apprendre à les porter dans des sacs ; — [C02] et **ils** $[i_{x,y}]$  (*Bouvard et Pécuchet*) prièrent le maître d'école de leur en fournir quelques-uns. [C03] Petit objecta que les familles se fâcheraient. [C04] **Ils** $[i_{x,y}]$  se rabattirent sur les secours aux blessés. [C05]

L'un<sub>[i,j]</sub> feignait d'être évanoui ; et l'autre<sub>[i,y]</sub> le charriait dans une brouette, avec toutes sortes de précautions. (Bouvard et Pécuchet)

**COMMENTAIRES** — simple isotopie avec deux référents coordonnés

Les pronoms *l'un ... l'autre*, dans ce texte, expriment l'idée de complémentarité véhiculée par les prédicats. Ils réfèrent par anaphore à un autre pronom, *ils*, qui renvoie, à son tour, aux deux protagonistes du roman. Les référents des pronoms *l'un ... l'autre* ne sont donc accessibles que dans le cotexte plus large. En instituant une grille de texte à deux pôles et en entrant dans une chaîne coréférentielle, *l'un ... l'autre* assurent la cohésion et la connexité locale et globale de la séquence.



### II.3.3.5 *Les uns ... les autres*

#### II.3.3.5.1 RÉFÉRENCE COTEXTUELLE

##### Texte 1

[C01] « La société se divise en **deux<sup>^</sup>classes** <sub>[i,x,y]</sub> : **les<sup>^</sup>gens<sup>^</sup> qui<sup>^</sup>croient<sup>^</sup>en<sup>^</sup>Dieu** <sub>[i,x]</sub> et **ceux**(les gens)<sup>^</sup> **qui<sup>^</sup>n'y<sup>^</sup>croient<sup>^</sup>pas** <sub>[i,y]</sub>. [C02] **Les<sup>^</sup>uns** <sub>[i,x]</sub>, même les plus humbles, sont nos amis, nos égaux ; **les<sup>^</sup>autres** <sub>[i,y]</sub> ne sont rien pour nous. » (Une Vie)

**COMMENTAIRES** — anaphoriques à antécédents opposés

La structure de cette séquence énumérative ressemble à celle du Texte 1 cité à propos des pronoms *l'un ... l'autre*. Le GN *deux classes* rend explicite déjà au départ que l'ensemble à diviser est constitué de deux parties. Mais, *les uns* et *les autres* ne renvoient pas directement à ce GN puisque leurs marques de genre et de nombre excluent une telle référence. En effet, les GN qui leur servent d'antécédents et dont *les uns ... les autres*

prennent les marques de genre et de nombre, sont *les gens qui croient en Dieu* et *ceux qui n'y croient pas*. Le substantif *classe* est en relation d'hyponymie avec ces GN. *Les uns ... les autres*, pronoms anaphoriques, transmettent ici l'idée de l'opposition, héritée de leurs antécédents.

**Texte 2**

[C01] Presque **tous^les^administrateurs**<sub>[i,x,y]</sub> de l'Universelle s'étaient, d'ailleurs, taillé royalement leur part, **les^uns**<sub>[i,x]</sub>, *comme Huret*<sub>[i,x,01']</sub> *et Kolb*<sub>[i,x,02']</sub>, en réalisant au plus haut cours, avant l'effondrement, **les^autres**<sub>[i,y]</sub>, *comme le marquis*<sub>[i,y,01']</sub> *et Daigremont*<sub>[i,y,02']</sub>, en passant aux baissiers, par une tactique de traîtres. (L'argent)

**COMMENTAIRES** — anaphoriques à antécédents complémentaires

Dans cette séquence distributive, les pronoms *les uns ... les autres*, en fonction de marqueur, occupent une place intermédiaire entre la totalité et les individus, ce qui veut dire que la distribution est menée de la totalité, *via* des sous-ensembles, jusqu'à l'unité. En raison de cette position intermédiaire, *les uns* et *les autres* sont en relation d'anaphore avec le GN désignant la totalité et en relation de cataphore avec les GN désignant les individus.

II.3.3.5.2 RÉFÉRENCE PAR DÉFAUT

**Texte 3**

[C01] ils (Bouvard et Pécuchet) se mirent à *étudier la grammaire*. [C02] Avons-nous dans notre idiome des articles définis et indéfinis comme en latin ? [C03] **Les^uns** *pensent* que oui, **les^autres** que non. [C04] Ils n'osèrent se décider. [C05] Le sujet s'accorde toujours avec le verbe, sauf les occasions où le sujet ne s'accorde pas. [C06] Nulle distinction autrefois entre l'adjectif verbal et le participe

présent, mais l'Académie en pose une peu commode à saisir.  
(Bouvard et Pécuchet)

### COMMENTAIRES

Les pronoms *les uns ... les autres* fonctionnent de la même manière que les pronoms *l'un ... l'autre*, avec la seule différence qu'ils renvoient à un ensemble de pluralité. Dans ce texte, faute de GN au pluriel désignant des humains, *les uns* et *les autres* ne peuvent être coindexés avec aucun élément cotextuel ; ils ne sont donc pas anaphoriques. La séquence n'est pas d'orientation déictique non plus ; par conséquent, la contrepartie référentielle de ces pronoms n'est pas à chercher dans la situation d'énonciation. L'attribution d'un référent aux pronoms *les uns ... les autres* n'est possible que si le sujet interprétant s'appuie sur l'univers de discours évoqué par le texte, sur ses connaissances extra-linguistiques et sur des calculs inférentiels. Ainsi, on est amené à déduire des propositions [C01] - [C03] que l'expression *étudier la grammaire* veut dire ici *consulter plusieurs ouvrages de grammaire*. Or, tout ouvrage a un auteur et ces auteurs ont souvent des points de vue divergents quant aux différents phénomènes grammaticaux. Les pronoms indéfinis de la proposition [C03] doivent donc être interprétés comme renvoyant par défaut aux auteurs de grammaire : une partie des auteurs disent qu'il y a des articles définis et indéfinis, une autre partie des auteurs disent qu'il n'y en a pas. Le verbe *penser*, du type déclaratif, crée également un entourage linguistique favorable à l'interprétation par défaut des pronoms *les uns ... les autres*.



Les pronoms conjoints *l'un(e) ... l'autre, les un(e)s ... les autres* sont des marqueurs d'intégration linéaire. En apparaissant dans cet ordre dans une séquence énumérative, ils créent un plan de texte à deux pôles à saturation prévisible.

Dans la grande majorité des cas, ils réfèrent anaphoriquement à un GN pluriel, et ils expriment l'idée de l'opposition ou de la complémentarité des deux parties, véhiculée par le prédicat. Ils peuvent renvoyer indifféremment à des animés et à des non-animés, pourtant, dans une proportion légèrement plus grande, les occurrences relevées dans notre corpus servent à désigner des humains. En s'accordant en genre avec l'antécédent, ils ont leur rôle dans l'établissement de la connexité locale ; en créant un plan de texte, ils garantissent la connexité globale ; et en entrant dans une chaîne coréférentielle, ils contribuent à maintenir la continuité et la progression thématiques, la cohésion de la séquence.

*L'un(e) ... l'autre, les un(e)s ... les autres* sont très rarement utilisés comme déictiques. Pour référer déictiquement, ils demandent en général la présence d'un complément partitif comportant un pronom personnel déictique.

*Les un(e)s ... les autres* s'emploient souvent, contrairement aux pronoms *l'un(e) ... l'autre*, selon le mode de référence par défaut, et sont alors suivis de verbes de type déclaratif.



### II.3.3.6 En résumé

Les pronoms indéfinis exprimant la totalité se caractérisent unanimement par la référence cotextuelle ; c'est le mode de référence qui est attesté par le plus grand nombre d'exemples. Parmi tous, ce sont pourtant les pronoms conjoints *l'un(e) ... l'autre* qui s'emploient presque exclusivement pour renvoyer à des référents cotextuels.

Les indéfinis exprimant la totalité ont fréquemment un référent générique ou assigné par défaut : *tout* et *chacun* réfèrent

avant tout génériquement, *tous* selon les deux modes de référence, et *les un(e)s ... les autres* selon le mode de référence par défaut.

La référence déictique, d'après les occurrences relevées dans notre corpus, est propre au pronom *tous* ; les autres pronoms de ce groupe, dans la plupart des cas, ne sont susceptibles de renvoyer à des référents situationnels que par le biais d'un complément partitif contenant un pronom personnel déictique.

### III. PROBLÈMES DE RELATIONS SÉMANTIQUES : LA « SYNONYMIE ABSOLUE » DE *CERTAINS, PLUSIEURS, QUELQUES-UNS*

Le deuxième objectif du présent travail est de mettre dans une perspective textuelle l'analyse sémantique des pronoms indéfinis exprimant une quantité indéterminée.

L'objet des recherches lexico-sémantiques est constitué avant tout par les catégories de mots qui ont un sémantisme plein, notamment les substantifs, les adjectifs, les verbes et une partie des adverbes. Les autres classes de mots, comme les conjonctions ou les pronoms, ne sont pas étudiées de la même manière systématique quant à leur sens, en raison de leur fonction moins descriptive qu'instructionnelle et aussi à cause du caractère abstrait de leur sémantisme qui s'actualise différemment d'un co(n)texte à l'autre : « ...beaucoup de mots ne dénotent d'aucune manière directe de classes de référents potentiels, comme *air, quelque, généralement, cependant* »<sup>6</sup> - remarque CRUSE (1986 : 87).

---

<sup>6</sup> « many words do not in any straightforward way denote classes of potential referents (consider *air, some, usually, however*) »

La portée des quantificateurs constitue l'un des problèmes les plus étudiés de la sémantique vériconditionnelle. Même si cette approche a apporté certains résultats, la divergence entre signification linguistique et signification logique des quantificateurs n'en est devenue que plus évidente. L'insuffisance de l'interprétation logique tient à deux faits : d'une part, la valeur de chaque occurrence d'une proposition est la même pour un logicien, mais elle ne l'est pas dans les situations de communication ; d'autre part, « la plupart des énoncés élémentaires des langues naturelles n'ont pas de conditions de vérité assignables » (ANSCOMBRE, DUCROT 1983 : 112). Représenter un énoncé par une forme logique ne peut donc correspondre qu'à une interprétation partielle et incomplète. Comme le dit le *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*,

**En effet, tous les  $x$  ne signifie pas toujours  $\forall x$ , de même que un  $x$  n'a pas toujours la signification logique  $\exists x$ , comme le montrent les exemples suivants :**

*Tous les garçons, sauf Paul, peuvent aller se baigner.*

*Un homme est un homme. (MÆSCHLER, REBOUL 1994 : 278)*

Comme nous avons signalé dans l'Introduction, nous sommes convaincue que le sémantisme des quantificateurs ne peut être décrit hors contexte, c'est-à-dire sans la prise en compte de leurs conditions d'énonciation.

En effet, d'une part, les quantificateurs ont un contenu sémantique peu stable, c'est-à-dire moins descriptif qu'instructionnel, par conséquent, ils se prêtent mal à une description sémantique statique, à la manière des substantifs. Par exemple, les quantificateurs qui expriment une pluralité indéterminée ont pour champ de référence la même échelle dont les limites sont marquées, d'un côté, par la quantité zéro, de l'autre côté, par celle de la totalité ; en outre, plusieurs d'entre eux par-

tagent des propriétés syntaxiques et sémantiques similaires, ce qui provoque des problèmes d'apparentes synonymies.

D'autre part, en raison du manque d'un sémantisme plein ou uniquement descriptif, la valeur énonciative et sémantique des indéfinis ne peut être cernée dans des phrases, mais uniquement dans des énoncés, en situation de communication. La pragmatique ou pragmatolinguistique se rend compte de ce fait en disant que

**une interprétation est complète lorsque la pragmatique a attribué un référent aux variables, a assigné une force illocutionnaire à l'énoncé, a désambiguïsé l'énoncé, a enrichi la forme logique soit au niveau de ses implicites, soit au niveau de son explicitation. (MÆSCHLER, REBOUL 1994 : 40)**

Cette approche implique une distinction entre sens phrastique et signification énonciative. Pourtant, même dans les travaux se regroupant sous l'enseigne de la pragmatique, l'analyse porte souvent sur des phrases et non sur des textes, ce dont résultent également des incertitudes. À titre d'exemple, nous citons deux phrases du *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique* :

(a) Max n'a pas lu tous les romans de Balzac.

(b) Max a lu quelques romans de Balzac.

Pour MÆSCHLER (id. : 279),

**on peut s'attendre à ce que si l'on dit de quelqu'un qu'il n'a pas lu tous les romans de Balzac, il en ait lu beaucoup, voire presque tous. En revanche, si on dit de lui qu'il a lu quelques romans de Balzac, on comprendra *quelques romans* comme signifiant *quelques romans seulement*.**

Que l'on puisse mettre en doute cette interprétation montre de toute évidence la nécessité d'envisager l'interprétation des quantificateurs dans les situations où ils sont utilisés. En effet,

MÆSCHLER (id. : 280) reconnaît que pour DUCROT (1980 : 7–11), l'interprétation des phrases (a) et (b) va dans le sens opposé :

**pour lui, (a) est orienté vers une conclusion négative du type *Max connaît mal Balzac*, et seul (b) a une orientation positive, pour une conclusion du type *Max connaît Balzac*.**

La solution ne consiste pas à prouver que c'est l'un ou l'autre de ces chercheurs qui a raison : en effet, les exemples en question permettent chacune des interprétations proposées ; tout dépend de ce que le sujet interprétant s'imagine comme cadre énonciatif des phrases isolées de tout co(n)texte. En constatant donc les incertitudes, voire les contradictions concernant l'interprétation des quantificateurs au niveau phrastique, et en partant de l'hypothèse que le co(n)texte, par contre, ne laisse jamais ambiguë la valeur d'un quantificateur, nous avons pris parti pour l'étude textuelle de ceux qui sont considérés comme les plus difficiles à distinguer quant à leur contenu sémantique.

Parmi les quantificateurs, il se trouve trois éléments qui présentent tant de similitudes dans leur emploi que — sachant qu'il n'y a pas de synonymie totale — on se pose la question de savoir ce qui les distingue.

*Certains, plusieurs, quelques-uns* sont considérés généralement comme des synonymes, ou même comme s'ils étaient distributionnellement interchangeables.

**À première vue, ces mots paraissent avoir à peu près le même sens. On se contente parfois de définir les uns en citant les autres et lorsque le sens est mieux précisé, les définitions ne résultent que de l'examen rapide et subjectif d'un ou deux exemples. (GONDRET 1976 : 143)**

**Les dictionnaires renvoient assez régulièrement le lecteur de chacune de ces entrées à l'autre, ce qui signifie qu'elles sont considérées comme au moins proches par leur sens. (GAATONE 1991 : 4)**

Les entrées du *Grand Robert* reflètent également cet état embarrassant :

***certains*** : (pron. masc. plur.) désigne un nombre indéterminé de personnes, d'objets ; syn. *aucun, (d'aucuns), plusieurs, quelqu'un, (quelques-uns), tel, (tels)*

***plusieurs*** : (adj., nominal) indéfini exprimant une pluralité indéterminée, un nombre au moins supérieur à un, souvent un nombre supérieur à deux, mais peu élevé ; syn. *aucun (d'aucuns), certains, quelques-uns*

***quelques-uns*** : (absolt., quantitatif) un petit nombre indéterminé de personnes ; syn *certains, aucun (d'aucuns)*

Le *Lexis* mentionne que

***certains*** : (*adj.*) exprime surtout la pluralité, souvent avec une nuance partitive ; (*pronom*) plusieurs personnes ou plusieurs choses

***plusieurs*** : (*adj.*) indique une pluralité de personnes ou de choses ; (*pronom*) même sens

***quelques-uns*** : indique un nombre indéterminé mais limité de personnes ou de choses

Le *Trésor de la Langue Française* précise que

***certains*** : exprime la partie indéterminée du tout

***plusieurs*** : 1. *adjectif*, un certain nombre, le plus souvent peu élevé, plus de deux (parfois seulement plus d'un), 2. *pronom*, un nombre plus ou moins important (inclus dans un nombre plus grand)

***quelques-uns*** : l'indétermination porte sur le nombre dont on dit seulement qu'il est faible

Les ouvrages de grammaire ne nous renseignent pas davantage. On trouve dans *Le Bon Usage* que

***certains*** : a) comme représentant, il désigne une partie imprécise d'un ensemble, b) comme nominal, il désigne un nombre indéterminé de personnes ; il équivaut à *cer-*

*taines personnes, quelques-uns, d'aucuns.* (GREVISSE 1991 : § 716)

***plusieurs*** : indique un nombre indéfini supérieur soit à un, soit à deux (id. : § 727)

***quelques-uns*** : dans la langue soignée, on emploie aussi *quelques-uns* au pluriel, en ajoutant à l'indétermination quant à l'identité une indétermination quant au nombre (comp. *certain*, mais *quelques-uns* indique un nombre peu élevé). (id. : § 728, 2°)

Pour la *Grammaire d'aujourd'hui*

*Quelques, certains, plusieurs* et leurs substituts pronominaux s'utilisent (donc) normalement pour une quantité présentée comme petite. Quand il est opposé à *quelques, plusieurs* (peut-être en raison de son étymologie) vise une quantité plus importante : *il a bu quelques verres.* – *Dis plutôt qu'il en a bu plusieurs.* Les quantités visées par *quelques* et *plusieurs* peuvent être prélevées sur des ensembles déjà déterminés par *quelques* et *plusieurs* : *quelques (plusieurs) amis sont venus ; quelques-uns (plusieurs) sont partis tôt ; parmi ceux qui restaient, plusieurs (quelques-uns) étaient ivres : il a fallu en évacuer quelques-uns (plusieurs), etc.* (ARRIVÉ et alii 1986 : 328)

En effet, ces trois pronoms peuvent être rapprochés à plus d'un titre : ils expriment tous une quantité quelconque, plus précisément une partie d'un ensemble, d'où leur valeur désignatrice ; ils se rapportent indifféremment à des animés ou à des non-animés ; ils sont tous susceptibles de référer selon les quatre modes de référence ; ils ont tous un équivalent adjectival.

Voilà les principaux traits communs, mais en quoi diffèrent-ils ? Pour étudier les différences sémantiques de ces indéfinis, nous allons recourir à l'étude des textes dans lesquels *certain*, *plusieurs* et *quelques-uns* apparaissent. Logiquement, on attend les renseignements les plus éclairants des énoncés qui contiennent au moins deux de ces trois pronoms et qui les font référer à

des sous-ensembles d'un ensemble de référents commun. En les comparant ainsi au sein de tels co(n)textes, nous espérons mieux saisir les spécificités de leurs indications sémantiques.

Dans les textes suivants, certains indéfinis sont employés sous leur forme adjectivale et non pas pronominale. Vu que leur contenu sémantique ne diffère en rien de celui des pronoms, cela ne constitue qu'un simple changement syntaxique. Les résultats de l'étude textuelle seront donc valables pour ces indéfinis, soient-ils utilisés sous forme adjectivale ou pronominale.

Notre hypothèse est la suivante : le sens codé des déterminants et des pronoms est composé à la fois d'une partie descriptive et d'une partie instructionnelle. *Plusieurs*, *certain*s et *quelques-uns* ont leur partie descriptive pratiquement identique : ils désignent une pluralité indéterminée de choses ou de personnes qui constitue généralement une partie d'un tout ; les différences qu'il y a pourtant entre eux, résident, par conséquent, dans la partie instructionnelle de leur sens, ainsi que dans la structure textuelle où ils sont employés. Ceci n'est du reste pas un phénomène particulier lié à ces trois pronoms : d'une manière générale,

**[...] la partie procédurale ou instructionnelle, celle qui dit à l'allocutaire quel est le moyen à suivre ou comment il doit faire pour accéder au référent est pour ces marqueurs<sup>7</sup> beaucoup plus vitale, ne serait-ce que parce que la partie descriptive peut leur être commune et que, par conséquent, c'est essentiellement cette partie instructionnelle qui opère la différenciation entre les différents marqueurs. De là aussi la nécessité de la prendre en compte comme constituant sémantique inhérent à ces marqueurs [...]. (KLEIBER 1994 : 17)**

---

<sup>7</sup> Par *marqueurs*, KLEIBER entend ici *pronoms anaphoriques* ; il emploie donc ce terme dans un sens différent et moins strict que nous-même.

### III.1 PLUSIEURS / QUELQUES-UNS

#### Texte 1

Nous espérons , grâce à ce service, réaliser **plusieurs objectifs**. Je vous *en* énumérerai **quelques-uns, les autres** étant inclus dans le mémoire que nous vous enverrons. (Procès-verbaux)

#### Texte 2

... Hamelin, toujours enfoncé dans l'examen du projet, n'avait pas soutenu sa sœur. Il hocha la tête, il revint aux observations de détail. « N'importe ! c'est incorrect, votre bilan anticipé, du moment que les gains ne sont pas acquis... Je ne parle même plus de nos entreprises, bien qu'elles soient à la merci des catastrophes, comme toutes les œuvres humaines... Mais je vois là le compte Sabatani, trois mille et tant d'actions qui représentent plus de deux millions. Or, vous les mettez à notre crédit, et c'est à notre débit qu'il faudrait les mettre, puisque Sabatani n'est que notre homme de paille. N'est-ce pas ? nous pouvons nous dire cela, entre nous... Et, tenez ! je reconnais également ici **plusieurs de nos employés**, même **quelques-uns de nos administrateurs**, **tous** des prête-noms, oh ! je le devine, vous n'avez pas besoin de me le dire. Cela me fait trembler, de voir que nous gardons un si grand nombre de nos actions. Non seulement, nous n'encaissons pas, mais nous nous immobilisons, et nous finirons par nous dévorer un jour. (L'argent)

#### COMMENTAIRES

Parmi les ouvrages de grammaire, la *Grammaire critique du français* de WILMET (1997) et la *Grammaire méthodique du français* de RIEGEL et alii (1994) ont le mérite d'attirer l'attention du lecteur, même si ce n'est que dans de petites re-

marques, à la différence de nature argumentative qui existe entre les déterminants *quelques* et *plusieurs*.

*quelques* minimise l'évaluation tandis que *plusieurs* souligne le dépassement d'une attente (WILMET 1997 : 172)

L'indéfini *quelques*, à la différence de *plusieurs*, comporte l'aspect évaluatif de la basse fréquence. Il apparaît surtout dans les phrases d'orientation argumentative négative : *Il n'a que quelques jours.* / \* *Il n'a que plusieurs jours.* (RIEGEL et alii 1994 : 161)

En effet, dans le cas de ces indéfinis, il s'agit d'une différence d'orientation pragmatique plus que d'une différence de nombre. L'observation de (RIEGEL et alii) demande pourtant à être rectifiée. D'une part, les adverbes *ne ... que* n'expriment pas la négation, mais la restriction, comme cela est d'ailleurs souligné par les mêmes auteurs dans le même ouvrage : *la négation exceptive (ou restrictive) n'est pas à proprement parler une négation : Marcello ne s'intéresse qu'au cinéma* ; il faudrait donc dire : *Il apparaît surtout dans les phrases d'orientation restrictive.* D'autre part, l'emploi des adverbes *ne ... que* est loin d'être l'unique moyen d'exprimer la restriction qui ne concerne pas que la phrase. D'après notre corpus, la restriction s'exprime, dans la plupart des cas, par le sens du co(n)texte et les adverbes *ne ... que* sont peut-être le seul moyen grammatical à observer : sur 23 occurrences, choisies au hasard, il n'y a qu'une seule qui se construise avec les adverbes restrictifs *ne ... que*.

*Plusieurs* et *quelques-uns*, en eux-mêmes, ne désignent pas respectivement une quantité plus grande et une quantité plus petite, mais ils s'opposent par leur orientation pragmatique. En effet, *plusieurs* et *quelques-uns* peuvent référer à une même quantité, comme le montre BACHA (1997 : 58) :

**L'examen est dans dix jours :**

**a) Vous avez *plusieurs* jours pour préparer votre oral, ne vous affolez pas !**

**b) Vous avez *quelques* jours pour préparer votre oral, il ne faut pas perdre de temps !**

**On constate une fois de plus que choisir entre *quelques* et *plusieurs* pour une quantité qui peut être identique dans les deux cas, c'est orienter l'interprétation et la conclusion de l'interlocuteur respectivement vers le négatif ou vers le positif. (BACHA 1997 : 54)**

Si on échange les mots *négatif* et *positif* contre *restriction* et *augmentation*, termes plus adéquats puisque la restriction n'est pas toujours vue négativement, de même que l'augmentation n'est pas forcément positive, on est capable de rendre compte de la différence de nature argumentative des indéfinis du **Texte 1**.

La personne qui présente un nouveau service qu'ils veulent installer, emploie l'indéfini *plusieurs* en parlant des objectifs pour suggérer qu'il s'agit d'un service très utile qui mérite d'être soutenu. L'effet augmentatif de *plusieurs* sert ici à convaincre l'auditoire. En le remplaçant par *quelques*, la personne, assez modeste, minimiserait les objectifs à atteindre, par conséquent, il ne devrait pas compter sur une aide financière. D'ailleurs, c'est la valeur augmentative de *plusieurs* qui le rend incompatible avec la restriction, exprimée par les adverbes *ne ... que*, ou par d'autres moyens (*seul, seulement, rare, etc.*), fait mentionné dans plusieurs travaux.

Dans la deuxième phrase, le locuteur, en utilisant l'indéfini *quelques-uns*, désigne une partie de l'ensemble *plusieurs objectifs* ; *quelques-uns* indique donc un sous-ensemble, une quantité inférieure par rapport à *plusieurs*. Cependant, la quantité plus ou moins grande n'est pas inscrite dans le sens de ces indéfinis. Cela dépend simplement de l'ensemble sur lequel on ef-

fectue le prélèvement, puisque le sous-ensemble, qu'il soit désigné par *quelques* ou par *plusieurs*, sera toujours et d'une façon évidente plus petit que l'ensemble. Le **Texte 7** en fournit une excellente preuve.

Dans le **Texte 1**, étant donné qu'il s'agit d'une audience parlementaire, le locuteur doit présenter son sujet et convaincre l'auditoire en peu de temps. C'est la raison de la restriction exprimée par *quelques-uns*. Comme s'il disait : N'ayez pas peur, je serai bref.

Dans le **Texte 2**, le personnage du roman exprime son mécontentement à cause de la gestion de leur société et à cause de ce qu'il voit dans les écritures. Ils gardent trop d'actions pour eux-mêmes, chose dangereuse qui s'ajoute à d'autres présages d'une éventuelle faillite. Les indéfinis *plusieurs* et *quelques-uns* réfèrent à deux sous-ensembles différents, pourtant, ils instaurent la même orientation pragmatique que dans le **Texte 1**. *Plusieurs*, en désignant une partie de l'ensemble *nos employés*, souligne que cette partie est plus grande que l'on n'attendait, que le nombre des employés figurant sur la liste « dépasse l'attente ». *Quelques-uns* à orientation restrictive exprime non seulement un nombre plus restreint que *plusieurs*, mais aussi que l'on ne s'attendait même pas à ce qu'il y ait également des administrateurs sur la liste. Cette orientation pragmatique est renforcée par l'opérateur *même* qui contribue au sens de l'énoncé en suggérant que la présence de noms d'administrateurs est inattendue, surprenante. Ainsi, leur nombre est ressenti comme plus petit en vertu de l'implicature déclenchée par la présence de *même*, d'une part, et, de l'autre, en vertu de l'orientation restrictive inhérente à *quelques-uns*. Il va sans dire qu'aucune information n'est fournie du nombre des personnes concernées, même pas approximative.

## III.2 CERTAINS / QUELQUES-UNS

### Texte 3

Le repas chaud que nous servons **aux enfants** sera, en fait, le principal repas de la journée pour **certains d'entre eux**, sinon le seul pour **quelques-uns**. (Procès-verbaux)

### Texte 4

*M. Nicholson* : Savez-vous quel est le salaire moyen des puéricultrices dans votre section syndicale ? *Mme Guidroz* : Cela varie. Nos efforts ont visé en grande partie à obtenir la parité avec les travailleurs de garderie de la ville. Les gens de la section 79 et **certaines de nos garderies** y sont arrivés, de sorte qu'ils gagnent maintenant 16.500 \$, 17.000 \$ par an. Mais **quelques-uns de nos autres membres** continuent de gagner moins de 10.000 \$ par an. (Procès-verbaux)

### COMMENTAIRES

Dans l'étude du sémantisme du pronom indéfini *certain*, il convient de prendre en considération un fait que les dictionnaires et les ouvrages de grammaire n'estiment pas digne d'intérêt (ou méconnaissent). Il s'agit de la relation du pronom avec son équivalent adjectival, *certain,-e* qui, au singulier, n'a rien à voir avec l'idée de la quantité, mais exprime purement l'indétermination quant à l'identité.

**Les variantes *un quelconque* et, plus rares et un peu archaïques, *quelque, certain* insistent sur le caractère aléatoire du prélèvement opéré par l'indéfini, avec cette particularité pour *certain* que l'énonciateur laisse volontiers entendre qu'il pourrait préciser l'identité du référent (*Certain renard gascon* [...], La Fontaine). (RIEGEL et alii 1994 : 160)**

Le pronom *certain*s, qui ne s'emploie qu'au pluriel, n'indique pas seulement une « pluralité » (Lexis) ou « la partie indéterminée du tout » (TLF), d'autant moins que le même sens est exprimé également par les indéfinis *plusieurs* et *quelques-uns*, on comprendrait donc mal quelle est la raison de l'existence d'un élément redondant de ce genre.

Le pronom indéfini *certain*s, ayant aussi le sens de l'adjectif correspondant, sert à exprimer la pluralité des identités particulières, c'est-à-dire **un nombre indéterminé de référents à identité particulière mais non précisée**. Étant donné que *certain*s n'est doté de valeur augmentative, de restrictive non plus d'ailleurs, dire avec *Lexis* que *certain*s comme pronom signifie « plusieurs personnes ou plusieurs choses » conduit à une interprétation tout à fait fautive.

Dans le **Texte 3**, qui est une macro-proposition distributive, gradée de la totalité vers les parties de plus en plus petites, les indéfinis *certain*s et *quelques-uns* opèrent un prélèvement sur la totalité des enfants, mais différemment.

**avec *certain*s le sujet interprétant opère une inférence sur l'existence de caractères distinctifs d'une partie des éléments d'un ensemble, alors qu'avec *quelques* la détermination porte seulement sur le nombre. (LE QUERLER 1994 : 91)**

*Certain*s indique un sous-ensemble constitué d'un nombre indéterminé d'enfants dont l'identité est supposé connue par le locuteur, cependant, il ne juge pas nécessaire de la préciser, étant donné que les enfants dont il parle sont, en tout cas, comme il s'agit d'une audience parlementaire, inconnus pour ses interlocuteurs. Pourquoi ne pas employer alors *plusieurs* qui exprime aussi la pluralité indéterminée, mais sans allusion à l'identité ? En effet, *plusieurs* pourrait bien remplacer *certain*s sans que l'énoncé ne devienne incorrect. Il signifierait autre chose : l'information concernant la particularité, l'identité des

enfants disparaîtrait, tandis que *plusieurs* ajouterait un aspect augmentatif à l'idée de la quantité.

L'orientation restrictive dans laquelle s'insère le pronom *quelques-uns*, se réalise sur plusieurs plans. D'une part, sur le plan pragmatique : d'après nos connaissances extra-linguistiques, il n'est pas normal qu'un enfant ne mange qu'une seule fois par jour. Or, les cas anormaux, c'est-à-dire les enfants se trouvant dans cette triste situation, sont, heureusement, moins nombreux que les autres. D'autre part, il y a également des éléments cotextuels qui forcent l'interprétation restrictive : le parallèle instauré par les adjectifs *principal* : « le premier parmi plusieurs » (Le Nouveau Petit Robert) et *seul* : « unique » (id.), ainsi que la conjonction *sinon* qui « introduit une exception ou une restriction hypothétique » (id.).

① nous servons un repas chaud aux ENFANTS > ② cela sera le *principal* repas de la journée pour CERTAINS > ③ le *seul* repas pour QUELQUES-UNS

Le **Texte 4** présente la même orientation restrictive : l'ensemble est constitué par les puéricultrices d'une section syndicale donnée ; *certaines de nos garderies* désigne par métonymie les puéricultrices travaillant dans les garderies dont l'identité doit être connue pour le locuteur et qui sont en un nombre non précisé, tandis que l'indéfini *quelques-uns* marque par sa valeur restrictive, un nombre également imprécis, mais inférieur par rapport à *certaines*.

D'ailleurs, les indéfinis *plusieurs*, *certaines*, *quelques-uns* apparaissent souvent comme marqueurs d'intégration linéaire dans des séquences énumératives où la distribution est orientée vers les parties de plus en plus petites, parfois jusqu'à l'unité. Plus d'un texte, étudié du point de vue de la coréférence, en témoigne. Il semble donc que la distribution « naturelle » soit celle qui correspond à l'ordre décroissant des quantités, ce qui se

manifeste dans les plans de texte établis par *plusieurs*, *certain*s, *quelques-uns*.

### Texte 5

*Mme Heffernan* : [C01] À l'heure actuelle, la capacité d'accueil est de *110 enfants*[*i*] et il y en a **environ 72 qui sont subventionnés** [*i'*]. *M. Belsher* : [C02] Sont-ils[*i'*] **entièrement subventionnés** [*x*] ou seulement **pour une partie des frais** [*y*] ? *Mme Heffernan* : [C03] **Certains** [*i\_x'*] le sont. [C04] **Beaucoup** [*i\_y'*] sont au minimum, qui est de 2 \$ par jour. *M. Belsher* : [C05] Je vois. *Mme Heffernan* : [C06] **Quelques-uns** [*i\_x'*] ne paient aucun frais. (Procès-verbaux)

### COMMENTAIRES

Le **Texte 5** présente quelques particularités. Bien que lui aussi soit construit selon la distribution décroissante, ce ne sont pas les pronoms *certain*s et *quelques-uns* qui la réalisent.

C'est le GN *110 enfants* qui constitue la totalité dont *environ 72 qui sont subventionnés* désigne un sous-ensemble, marqué par l'index [*i'*]. Il s'est avéré utile d'indiquer les relations de coréférence en raison du caractère répétitif, paraphrastique des interventions de Mme Heffernan. La proposition [C02] introduit la subdivision du sous-ensemble [*i'*] : *entièrement subventionnés* [*x*] et *pour une partie des frais* [*y*]. L'indéfini *beaucoup*, étant donné le sens de sa phrase-hôte, réfère indiscutablement à ce dernier groupe d'enfants. Le pronom *certain*s réfère, par contre, au premier groupe, à ceux qui sont entièrement subventionnés, puisqu'il n'y a pas de continuité thématique entre *certain*s et *beaucoup*. La **continuité** thématique pourrait être assurée par l'emploi du pronom *ils* coréférentiel : [C03] **Certains**[*i\_y'*] *le sont*. [C04'] **Ils**[*i\_y'*] *sont au minimum, qui est de 2 \$ par jour*. Mais *beaucoup* introduit un **changement** thématique, il ne peut donc être coréférentiel avec *certain*s. La proposition [C06] contient l'indéfini *quelques-uns* dont la référence est univoque

grâce à sa phrase-hôte : il désigne ceux qui sont entièrement subventionnés. Aussi est-on amené à dire que *quelques-uns* est coréférentiel avec le pronom *certain* : en renvoyant au même nombre d'enfants, *certain* suggère que l'identité de ces enfants est connue par le locuteur, tandis que *quelques-uns* exprime, étant en opposition quantitative avec *beaucoup*, la faible quantité. Ce texte illustre bien notre hypothèse selon laquelle *certain* ne sert pas à exprimer principalement une quantité forte ou faible, mais à souligner que les référents, en un nombre autrement non précisé, ont une identité supposée ou suggérée connue par le locuteur.

### III.3 PLUSIEURS / CERTAINS

#### Texte 6

**La plupart de nos parents** sont présentement en chômage. Généralement, ce sont des mères seules. Elles veulent trouver un emploi, et la première étape est de retourner aux études. Le deuxième point est l'alphabétisation et l'amélioration. **Plusieurs de nos mères** ont abandonné l'école très jeunes afin de donner naissance à leur enfant, **certaines** en huitième année. (Procès-verbaux)

#### COMMENTAIRES

Les indéfinis *plusieurs* et *certain*, d'après notre corpus, sont plus rares à apparaître dans le même cotexte que *plusieurs* / *quelques-uns* ou *certain* / *quelques-uns*.

Le pronom *plusieurs* qui désigne un sous-ensemble de la totalité *nos mères*, le présente sous l'aspect augmentatif : il sert ainsi d'argument à l'importance de l'alphabétisation. L'indéfini *certain* réfère à une partie indéterminée de ce sous-ensemble, mais sans accent particulier sur leur nombre :

***Certains*, pluriel d'un indéfini qui oriente nettement l'esprit vers la particularité a gardé une valeur fortement discriminative [...] (GONDRET 1976 : 144)**

Le **Texte 6** est également structuré selon un plan de texte distributif qui mène d'une totalité vers des sous-ensembles toujours plus petits : *la plupart de nos parents* (> *des mères seules*) > *plusieurs de nos mères* > *certaines*. L'indéfini *certaines*, n'ayant en lui-même ni valeur augmentative, ni valeur restrictive, est ressenti comme exprimant une quantité inférieure par rapport à *plusieurs* pour la raison qu'il est placé au bout de cette série diminutive. En même temps, le dernier des sous-ensembles étant tout naturellement le plus spécifique, on conçoit bien ce qui motive l'emploi de *certaines*, pronom à valeur « fortement discriminative », « orientant l'esprit vers la particularité ».

### III.4 QUELQUES / PLUSIEURS / CERTAINS

#### Texte 7

[...] n'étant pas arrivé à savoir de qui était l'œuvre qu'il avait entendue, il [Swann] n'avait pu se la procurer et avait fini par l'oublier. Il avait bien rencontré dans la semaine **quelques personnes** [i] qui se trouvaient comme lui à cette soirée et *les* [i] avait interrogées ; mais **plusieurs** [i01'] étaient arrivées après la musique ou parties avant ; **certaines** [i02'] pourtant étaient là pendant qu'on l'exécutait, mais étaient allées causer dans un autre salon, et **d'autres** [i03'], restées à écouter, n'avaient pas entendu plus que les premières. (Du côté de chez Swann)

#### COMMENTAIRES

Le **Texte 7** est une séquence distributive où les trois indéfinis apparaissent à la fois. Il y a même un quatrième, l'indéfini *d'autres* qui, avec *certaines*, revêt la fonction de marqueur

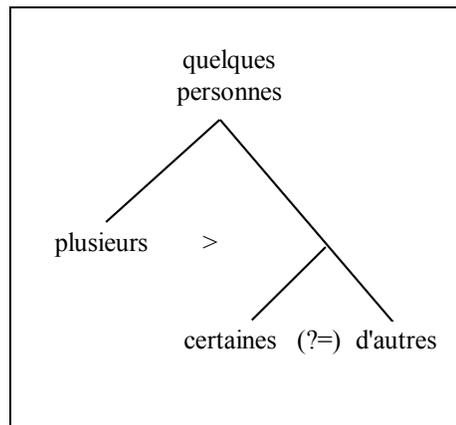
d'intégration linéaire et ils instaurent un plan de texte distributif.

L'ensemble sur lequel les pronoms *plusieurs*, *certaines* et *d'autres* opèrent un prélèvement est le GN *quelques personnes* qui, de ce fait, réfère ici à une quantité supérieure aux trois autres. On constate donc que *plusieurs* et *quelques* désignent des rapports de quantités inverses dans le **Texte 7** et dans les **Textes 1, 2**. Cela montre de toute évidence que ces indéfinis ne désignent pas en eux-mêmes des quantités dont la grandeur approximative serait codée dans leur sens lexical, l'essentiel n'étant pas dans l'expression d'une petite quantité ou une quantité plus grande. « Comment pourrait-on même comparer des quantités représentées par des indéfinis ? » — posons-nous la question avec GAATONE (1991 : 7). En outre, il faut prendre en considération le fait que le nombre exprimé par ces indéfinis n'est pas seulement imprécis, mais aussi relatif, c'est-à-dire qu'il dépend de l'ensemble donné.

L'emploi du déterminant indéfini *quelques* pour exprimer la totalité correspond à un choix de présentation : Swann a dû rencontrer des personnes d'un nombre présenté comme plutôt petit par rapport au nombre des invités ayant été présents à la soirée. Cette orientation restrictive est en accord avec le contenu de la séquence (avec le dénouement de cette « micro-intrigue ») : Swann n'a pas réussi à obtenir l'information manquante.

*Plusieurs* s'ajoute à *certaines* / *d'autres* pour créer une grille distributive. Ce n'est pas par hasard qu'il est placé en tête de cette énumération. D'une part, étant donné sa valeur augmentative, il suggère un nombre plus grand que *certaines* et *d'autres*, ainsi, selon l'ordre naturel de la distribution, il doit ouvrir la série. D'autre part, comme on l'a vu, la place finale est réservée à *d'autres (encore)* ou à l'expression d'une unité (cf. les **Textes** sous II.3.2.2, p. 67).

La séquence distributive s'articule ici en une structure hiérarchique complexe. L'ensemble des invités rencontrés par Swann est d'abord divisé en deux sous-ensembles : d'une part, en un plus grand, comprenant ceux qui étaient absents au moment du concert, et d'autre part, en un plus petit, comprenant les auditeurs potentiels, parce que présents, du concert. *Plusieurs* réfère aux éléments du premier sous-ensemble, tandis que le second, au lieu d'être directement indiqué, est immédiatement scindé en deux et les individus appartenant à ces subdivisions sont représentés respectivement par les pronoms *certaines* et *d'autres*.



L'indéfini *plusieurs* donne la présentation augmentative du nombre de ceux qui étaient arrivés après la fin de la musique ou partis avant, ce qui oriente vers la conclusion « échec des efforts de Swann ».

*Certains* et *d'autres*, sans valeur augmentative, ni restrictive, ont pour rôle d'introduire deux parties qui sont, par conséquent, considérées comme à peu près égales. *Certains* et *d'autres*, pronoms employés conjointement dans la fonction de marqueur,

réfèrent les deux à des pluralités avec le trait sémantique inhérent de l'identité.



L'étude des textes nous permet de mieux rendre compte des différences qui existent entre *plusieurs*, *certain* et *quelques-uns* et des

**nombreuses lacunes que peuvent laisser les définitions des dictionnaires et des grammaires, quant à la compréhension des relations entre des mots présentant, du moins en apparence, une certaine parenté de sens. (GAATONE 1991 : 11).**

L'expression d'une quantité indéterminée, qui représente généralement un sous-ensemble d'un ensemble, constitue la partie commune de leur sens descriptif. Cette quantité exprimée ne peut servir de base à une distinction sémantique, puisque d'une part, les termes en question sont susceptibles de référer à la même quantité, d'autre part, les quantités indiquées par ces indéfinis dépendent toujours de la grandeur de la totalité dont elles font parties, c'est-à-dire qu'elles sont relatives. Ainsi les définitions du type « indéfini exprimant une pluralité indéterminée, un nombre au moins supérieur à un, souvent un nombre supérieur à deux, mais peu élevé » (Grand Robert) ou « un nombre plus ou moins important » (TLF) ne fournissent aucun renseignement pertinent quant à l'emploi de *plusieurs*.

D'après l'étude des textes où *plusieurs*, *certain* et *quelques(-uns)* apparaissent à la fois, on est amenée à dire qu'ils sont tous capables de référer à un ensemble perçu comme une totalité, de même qu'ils sont tous capables de désigner des sous-ensembles de tailles différentes : les quantités exprimées diffèrent en fonction de l'ensemble sur lequel on effectue le prélèvement. Étant

donné que cela ne se manifeste que dans le discours, la prise en considération du co(n)texte s'avère incontournable.

La description de la partie instructionnelle de leur sens implique également l'étude des textes. Ces indéfinis ont des traits sémantiques inhérents qui les distinguent, mais qui ne deviennent saillants que dans le co(n)texte. L'indéfini *plusieurs* force l'interprétation augmentative de la caractérisation quantitative du référent, *quelques(-uns)* en offre une présentation restrictive, tandis que *certains* souligne le caractère particulier (l'identité) des référents.

Ils apparaissent souvent comme marqueurs dans une séquence distributive où ils créent un plan de texte menant généralement de la totalité vers les parties toujours plus petites. Dans ce cas, *certains* est souvent accompagné de l'indéfini *d'autres*.

## IV. CONCLUSION

### IV.1

Les pronoms — dont les indéfinis — sont par excellence des expressions référentielles. Pourtant, la fonction référentielle des pronoms dits indéfinis, à l'opposé de celle des pronoms personnels ou démonstratifs, n'est pas considérée comme un sujet digne d'intérêt. Or, les indéfinis, qui n'ont qu'un sens descriptif limité, demandent à être caractérisés avant tout par la **manière** dont ils réfèrent à ce qu'ils désignent dans le discours.

La première tâche consiste, bien entendu, à déterminer **l'objet** de l'analyse, c'est-à-dire les pronoms qui expriment l'idée d'une quantité indéterminée. Le tableau de la page 16 en donne un classement possible.

Deuxièmement, il convient de préciser **la méthode** d'analyse que l'on se propose d'adopter. Cela implique, plus particulièrement, la prise en considération des cadres de fonctionnement des éléments à étudier. Or, c'est **l'approche textuelle** qui nous a semblé la seule qui soit valable dans le domaine de la référence. Traditionnellement, la référence pronominale est conçue comme un processus syntaxique qui se décrit, par conséquent, dans les cadres de la phrase. Cette approche n'est plus tenable,

car la référence opère à des distances cotextuelles relativement grandes, dépassant les limites de la phrase. D'autre part, ce ne sont pas les règles grammaticales quasi-mécaniques qui jouent le rôle principal dans l'établissement et dans la solution interprétative d'une relation référentielle. En effet, l'interprétation des expressions référentielles demande souvent à l'interlocuteur de procéder à des calculs inférentiels, de recourir à la situation d'énonciation et/ou à ses connaissances extra-linguistiques. Processus discursif, la référence impose donc l'étude textuelle des indéfinis.

La définition et la distinction des différents modes de référence s'avèrent primordiales dans une étude dont le but est de donner une image nuancée des caractéristiques référentielles des pronoms du français que nous appelons quantificateurs. Nous proposons de remplacer la catégorisation tripartite habituelle des modes de référence (*anaphorique*, *déictique* et *générique*) par un système quaternaire : on distinguera ainsi la référence *cotextuelle* (anaphorique et cataphorique), la référence *situationnelle* (déictique), la référence *générique* et la référence *par défaut*.

C'est l'analyse coréférentielle même des occurrences qui a révélé l'insuffisance du seul terme *générique* pour désigner les types de référence autres que cotextuel ou situationnel. Nous avons emprunté le terme *par défaut* à (RIEGEL et alii : 1994) où il est employé comme s'il était synonyme du terme *générique*. Cependant, lors de l'analyse coréférentielle des quantificateurs, nous nous sommes rendu compte du fait que ces deux modes de référence peuvent et, par conséquent, doivent être distingués. Ainsi, nous proposons les définitions suivantes : un référent *par défaut* est attribué à un pronom si celui-ci renvoie à un groupe (à un ensemble) de référents non-identifiés, mais identifiables à partir du co(n)texte et, souvent, à la base de nos connaissances relatives au monde, tandis que la référence *générique* affecte une classe de référents non-identifiés et non-identifiables, dans

son expansion maximale. La référence *générique* est donc considérée comme une sorte de référence *par défaut* qui est étendue jusqu'à l'extrémité.

Cette distinction s'avère d'autant plus nécessaire qu'il est tacitement admis que la plupart des pronoms indéfinis, par exemple les pronoms dits négatifs, *personne, rien, aucun, nul, pas un*, sont de référence principalement générique. Or, l'étude textuelle des quantificateurs, menée sur un corpus de taille considérable, a mis en évidence le mal fondé de cette position. En effet, c'est une image différente qui se dessine d'après le résultat des analyses coréférentielles : les quantificateurs sont beaucoup plus caractérisés par le mode de référence *par défaut* que par le *générique*. Il paraît que ce dernier, dans le discours ordinaire, doit être considéré plutôt comme marginal, ce qui, d'ailleurs, n'est pas étonnant, puisque la référence générique se rencontre le plus fréquemment dans les proverbes, dictons et sentences.

Les tendances qui se dessinent dans l'emploi des différents modes de référence des quantificateurs sont présentées *infra* dans le tableau récapitulatif. Le signe  $\times$  marque le mode de référence qui est attesté par les occurrences relevées dans notre corpus, tandis que par  $\otimes$ , nous avons indiqué le type de référence prédominant, même si cette prédominance est seulement légère dans certains cas.

Tous les quantificateurs, à l'exception du pronom *d'aucuns*, sont susceptibles de renvoyer à des référents cotextuels. Les indéfinis *aucun, pas un, quelques-uns* et *l'un ... l'autre* se distinguent même des autres, car ce sont des éléments qui ne se caractérisent que par le seul mode de référence cotextuelle.

Les quantificateurs, même s'ils en sont tous capables, ne renvoient à des référents situationnels que dans une moindre mesure. Dans la plupart des cas, ils deviennent déictiques lors-

qu'ils sont suivis d'un complément partitif comportant un pronom personnel déictique.

Les indéfinis *nul* et *chacun* sont ceux qui renvoient le plus fréquemment à des référents génériques. Les modes de référence par défaut et générique sont en distribution presque complémentaire : celui-là est le propre plutôt des indéfinis qui expriment une pluralité indéterminée, tandis que celui-ci caractérise surtout les pronoms qui expriment la nullité et la totalité (exception faite des pronoms conjoints distributifs *les uns ... les autres* qui, désignant des sous-ensembles, sont de référence par défaut). En effet, l'expression de la nullité comporte celle de l'absence de toute quantité, et la totalité se conçoit comme la présence de la quantité propre à une classe de référents prise dans son expansion maximale, ce qui est évidemment compatible avec la référence générique. Par contre, les indéfinis désignant une pluralité indéterminée sont plus aptes à renvoyer à des sous-ensembles vaguement identifiés, c'est-à-dire à fonctionner selon la référence par défaut.

	cotextuelle	situationnelle	générique	par défaut
<i>personne</i>	x	x	x	⊗
<i>rien</i>	x	x	x	⊗
<i>aucun</i>	⊗			
<i>nul</i>	x	x	⊗	
<i>pas un</i>	⊗			
<i>plusieurs</i>	x	x		
<i>certains</i>	x	x		⊗
<i>quelques-uns</i>	⊗			
<i>d'aucuns</i>		x		⊗
<i>plus d'un</i>	x			x
<i>beaucoup</i>	x	x		
<i>peu</i>	x	x		
<i>bon nombre</i>	x			
<i>la plupart</i>	x			
<i>tout</i>	x		x	
<i>tous / toutes</i>	x	x	x	
<i>chacun</i>	x		⊗	
<i>l'un...l'autre</i>	⊗			
<i>les uns ... les autres</i>	x			⊗

### Les quantificateurs selon leurs modes de référence

## IV.2

L'étude du contenu sémantique de *plusieurs*, *certains* et de *quelques-uns* a pour but, d'une part, de mettre en évidence la nécessité de tenir compte du co(n)texte et d'élucider, d'autre part, la valeur spécifique de chacun d'entre eux puisque les quasi-définitions que les ouvrages de référence en proposent ne sont que de vagues paraphrases, manquant de pertinence.

*Plusieurs*, *certains* et *quelques-uns*, même s'ils ont une partie de leur sens en commun, diffèrent profondément entre eux. Ils désignent tous les trois une quantité indéterminée qui cons-

titue une partie d'un tout, mais qu'ils présentent différemment, c'est-à-dire que l'accent est sur le changement du point de vue beaucoup plus que sur le changement de la quantité exprimée. *Plusieurs* confère à la quantité désignée une valeur augmentative, *quelques-uns*, par contre, une valeur restrictive, tandis que *certains* sert à exprimer la pluralité des identités particulières, sans augmentation, ni restriction. S'ils paraissent, dans beaucoup de cas, interchangeables syntaxiquement, ils introduisent pourtant des orientations argumentatives différentes, ce qui a sa répercussion sur l'interprétation de l'énoncé.

### IV.3

La visée du présent travail (que nous estimons avoir atteinte) a été double : d'une part, prouver que l'étude textuelle peut être fructueuse même dans un domaine qui est considéré traditionnellement comme connu et bien décrit dans les cadres de la syntaxe, c'est-à-dire celui des pronoms ; d'autre part, signaler l'insuffisance des ouvrages de référence quant à la définition des pronoms indéfinis exprimant l'idée d'une quantité. En effet, pour fournir des renseignements effectivement utilisables, la représentation lexicologique devrait rendre compte des propriétés coréférentielles et argumentatives des quantificateurs, à plus forte raison que ces éléments ne possèdent qu'un faible contenu descriptif à la base duquel il est impossible de les décrire d'une façon pertinente, et encore moins de rendre les subtilités de leur valeur communicative. Nos recherches effectuées à la base d'un large corpus informatisé aura sans doute permis d'introduire des améliorations dans les représentations que nous critiquons, en fournissant les informations primordiales nécessaires à une telle entreprise.

## V. BIBLIOGRAPHIE

ACADÉMIE FRANÇAISE

(1935) : *Dictionnaire de l'Académie Française*. Paris : Hachette

ADAM, JEAN-MICHEL

(1990) : *Éléments de linguistique textuelle*. Liège : Mardaga

ANSCOMBRE, JEAN-CLAUDE, DUCROT, OSVALD

(1983) : *L'argumentation dans la langue*. Liège : Mardaga

ARRIVÉ, MICHEL, GADET, FRANÇOISE, GALMICHE MICHEL,

(1986) : *Grammaire d'aujourd'hui, guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion

BACHA, JACQUELINE

(1997) : « Entre le plus et le moins : l'ambivalence du déterminant *plusieurs* ». in *Langue française 116*, 49-60

BLANCHE-BENVENISTE, CLAIRE

(1990) : *Le français parlé*. Paris : Éditions du CNRS

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

(1971-94) : *Trésor de la langue française (TLF)*. 16 volumes.  
Paris : CNRS et Klincksieck/Gallimard

CHEVALIER, JEAN-CLAUDE, ARRIVÉ, MICHEL, BLANCHE-BENVENISTE, CLAIRE, PEYTARD, JEAN

(1964) : *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris : Larousse

CRUSE, D. ALAN

- (1986) : *Lexical Semantics*. Cambridge : Cambridge University Press

CSÚRY, ANDREA

- (1991) : *Le système des substituts et des adjectifs indéfinis en français contemporain* (mémoire de fin d'études). Debrecen : Kossuth Lajos Tudományegyetem
- (1998) : « La sémantique et la pragmatique des pronoms indéfinis français dans un cadre textuel ». in *Fiatal bölcsészek tudományos műhelye*, 47-50, Szombathely : BDTF
- (1998) : « Problèmes d'équivalence entre les pronoms indéfinis français et hongrois ». in *Certes 1* (= *Colloquia contrastiva 4*), Szombathely : BDTF, 115-123
- (1999) : « Pragmatika a lexikológiában és a lexikográfiában » (Csűry Istvánal). in *A nyelv mint szellemi és gazdasági tőke I. – A VIII. Magyar Nyelvészeti Konferencia előadásainak gyűjteményes kiadása*, Szombathely : BDTF, 59-64
- (2001) : « *Certains et d'autres* : maris et femmes ? Le statut sémantico-lexicologique des marqueurs textuels ». in *Studia Romanica*, Debrecen : Kossuth Egyetemi Kiadó, 89-101
- (2001) : « Névmási referencia : szöveggrammatikai és/vagy (szöveg)szemantikai kérdés ? ». in *Officina Textologica 5*, Debrecen : Kossuth Egyetemi Kiadó, 34-42
- (2002) : « A szemantikailag nem autonóm szókészletű elemek szövegtani szempontú leírása/explikálása : kérdések és válaszok » (Csűry Istvánal). in Andor József, Benkes Zsuzsa, Bókay Antal : *Szöveg az egész világ*, Budapest : Tinta Könyvkiadó

CSÚRY, ISTVÁN

- (2001) : *Le champ lexical de mais*. in *Studia Romanica*, Debrecen : Kossuth Egyetemi Kiadó

DAMOURETTE, JACQUES, PICHON, EDOUARD

- (1927-50) : *Essai de grammaire de la Langue Française, Des mots à la pensée*, (tomes VI, VII). Paris : D'Artrey

BIBLIOGRAPHIE

DUBOIS, JEAN

(1965) : *Grammaire structurale du français*, tome 1. Paris : Larousse

DUBOIS, JEAN, GIACOMO, MATHÉE, GUESPIN, LOUIS, MARCELLESI, CHRISTIANE, MARCELLESI, JEAN-BAPTISTE, MÉVEL, JEAN-PIERRE

(1991) : *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse

DUCROT, OSWALD

(1972) : *Dire et ne pas dire*. Paris : Hermann

(1980) : *Les Échelles argumentatives*. Paris : Minuit

DUCROT, OSWALD, SCHÆFFER, JEAN-MARIE

(1995) : *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil

FLAUX, NELLY, DE MULDER, WALTER

(1997) : « Indéfinis et référence, Introduction ». in *Langue française 116*, 3-7

GAATONE, DAVID

(1991) : « Les déterminants de la quantité peu élevée en français. Remarques sur les emplois de *quelques* et *plusieurs* ». in *Revue romane*, 26 1, 3-13

GONDRET, PIERRE

(1976) : « *Quelques, plusieurs, certains, divers* : Étude sémantique ». in *Le Français moderne 44*, 143-152

GOUGENHEIM, GEORGES

(1938) : *Système grammatical de la langue française*. Paris : D'Artrey

GREIMAS, ALGIRGAS JULIEN

(1986) : « Comment définir les indéfinis ? ». in *Actes Sémiotiques (Documents) 72*, 19-33

GREVISSE, MAURICE

(1991) : *Le Bon usage*. Paris, Louvain-la-Neuve : Duculot

- GREVISSE, MAURICE, GOOSSE, ANDRÉ  
 (1980) : *Nouvelle grammaire française*. Paris, Gembloux : Duculot
- KELEMEN, JOLÁN, BÁRDOSI, VILMOS, KISS, SÁNDOR, PATAKI, PÁL, PÁLFY, MIKLÓS  
 (1985) : *Grammaire du français contemporain*. Budapest : Tankönyvkiadó
- KLEIBER, GEORGES  
 (1994) : *Anaphores et pronoms*. Louvain-la-Neuve : Duculot  
 (1995) : « Sur les indéfinis en général et les SN (in)définis en particulier ». in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, tome XC, fascicule 1*, 21-51
- LE BIDOIS, GEORGES, LE BIDOIS, ROBERT  
 (1968) : *Syntaxe du français moderne*. Paris : Éditions A. et J. Picard et Cie
- LE QUERLER, NICOLE  
 (1994) : « *Tout, chaque, quelque et certain* : conditions d'équivalence entre indéfinis ». in *Faits de langue, n°4*, 89-95
- LEXIS  
 (1989) : *Dictionnaire de la langue française* (sous la direction de Jean DUBOIS) (Lexis). Paris : Larousse
- LYONS, JOHN  
 (1980) : *Sémantique linguistique*. (traduction de J. Durand et D. Boulonnais), Paris : Larousse
- MÆSCHLER, JACQUES, REBOUL, ANNE  
 (1994) : *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*. Paris : Éditions du Seuil
- MÆSCHLER, JACQUES, REBOUL, ANNE, LUSCHER, JEAN-MARC, JAYEZ, JACQUES  
 (1994) : *Langage et pertinence*. Nancy : Presses Universitaires de Nancy

PETŐFI, SÁNDOR JÁNOS

- (1993): « Szemiotikai textológia — Didaktika ». in *Szemiotikai szövegtan 1.*, 7-21, Szeged : JGYTF Kiadó
- (1996): *Az explicitég biztosításának feltételei és lehetőségei természetes nyelvi szövegek interpretációjában.* Linguistica Series C, Relations, 8., Budapest : MTA Nyelvtudományi Intézete
- (1997): *Egy poliglott szövegnyelvészeti-szövegtani kutatóprogram.* = *Officina Textologica 1.* Debrecen : Kossuth Egyetemi Kiadó
- (1998): « Koreferenciális elemek és koreferenciarelációk, Példaszöveg: Mt. 9,9-13. Máté meghívása ». in *Officina Textologica 2.*, 15-31, Debrecen : Kossuth Egyetemi Kiadó

PETŐFI, SÁNDOR JÁNOS, BÉKÉSI, IMRE, VASS, LÁSZLÓ,

- (1993): *Szemiotikai szövegtan 1.* Szeged : JGYTF Kiadó

PETŐFI, SÁNDOR JÁNOS, BENKES, ZSUZSA

- (1998): *A szöveg megközelítései.* Budapest : Iskolakultúra

REBOUL, ANNE

- (1994): « L'anaphore pronominale : le problème de l'attribution des référents ». in *Langage et pertinence.* Nancy : Presses Universitaires de Nancy

RIEGEL, MARTIN, PELLAT, JEAN-CHRISTOPHE, RIOUL, RENÉ

- (1994): *Grammaire méthodique du français.* Paris : Presses Universitaires de France

ROBERT, PAUL

- (1992): *Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire Alphabétique et Analogique de la Langue Française de Paul Robert* (deuxième édition entièrement revue et enrichie par Alain REY) (Grand Robert). vol. 1–9, Paris : Éditions Le Robert
- (1994): *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire Alphabétique et Analogique de la Langue Française de Paul Robert* (nouvelle édition du Petit Robert, texte remanié et amplifié sous

la direction de Josette REY-DEBOVE et Alain REY)  
(Nouveau Petit Robert). Paris : Éditions Le Robert

SANDFELD, KRISTIAN

(1928) : *Syntaxe du français contemporain*, tome 1. Paris : Champion

TOGEBY, KNUD

(1965) : *Structure immanente de la langue française*. Paris : Larousse

(1982) : *Grammaire française*. Vol. 1 *Le Nom*. Copenhague : Akademisk Forlag

TOLCSVAI NAGY, GÁBOR

(2000) : « Kérdések a koreferenciáról ». in *Officina Textologica 4*, 11-34, Debrecen : Kossuth Egyetemi Kiadó

WAGNER, ROBERT LÉON, PINCHON, JACQUELINE

(1962) : *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette

WARTBURG, WALTHER, ZUMTHOR, PAUL

(1958) : *Précis de syntaxe du français contemporain*. Berne : Francke

WEINRICH, HARALD

(1973) : *Le Temps*. Paris : Le Seuil

(1989) : *Grammaire textuelle du français*. Paris : Didier

WILMET, MARC

(1997) : *Grammaire critique du français*. Louvain-la-Neuve : Duculot

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	5
Relations de coréférence : aspects généraux et cas particuliers	
des pronoms indéfinis exprimant la quantité .....	20
Problèmes de référence pronominale .....	20
Un modèle d'analyse .....	32
Analyse coréférentielle des quantificateurs.....	36
Quantificateurs exprimant la nullité .....	36
<i>Personne</i> .....	36
Référence cotextuelle .....	36
Référence par défaut .....	38
Référence déictique.....	39
<i>Rien</i> .....	41
Référence cotextuelle .....	41
Référence par défaut .....	43
<i>Aucun</i> .....	46
Référence cotextuelle .....	46
<i>Nul</i> .....	51
Référence cotextuelle .....	51
Référence générique.....	52
Référence déictique.....	53
<i>Pas un</i> .....	55
Référence cotextuelle .....	55

En résumé .....	58
Quantificateurs exprimant la pluralité .....	60
<i>Plusieurs</i> .....	60
Référence cotextuelle .....	60
Référence déictique .....	65
<i>Certains</i> .....	67
Référence cotextuelle .....	67
Définition du terme marqueur .....	69
Référence par défaut .....	79
Référence déictique .....	81
<i>Quelques-uns</i> .....	84
Référence cotextuelle .....	84
<i>D'aucuns</i> .....	91
Référence par défaut .....	91
Référence déictique .....	92
<i>Plus d'un</i> .....	94
Référence cotextuelle .....	94
Référence par défaut .....	95
<i>Beaucoup</i> .....	97
Référence cotextuelle .....	97
<i>Peu</i> .....	102
Référence cotextuelle .....	102
<i>Bon nombre</i> .....	105
Référence cotextuelle .....	105
<i>La plupart</i> .....	107
Référence cotextuelle .....	107
En résumé .....	113
Quantificateurs exprimant la totalité .....	115
<i>Tout</i> .....	115
Référence cotextuelle .....	115
Référence générique .....	118

TABLE DES MATIÈRES

<i>Tous / Toutes</i> .....	120
Référence cotextuelle .....	120
Référence générique .....	121
Référence déictique .....	123
<i>Chacun</i> .....	125
Référence cotextuelle .....	125
Référence générique .....	127
<i>L'un ... l'autre</i> .....	129
Référence cotextuelle .....	129
<i>Les uns ... les autres</i> .....	130
Référence cotextuelle .....	130
Référence par défaut .....	131
En résumé .....	133
Problèmes de relations sémantiques : la « synonymie absolue »	
de <i>certain</i> , <i>plusieurs</i> , <i>quelques-uns</i> .....	135
PLUSIEURS / QUELQUES-UNS .....	142
CERTAINS / QUELQUES-UNS .....	146
PLUSIEURS / CERTAINS .....	150
QUELQUES / PLUSIEURS / CERTAINS .....	151
Conclusion .....	156
Bibliographie .....	162